

TRANSMISSION IDENTITAIRE ET MARIAGES MIXTES : RECENSION DES ÉCRITS

Josiane Le Gall
CHSLD CLSC Nord de l'Île
et Groupe de recherche ethnicité et société
Centre d'études ethniques
Université de Montréal

Sous la direction de Deirdre Meintel, Marie-Nathalie LeBlanc et Victor Piché
Avec la collaboration de Hayley Wilson pour les études quantitatives

Document de travail
Août 2003

Groupe de recherche ethnicité et société
Centre d'études ethniques
3744, Jean-Brillant, bur. 550
Montréal (Québec), Canada
Téléphone : (514) 343-6111, 3803
Télécopieur : (514) 343-7078
Courriel : gres@ere.umontreal.ca

Case postale 6128
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec), Canada
H3C 3J7

Dépôt légal : 2004
ISBN : 2-921631-19-9
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

TABLES DES MATIÈRES

<u>Introduction</u>	3
<u>1 NOTION DE MARIAGE MIXTE ET ÉTAT DE LA RECHERCHE</u>	5
<u>1.1 Construction sociale</u>	5
<u>1.2 Rapport aux normes</u>	7
<u>1.3 Paramètres de mixité</u>	9
<u>1.4 Types de mixité étudiés</u>	9
<u>1.5 Polysémie</u>	11
<u>SECTION II : TRANSMISSION IDENTITAIRE</u>	12
<u>2 IDENTITÉ TRANSMISE AUX ENFANTS</u>	13
<u>2.1 Choix des parents</u>	13
<u>2.2 Marqueurs identitaires</u>	15
<u>Choix des prénoms</u>	15
<u>Transmission de la religion</u>	17
<u>Pratiques langagières</u>	19
<u>Principes d'éducation</u>	20
<u>Nationalité</u>	20
<u>2.3 Signification des marqueurs identitaires</u>	21
<u>2.4 Facteurs déterminants dans les choix des parents</u>	22
<u>Rapport de force et sexe du conjoint</u>	22
<u>Les lignées familiales</u>	24
<u>Le groupe d'origine</u>	25
<u>Autres facteurs</u>	30
<u>L'appartenance sociale</u>	30
<u>Statut des cultures et des langues</u>	31
<u>Pays de résidence</u>	32
<u>Lieu d'origine</u>	32
<u>2.5 Enchevêtrement des facteurs</u>	32
<u>3 IDENTITÉ DES JEUNES ISSUS DES MARIAGES MIXTES</u>	33
<u>3.1 État de la recherche sur le sujet</u>	33
<u>3.2 Choix des jeunes</u>	35
<u>3.3 Identité des jeunes issus des mariages mixtes</u>	36

3.4 Variables qui influencent la vie et l'identité des jeunes	40
Apparence physique	41
Prénom et nom de famille	42
Genre	43
Âge et cycle de vie	43
Contacts avec la culture	44
Famille nucléaire et famille élargie	45
Question politique	47
Pays de résidence	48
Racisme et discrimination	50
3.5 Problèmes ou enrichissement?	51
CONCLUSION	54
BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE	56

INTRODUCTION

Cette recension d'écrits¹ conjugue le thème des mariages mixtes à celui des identités sociales, et plus particulièrement à celui des identités ethniques. Pendant longtemps, les mariages mixtes ont été analysés sous l'angle du paradigme assimilationniste inspiré du schéma des «relations raciales» développé par Robert Park (1949). Ces mariages étaient considérés comme représentant la dernière étape du processus d'assimilation des individus appartenant aux groupes minoritaires. Il s'ensuivait donc que, dans tous les cas, l'identité transmise aux enfants ne pouvait être inévitablement que celle du parent appartenant au groupe majoritaire.

Depuis quelques années, une telle prémisse se trouve de plus en plus remise en question par des chercheurs tant européens qu'américains (Rocheron, 1999; Spickard, 1989; Streiff-Fenart, 1989a, 1990a). Ainsi, un nombre croissant de travaux constate que, plutôt que d'affaiblir le groupe minoritaire, les mariages mixtes ont pour résultat de contribuer à sa croissance. De façon parallèle, ils ont révélé la possibilité d'une transmission d'une identité multiple aux enfants, d'où le développement d'enquêtes sur ce thème.

Le présent document porte sur l'état actuel des connaissances scientifiques concernant la transmission intergénérationnelle des identités et des formes d'appartenance des parents vers les enfants dans les situations de mariages mixtes. Les objectifs visés sont : 1) d'examiner de façon critique la notion de mixité en identifiant les diverses définitions de la mixité ou d'exogamie; 2) d'identifier a) les facteurs pertinents à la transmission identitaire concernant les individus issus de mariages mixtes, incluant les pratiques parentales et familiales, les modalités des rapports conjugaux et b) les facteurs démographiques, les courants migratoires, les facteurs sociaux, économiques, culturels, légaux et politiques qui déterminent les rapports entre les individus et les diverses institutions sociales (éducation, religion, citoyenneté, etc.).

¹ Cette recension d'écrits a été réalisée grâce à un soutien financier du Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS).

La démarche méthodologique

Dans le cadre de la présente recension des écrits, la recherche bibliographique a été restreinte aux disciplines des sciences sociales, ainsi qu'aux documents publiés entre 1988 et 2001² et portant sur le thème de la transmission identitaire dans les mariages mixtes.

Dans un premier temps, afin de mettre à jour de façon aussi complète que possible l'ensemble des articles, livres et autres ouvrages disponibles portant sur les mariages mixtes publiés en langue française (plus spécialement en France et au Canada) et en langue anglaise (plus spécialement aux États-Unis et au Canada), nous avons consulté les banques de données informatisées suivantes : Current Contents Search, Francis, Sociofile, Population Index, Applied Science Index and Abstract, Anthropological Index On-line, Abstract in Anthropology, Social Sciences Index et Social Work Abstract Plus. En plus de Dissertation Abstracts Ondisc, des répertoires de thèses et de mémoires universitaires sur le thème des mariages mixtes ont aussi été examinés. Ce premier dépouillement de la littérature nous a permis de repérer autour de 250 titres.

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à une sélection des textes les plus pertinents à notre objet d'étude. Cette seconde étape nous a permis de constituer une banque de référence d'environ 120 titres (106 études qualitatives et 19 études quantitatives) sur le thème de la transmission des identités sociales. Les titres recensés ont ensuite été analysés à partir d'une grille de lecture incluant les catégories suivantes : problématique discutée, objectifs, cadre d'analyse, méthodologie, principaux résultats et conclusions, lacunes et pistes de recherche, mots-clés, principaux ouvrages cités.

La recension des écrits offre une synthèse critique des textes se rapportant à la transmission identitaire dans les mariages mixtes. Le texte se divise en trois chapitres. Le chapitre 1 a pour objectif d'examiner de façon critique la notion de mariage mixte, en analysant, entre autres, les critères de mixité employés par les différents auteurs et les variations qui existent à travers le temps et l'espace. Les chapitres 2 et 3 portent sur la transmission des identités des parents vers les enfants et visent à identifier les facteurs pertinents à la transmission identitaire.

² Quelques textes antérieurs à 1988 ont été inclus dans la recension pour leur pertinence.

Dans le chapitre 2, l'analyse porte sur l'identité transmise par les parents. L'expérience des jeunes eux-mêmes fait l'objet du chapitre 3.

Une bibliographie annotée de tous les titres mentionnés dans le présent document suit la recension des écrits. Elle comporte, pour la majorité d'entre eux, un résumé de l'article ou du livre. Elle est divisée en trois grandes sections : recherches canadiennes et québécoises (19 titres), autres recherches anglophones (55 titres) et autres recherches francophones (51 titres).

1. NOTION DE MARIAGE MIXTE ET ÉTAT DE LA RECHERCHE

1.1 Construction sociale

L'objet de la recherche en sciences sociales sur les mariages mixtes est double (Schnapper, 1998). Il s'agit d'étudier à la fois les mariages mixtes et ce qui est considéré comme mixte dans une société donnée. La conception même du mariage mixte constitue donc en soi un objet de réflexion. En effet, il n'existe aucun consensus autour de sa définition et le terme pose problème par son imprécision et son ambiguïté.

En France, la notion de mixité est de plus en plus souvent remise en question, comme en témoignent les nombreux textes théoriques sur le sujet. La validité de son emploi a été examinée par quelques auteurs (Labat et Vermes, 1994) et a donné lieu à des tentatives de clarification (Varro *et al.*, 1998). Aux États-Unis et dans d'autres pays anglophones, on commence depuis peu à questionner les concepts de race, culture et ethnicité à la base de cette notion (Breger et Hill, 1998; Pascoe, 1991; Luke, 1994).

Plusieurs facteurs expliquent l'absence de consensus autour du terme de mariage mixte. Celui-ci pose problème, car il désigne un objet dont l'existence même peut être mise en doute. Il suppose qu'un certain type de mariages, couples, enfants ou familles, dits mixtes existerait et que ces unions «se différencieraient significativement d'autres mariages, couples, enfants, familles, supposés par antiphrase «non-mixtes», voire «ordinaires» ou «normaux» » (Varro et Philippe, 1994 : 211). Quelques chercheurs vont jusqu'à mettre en doute la pertinence de la notion de mixité (Philippe, 1994; Combes, 1998). Par exemple, à travers une comparaison entre couples

mixtes et non mixtes dans une étude sur la construction de la parenté, Combes (1998) a relevé la non-spécificité des couples mixtes.

Les mariages mixtes ne sont pas inscrits dans la réalité sociale mais relèvent d'une construction sociale. Comme le rappelle Schnapper (1998), la mixité n'est pas donnée comme réalité objective. Tout couple est mixte dans la mesure où il met en présence deux individus non identiques. Les définitions adoptées dépendent des contextes historiques, sociaux et juridiques et des points de vue des acteurs et des chercheurs (Varro, 1998).

Tout d'abord, la notion de mixité est relative à un temps, à une société et à un milieu social spécifique (Schnapper, 1998). Ainsi, selon la période historique et le contexte, pour une même société, la mixité change de formes et d'objets. Cette relativité historique explique en partie les différences observées dans la signification de la notion de mixité. La définition d'un bon mariage varie également selon les groupes à l'intérieur de la société: «What constitutes «a good marriage» in local terms, or what is important in a marriage, varies not only from one society to another, or from one ethnic group to another, but also within smaller groups, event within families and across generations» (Breger et Hill, 1998: 7).

Ensuite, les critères diffèrent selon qu'on examine le point de vue du sujet, de l'institution ou celui des chercheurs (Breger et Hill, 1998; Neyrand, 1998a, 1998b; Varro, 1995a; Varro et Philippe, 1994). En ce qui concerne les intéressés eux-mêmes, par exemple, les attitudes quant aux manières de parler de leur mariage fluctuent. Bien que les unions mixtes soient le fait d'une exogamie ethnique, les individus concernés peuvent se considérer comme homogames à d'autres niveaux, notamment sur les plans de la scolarité, de la classe sociale et des valeurs. Le rapport à ce que certains sociologues érigent en paramètres de mixité dépend des expériences individuelles ou collectives (Varro, 1998). L'adhésion ou le rejet suscités par le terme «mixte» dépendent beaucoup de l'expérience personnelle et des associations d'idées (Varro, 1995a). De plus, des personnes vivant dans des situations apparemment identiques peuvent exprimer des sentiments contradictoires (Varro et Philippe, 1994).

1.2 Rapport aux normes

Pour de nombreux auteurs, la notion de mariage mixte implique un rapport aux normes (Streiff-Fenart, 1994; Schnapper, 1998; Breger et Hill, 1998; Varro, 1994; Guyaux *et al.*, 1992). Le mariage mixte, dans toutes les populations étudiées, se caractérise toujours d'une façon ou l'autre par la non-conformité à la norme sociale : «On parle, dans la vie sociale, de mariages «mixtes» quand on a le sentiment que la norme de la proximité sociale entre les conjoints est, d'une manière ou d'une autre, transgressée» (Schnapper, 1998 : x). C'est ce rapport à la norme qui fait qu'en tant que catégorie discursive, le couple mixte représente avant tout un révélateur privilégié du fonctionnement social (Varro, 1998).

Le mariage mixte implique donc une différence, c'est-à-dire une distance sociale entre conjoints par rapport aux normes sociales. Pour Streiff-Fenart (1994) le «contenu minimal» des mariages mixtes est l'union entre les membres de groupes qui se considèrent comme différents, voire potentiellement antagoniques. On voit ainsi apparaître la notion de frontières entre les collectivités (Breger et Hill, 1998). Pour cette raison, certains auteurs considèrent souvent la réaction de l'environnement social comme le point essentiel de la mixité (Bensimon et Lautman, 1974; Guyaux *et al.*, 1992). Les groupes sociaux évaluent le caractère approprié ou impropre de l'union de leurs membres et font apparaître certains groupes plus étrangers que d'autres. Autrement dit, c'est la pertinence conférée par les acteurs à la différence dans un contexte social donné qui détermine la mixité (Streiff-Fenart, 1994).

Mais le problème consiste à préciser les différences. En effet, les frontières des groupes sont arbitraires et la définition de l'appartenance est toujours relationnelle et située. Cette constatation rejoint les propos de Barbara sur la dimension nécessairement subjective de la notion de mixité : «Un mariage sera mixte au point de vue social selon l'endroit où on aura mis la barrière. Et l'endroit où l'on met la barrière est rigoureusement arbitraire» (Barbara, 1993a : 15). En d'autres termes, les critères sur lesquels les groupes s'appuient pour évaluer la distance entre conjoints possèdent une nature particulière. Ils ne renvoient pas à des catégories discrètes : «La distance entre les conjoints ne s'évalue pas nécessairement en fonction de leurs appartenances à des catégories discrètes, mais fait aussi référence à des ensembles flous tels que la race ou la culture. Ces appartenances ne sont pas mutuellement exclusives (...) et qui plus est, ne peuvent

pas se diagnostiquer indépendamment de la façon dont les sujets eux-mêmes les utilisent comme des catégorisations sociales ou des schèmes d'identification» (Streiff-Fenart, 1994 : 227).

L'imprécision de la notion de mariage mixte tient donc à la difficulté de situer la frontière entre le normal et le transgressif et d'évaluer les limites toujours fluctuantes et variables que les groupes s'assignent à eux-mêmes (Streiff-Fenart, 1994). Que signifie appartenir à un groupe ethnique, racial, religieux, culturel? Des auteurs insistent sur la nécessité de reconsidérer les caractéristiques attribuées aux concepts de race, d'ethnicité et de culture (Varro, 1998; Breger et Hill, 1998; Pascoe, 1991). Prendre pour point de départ l'existence de groupes posés comme différents et la différence comme constitutive de la mixité comporte des dangers (Streiff-Fenart, 1994). Par exemple, cette problématique homogénéise la culture du groupe ethnique et néglige les variations internes : «In this way, the ethnic culture is homogenized, that is, it is assumed that the cultural conventions, including religion, language, norms and expectations, are not only the same for people of a particular ethnic identity, but are also completely accepted and practiced by them all, that there is one pure, easily identifiable set of ethnic traditions, religion and speech» (Breger et Hill, 1998 : 9). De la même façon, on ne doit pas concevoir le concept de race en tant que catégorie biologique, mais l'envisager également comme un construit social (Pascoe, 1991; Sanjek, 1994). Sanjek (1994) s'appuie sur l'évolution du mariage mixte aux États-Unis pour souligner les divisions raciales existantes dans ce pays. Il montre comment, pour de nombreux groupes, la différence raciale s'est transformée en différence ethnique, alors que le statut de race s'est maintenu pour les Noirs. À travers une analyse du mariage mixte, d'autres auteurs tentent d'ailleurs d'élucider les notions de race et d'ethnicité (Kibria, 1997; Sanjek, 1994; Luke, 1994).

Parce que la mixité repose sur des catégories non immuables, des variations dans le temps peuvent être observées en ce qui concerne ce qui est considéré étranger ou membre du groupe (Breger et Hill, 1998; Pascoe, 1991). Divers processus entraînent des modifications au niveau des définitions sociales de la mixité, dont notamment le racisme. Par exemple, dans le contexte xénophobe français de 1932, les mariages mixtes ont été évoqués, à côté de la délinquance et de la scolarité, comme un des problèmes que les étrangers poseraient à la nation française (Varro et Philippe, 1994).

En raison des variations et des gradations existantes, construire une catégorie sociologique homogène à partir de la notion de mixité pose problème (Varro, 1998). Les limites de la mixité

sont pratiquement impossibles à tracer et varient en fonction de nombreux paramètres. Par exemple, même quand les conjoints partagent la même nationalité, d'autres paramètres (langues, religions, classes, traits personnels, histoires familiales) interviennent pour faire considérer un couple comme mixte (Varro, 1998). De plus, les facteurs de mixité peuvent s'additionner ou au contraire se compenser (Guyaux *et al.*, 1992).

1.3 Paramètres de mixité

Comme il a été souligné, les déterminants de la mixité fluctuent selon le contexte national et l'époque examinés. Les divers types d'hétérogénéité possèdent donc une signification relative dans une situation donnée à un moment donné (LeBlanc, 1991). Divers paramètres servent à mesurer les frontières entre les groupes, les différences ou la distance, d'où une signification très vaste de la mixité. Les critères suivants sont tour à tour employés pour délimiter les mariages mixtes : statut social, langue, culture, nationalité, âge, race (couleur de la peau), ethnie, confession (religion), histoire, etc. Ceci dit, la mixité possède souvent un caractère multiple et les mariages mixtes le sont de plus d'un point de vue.

Aux États-Unis, comme en Grande-Bretagne, la principale barrière demeure essentiellement la race (Assensoh et Assensoh, 1998; Sanjek, 1994). En France, la nationalité et la culture ont toujours fait figure de paramètre capital. Quant au Québec, ce n'est que depuis la Révolution Tranquille que les mariages dits mixtes sont définis en termes de différences ethniques ou linguistiques, plutôt que religieuses (LeBlanc, 1991; Passerieux, 1989).

1.4 Types de mixité étudiés

L'intérêt des chercheurs pour les différents types de mixité reflète les variations qui existent d'un pays à l'autre dans la signification de la mixité. Dans chaque étude, on réserve généralement la notion de mixité à une seule forme de mariage mixte, même si les différences entre les conjoints s'expriment, dans plusieurs cas, sous de multiples formes. Par ailleurs, certaines populations retiennent davantage l'attention. Mentionnons également que, dans la plupart des études, les couples étudiés incluent toujours un représentant du groupe majoritaire. Les auteurs se penchent rarement sur les cas de mariages mixtes impliquant uniquement des

partenaires de groupes ethniques minoritaires, ou encore excluent parfois volontairement de tels couples des analyses (Perez et Munoz, 1993).

Aux États-Unis, les études se sont d'abord principalement penchées sur les groupes d'immigrants européens. Un regain d'intérêt pour les descendants de ces groupes est constaté depuis quelques années (Pagnini et Morgan, 1990). À l'heure actuelle, les chercheurs examinent surtout les mariages entre les Blancs et les Noirs, Asiatiques, Amérindiens ou Hispaniques. Ainsi, les mariages mixtes entre des Blancs et des Noirs sont, comme par le passé, toujours très étudiés (Kouri et Lasswell, 1993; Tucker et Mitchell-Kernan, 1990) tandis que ceux avec des Indiens demeurent négligés (Eschbach, 1995). Les unions de Blancs avec des Hispaniques (Gilbertson, Fitzpatrick et Yang, 1996; Anderson et Saenz, 1994) et des Asiatiques (Aguirre *et al.*, 1995; Lee et Fernandez, 1998; Hwang, Saenz et Aguirre, 1997; Lee et Yamanaka, 1990; Lee Sung, 1990b) font de plus en plus l'objet d'études. Au sein de ces groupes, les Japonais (Williams, 1992; Imamura, 1988; Hall, 1992) et les Coréens (Pang, 1998; Kibria, 1997; Kitano et Kawanishi, 1994) dominent, suivis par les Chinois (Ling, 1998; Lee et Yamanaka, 1990; Kibria, 1997). Peu d'études se penchent sur les mariages d'Américains d'origine européenne entre eux ou sur les unions d'individus appartenant à des groupes minoritaires. L'étude de Leonard (1992) sur les Punjabi-Mexicains en Californie fait figure d'exception. Par ailleurs, de plus en plus d'études analysent les mariages internationaux, c'est-à-dire les unions entre étrangers et Noirs Américains (Assensoh et Assensoh, 1998), ou Blancs Américains. Les unions entre individus de confessions différentes demeurent toujours très étudiées, principalement celles impliquant des Juifs et des non-Juifs (Bibas, 1998; Judd, 1990). Notons également le recours plus fréquent aux méthodes quantitatives pour investiguer la mixité.

En France, la nationalité est depuis longtemps le critère le plus utilisé dans les études pour définir le mariage mixte. Ainsi, le couple mixte désigne l'union d'un national et d'un étranger. Concernant les populations étudiées, les conclusions de Baruch (1987) sont toujours valables. Dans ce cas-ci, les chercheurs privilégient les études qualitatives et les études portent essentiellement sur les mariages entre Français et Maghrébins (Streiff-Fenart, 1989a, 1990a, 1990b; Varro et Lesbet, 1986), Occidentaux (Américains ou Allemands) (Varro, 1995a; Collet, 1992, 1998) ou individus d'Afrique noire francophone. Les données sur les mariages conclus par des Français avec des Asiatiques sont quasi inexistantes, à l'exception de celles fournies par la recherche de Lagaune (1995) sur les Chinois.

Au Canada et au Québec, les études ont surtout traité des unions entre anglophones et francophones et des mariages interreligieux, principalement entre juifs et chrétiens ou entre catholiques et protestants. Ces études revêtaient le plus souvent un caractère statistique ou descriptif. Quant aux mariages entre Amérindiens et Canadiens, ils ont toujours reçu une moindre attention. Les recherches sur les couples mixtes traitent encore des mariages interlinguistiques, c'est-à-dire entre francophones et anglophones (Heller et Lévy, 1993; Marcoux, 1993; Comeau, 1997) et des mariages interreligieux, entre catholiques et protestants et entre juifs et chrétiens (LeBlanc, 1991; Larson et Munro, 1990). Toutefois, depuis une dizaine d'années, on assiste au développement d'un intérêt croissant pour les mariages interculturels (Passerieux, 1989) qui, dans certains cas, sont aussi des mariages entre chrétiens et musulmans (Passerieux, 1989; Abdouh, 1989; Martin, 1995).

1.5 Polysémie

Une polysémie est notée au niveau des termes employés pour désigner les mariages mixtes. L'absence de consensus sur les notions et leur abondance reflète la difficulté de s'entendre sur les types de différences constituant le mariage mixte. Toutes les désignations renvoient à des contenus différents. Le même terme peut être employé par deux auteurs et ne pas recouvrir une signification similaire. Régulièrement, un même auteur emploie plusieurs termes de façon interchangeable ou encore sans les définir.

Les termes de «intermariage», «mixed marriage», «interfaith marriage», «interracial marriage», «interethnic marriage», «cross-cultural marriage» et «international marriage» sont les plus fréquemment employés par les auteurs anglophones. Le terme «interracial marriage» désigne généralement les mariages où les conjoints diffèrent dans la «race». Quant aux critères utilisés pour définir la «race», ceux-ci varient, mais il s'agit le plus souvent de la couleur de la peau. Dans les «interfaith marriage», les conjoints sont nés et ont grandi dans des familles ayant des religions différentes. Pour désigner un mariage où les conjoints partagent la même religion suite à la conversion de l'un d'eux, le terme «intermariage» est parfois employé, mais ce terme peut aussi désigner plus globalement un mariage mixte. Les «cross national marriage» ou «international marriage» unissent des individus qui ne possèdent pas la même nationalité. Ces derniers diffèrent des «interethnic marriage» où les conjoints, s'ils n'ont pas grandi dans des milieux culturels similaires, partagent généralement la même nationalité.

De leur côté, les auteurs francophones utilisent les concepts de «mariage mixte», «mariage interculturel», «mariage biethnique» ou encore «mariage biculturel». Ces termes renvoient tous à une différence quelconque entre les conjoints (de langue, de religion, de culture).

* * *

SECTION II : TRANSMISSION IDENTITAIRE

La grande majorité des études sur les mariages mixtes mettent l'accent sur les couples eux-mêmes et beaucoup plus rarement sur les individus issus de ces mariages. Parmi les principaux thèmes examinés concernant les couples mixtes, on retrouve : les taux des mariages mixtes (Lee et Yamanaka, 1990; Gilbertson et Fitzpatrick et Yang, 1996; Larson et Munro, 1990; Tucker et Mitchell-Kernan, 1990; Aguirre *et al.*, 1995; Lamotte et Desrosiers, 1997; Lapierre et Benjamin et Carpentier, 1997), les causes des mariages mixtes (Kalmijn, 1998; Breger et Hill, 1998; Assensoh et Assensoh, 1998; Spickard, 1989; Bibas, 1998; Kouri et Lasswell, 1993; Ling, 1990; Kitano et Kawanishi, 1994; Aguirre *et al.*, 1995; Tucker et Mitchell-Kernan, 1990; Anderson et Saenz, 1994; Hwang, Saenz et Aguirre, 1997; Lee et Fernandez, 1998; Roy et Hamilton, 1997; Lee Sung, 1990b; Gilbertson, Fitzpatrick et Yang, 1996; Pagnini et Morgan, 1990) et les choix des partenaires (Khatib-Chahidi *et al.*, 1998), les conséquences des mariages mixtes (Breger et Hill, 1998; Desruisseaux, 1990), plus spécifiquement sur les femmes (Imamura, 1988, 1990; Joshi et Krishna, 1998) ainsi que sur les rapports conjugaux et la vie conjugale (Passerieux, 1989, 1994; Abdouh, 1989; Assensoh et Assensoh, 1998).

Comme le notent Cottrel (1990) et Baruch (1987) à propos des études antérieures aux années 1990, dans tous les cas, qu'il s'agisse des pays francophones ou anglophones, les auteurs insistent sur les problèmes auxquels ces types de mariage donnent lieu (conflit de couple, difficulté chez les jeunes, rejet et racisme, etc.). Toutefois, comme il sera examiné dans les pages suivantes, on reconnaît plus volontiers aujourd'hui les aspects positifs d'une telle union.

Dans les études sur le mariage mixte, la question de la transmission de l'identité est examinée principalement à travers la socialisation des enfants, soit en abordant les choix des parents concernant les enfants ou, plus rarement, à travers les expériences des enfants eux-mêmes.

2 IDENTITÉ TRANSMISE AUX ENFANTS

2.1 Choix des parents

Les enfants issus de mariages mixtes ont en commun d'appartenir à des espaces familiaux marqués par deux ensembles (ou plus) de pratiques. Le terme de «familles biculturelles» a été employé pour décrire cette situation dans le cas de mariages interculturels (Varro, 1995a). Pour Varro (1995a), la notion de biculturalisme opère par la seule présence d'un père ou d'une mère étrangère. Idéalement, ces individus devraient être la synthèse d'une double appartenance (Barbara, 1993a). Parce que leurs parents sont mixtes, ils bénéficient, selon les cas, d'un lien direct avec deux langues, deux religions, deux pays. Ce contact entraîne des effets divers sur la vie des enfants qui varient selon l'exploitation qui en est faite par les parents et par la famille (Varro, 1995a). Il s'agit donc de comprendre la transmission de la double référence culturelle par les couples mixtes à leurs enfants et de décrire les éléments qui composent la nouvelle zone culturelle créée par ces couples (Streiff-Fenart, 1989b; Varro, 1995a). Quels sont les éléments transmis? Observe-t-on une synthèse des contenus parentaux?

Peu d'éléments sont connus sur l'espace culturel de ces familles. Théoriquement, les milieux mixtes interrompent certaines traditions des familles d'origine et en créent de nouvelles : «mais il reste à les décrire et à les analyser, avant de pouvoir se prononcer sur leurs éventuelles particularités comparées à d'autres milieux.» (Varro, 1998 : 28). L'identité transmise aux enfants ne constitue pas un objet d'étude spécifique, mais se trouve englobée sous la rubrique des rapports conjugaux et de la vie conjugale, un point largement exploré à l'intérieur de la littérature sur les mariages mixtes. Les recherches traitant de cet aspect, en grande partie francophones, examinent les choix établis par les parents concernant divers aspects de la vie des enfants. Dans une revue de littérature sur les textes de langue anglaise publiés avant 1990 portant sur les mariages internationaux, Cottrell note que même si la moitié des auteurs mentionnent les choix des parents, ces derniers sont rarement pris en considération : «It is usually little more than a passing observation to shed light on parental values» (1990 : 160). Aujourd'hui encore, seules quelques études sur les rôles des femmes abordent brièvement le sujet (Joshi et Krishna, 1998; Imamura, 1988).

Les pratiques culturelles impliquées dans un mariage mixte sont nombreuses. Un des domaines sur lequel travaille le plus le couple mixte est l'éducation des enfants (Delcroix, 1990; Barbara, 1993a; Breger et Hill, 1998). Avec l'arrivée de l'enfant, une série d'interrogations nouvelles se pose. Le prénom, le baptême, la circoncision, les principes d'éducation, la langue, la religion et la nationalité font tous l'objet de négociation. Les choix effectués, qu'il s'agisse de valeurs ou de marqueurs concrets, jouent un rôle dans l'identité de l'enfant en orientant ses projets futurs et sa socialisation. En ce sens, pour les auteurs, les décisions sont des révélateurs des projets, des désirs et des intentions des parents concernant l'identité des enfants (Streiff-Fenart, 1989a; Varro, 1995a; Barbara, 1993a; Varro et Lesbet, 1986; Philippe et Varro, 1994; Muller, 1987).

En représentant la valorisation de traits considérés spécifiques au pays d'origine des conjoints ressentie comme essentielle pour l'identité, les choix familiaux opérés par les couples mixtes, toujours par volonté ou par défaut, constituent des marqueurs identitaires : «L'enfant pose le problème non seulement d'une transmission de biens symboliques, tels que les noms de la famille, mais aussi le problème de la transmission d'autres biens, comme l'appartenance nationale, ethnique ou religieuse.» (Varro et Lesbet, 1986 : 141). En ce sens, pour les auteurs, les décisions des parents équivalent à des déclarations publiques. L'adoption de signes culturels laisse voir quel groupe, celui du père ou de la mère, marque plus l'enfant. Selon les choix effectués par la famille, l'enfant de couple mixte va appartenir davantage à l'un ou l'autre parent (Varro et Lesbet, 1986).

La transmission aux enfants de traits identitaires associés aux origines différentes des parents est également vue comme un enjeu des rapports conjugaux (Varro, 1998; Streiff-Fenart, 1989a; Barbara, 1993a; Philippe et Varro, 1994; Muller, 1987). Les choix résultent d'une négociation conjugale, toujours présente, pour l'appropriation de l'identité de l'enfant. L'arrivée de l'enfant confronte les époux à des décisions, jamais neutres. Par rapport aux décisions prises, les travaux notent une diversité de situations. Les familles s'organisent le long de ce que Varro nomme «un continuum biculturel» : «À un extrême on constate une concentration d'éléments référés au parent étranger. À l'autre extrême, ces références sont rares, voire inexistantes. Entre les deux extrêmes, il est possible de découvrir toutes sortes d'aménagement du territoire familial» (Varro, 1995a : 145).

Quelques textes analysent les comportements des couples mixtes censés influencer l'identité des enfants. Des modèles plutôt compétitifs ou coopératifs des modes de fonctionnement du couple parental apparaissent. On parle alors en termes de compétition, d'entente, de choix différés, de compromis, etc. Streiff-Fenart (1989a) énumère diverses stratégies possibles mises de l'avant par les conjoints de couples mixtes. Lorsqu'on observe l'effacement de la différence culturelle au profit de l'un des conjoints et soumission de l'autre, il y a relation dissymétrique entre les conjoints. Un affrontement culturel se développe lorsqu'il y a compétition réglée entre les deux modèles culturels des parents. Dans ces situations, une rivalité entre les conjoints s'instaure qui vise à imposer leurs choix culturels respectifs. Les choix familiaux se présentent comme ouvertement concurrentiels. Les gains de l'un des conjoints se traduisent par des pertes pour l'autre, d'où une dominance. Enfin, on retrouve la stratégie communicationnelle, où les conjoints négocient de façon répétée la définition de leur identité familiale commune. À ces stratégies, Barbara (1993a) ajoute celle de «choix différé», c'est-à-dire lorsque les parents ne prennent aucune décision et laissent les choix à l'enfant, lorsqu'il aura atteint l'âge de les faire.

2.2 Marqueurs identitaires

Quelles traditions familiales les parents transmettent-ils aux enfants? Dès la naissance des enfants, des décisions difficiles portant sur les valeurs et les pratiques s'imposent aux couples mixtes. Parmi les choix les plus souvent analysés dans les études, on retrouve le prénom (Varro, 1993; Streiff-Fenart, 1990b; Barbara, 1993a), la langue (Varro, 1993; Streiff-Fenart, 1990a) et la religion (Streiff-Fenart, 1990a; Varro, 1993) incluant la question du baptême et de la circoncision (Streiff-Fenart, 1990a). Les principes d'éducation (Passerieux, 1989) et la nationalité font plus rarement l'objet d'analyses.

Choix des prénoms

Le choix d'un prénom par les parents de couple mixte a souvent suscité l'intérêt des chercheurs (Streiff-Fenart, 1989a; Barbara, 1993a; Muller, 1987; Passerieux, 1989; Varro et Lesbet, 1986; Varro, 1993). Ce choix n'est jamais neutre en raison de la fonction symbolique que remplit le nom personnel dans la définition de l'identité sociale de l'individu (Streiff-Fenart, 1989a). Le prénom attribué représente, par la simple appellation phonique, un choix

particulièrement révélateur des stratégies identitaires : «Derrière la recherche du prénom, c'est bien l'identité de l'enfant à naître qui commence à devenir une préoccupation pour les parents, les grands-parents et tout l'entourage familial» (Barbara, 1993a : 170). Il s'agit d'un moment marquant de l'histoire familiale, qui contraint les parents à manifester publiquement l'identité transmise aux enfants (Streiff-Fenart, 1989b). Plus qu'une identité individuelle, puisque le stock des prénoms est toujours plus ou moins limité, le prénom donné exprime la volonté des parents face à l'identité sociale, familiale, nationale, religieuse de l'enfant : «Il marque l'appartenance à un parent, à une parentèle, à un État ou aux deux » (Varro et Lesbet, 1986 : 140). Il vise à reproduire à travers une même descendance deux identités nationales, culturelles et religieuses (Streiff-Fenart, 1989b; Varro, 1995a).

Le pouvoir de nommer l'enfant ne se trouve jamais octroyé au hasard aux conjoints. Le prénom est révélateur, au sein même de la famille, des relations entre le père et la mère (Barbara, 1993a). L'attribution des prénoms dans les familles mixtes est aussi généralement considérée comme un indicateur du rapport de force entre deux lignées familiales. Il met en évidence l'importance inégale de l'enjeu que représente la nomination de l'enfant pour les deux lignées (Streiff-Fenart, 1989a). Ce rapport de force s'observe dans le cas des familles franco-maghrébines (Muller, 1987; Varro et Lesbet, 1986; Streiff-Fenart, 1989a), tout comme dans les familles franco-américaines et franco-allemandes (Varro, 1995a).

Les conjoints adoptent deux types de stratégies. Soit l'invisibilisation, par l'attribution d'un prénom neutre, ou l'affirmation ethnique, par l'attribution d'un prénom marqué : «l'un visant à éviter les effets stigmatisants qu'entraîne la possession d'attributs culturels caractéristiques d'un groupe socialement méprisé; l'autre visant à manifester à travers eux et de façon ostentatoire, la fidélité à un groupe d'origine dont le reniement est, du fait même du mariage mixte, en question» (Streiff-Fenart, 1989a : 118). Il peut s'agir aussi d'une affirmation ethnique ou de la création d'une nouvelle identité syncrétique : «Lorsque deux origines «rivalisent» dans la même famille, les prénoms donnés aux enfants peuvent être analysés par rapport à la volonté de transmettre l'identité d'un côté de la famille plutôt que l'autre ou au contraire de créer une sorte d'identité syncrétique» (Varro, 1995a : 146).

L'affirmation ethnique se traduit par l'attribution d'un prénom marqué. Ce dernier semble renvoyer plus souvent à la lignée paternelle qu'à la lignée maternelle, le père jouant un rôle prédominant dans l'appellation des enfants. Dans ses études sur les Franco-Américains et sur les Franco-Allemands, Varro (1995a) observe que les prénoms choisis dans la culture paternelle sont deux fois plus nombreux. Dans les unions entre Québécoises et Haïtiens ou Africains, le prénom est toujours donné par le père (Passerieux, 1994). Cette tendance semble plus forte lorsque le père est d'origine musulmane (Varro et Lesbet, 1986). Dans les couples français/maghrébines, c'est le père qui choisit le prénom, car celui-ci semble dépourvu d'enjeu pour la mère, exclue de son groupe. Dans les couples maghrébins/françaises, les deux stratégies se présentent plus ouvertement comme concurrentielles car la nomination est un enjeu pour les deux lignées. Toutefois, le père l'emporte puisque ces couples dotent de façon exceptionnelle leur enfant d'un premier prénom français (Streiff-Fenart, 1989a).

Les stratégies de compromis et de partage sont pratiquées grâce à l'attribution de prénoms neutres, internationaux, passe-partout, bilingues ou doubles (Barbara, 1993a; Streiff-Fenart, 1989a; Varro et Lesbet, 1986; Muller, 1987; Marcoux, 1993). Dans les couples franco-maghrébins, les parents évitent des prénoms très fortement christianisés ou à connotation fortement islamique. C'est aussi la solution majoritaire choisie par les parents franco-américains (Varro et Lesbet, 1986). Dans les familles francophones/anglophones de la région d'Hull/Ottawa, la stratégie consiste à donner des prénoms bilingues (Marcoux, 1993).

Transmission de la religion

La religion constitue un autre domaine où s'élabore une négociation entre les parents, accentuée par l'impossibilité pour l'enfant d'en posséder deux. Toutefois, il semble que la socialisation religieuse de l'enfant soit rarement l'enjeu de conflits conjugaux (Abdouh, 1989; Streiff-Fenart, 1990b). Elle ne constitue pas un terrain conflictuel dans les cas où un des conjoints s'est converti à la religion de l'autre, lorsqu'il y a un respect religieux mutuel et lorsque les parents ne sont pas pratiquants. À ce propos, les situations très variées des couples mixtes ne permettent pas d'élaborer de théorie sur le plan de la religion (Barbara, 1993a).

Dans les quelques études qui observent la volonté des parents de transmettre des croyances et des pratiques religieuses aux enfants, c'est la religion du père qui semble être

transmise. Abdouh (1989) indique que les couples maghrébins/qubécoises n'ont pas connu de conflits dans le choix de l'éducation religieuse de leurs enfants et qu'une majorité d'entre eux ont donné une éducation religieuse musulmane à leurs enfants. Dans son étude sur des femmes québécoises converties à l'islam et mariées à des Algériens, Martin (1995) montre l'importance de la religion musulmane dans la socialisation des enfants. La motivation pour l'homme de la conversion de sa partenaire consiste à transmettre des valeurs musulmanes aux enfants sans qu'il y ait conflit d'allégeance pour eux. Dans sa recherche sur les choix des familles franco-maghrébines, Streiff-Fenart (1989b) indique qu'en dépit de la volonté manifeste des parents d'éviter à l'enfant les marques d'appartenances à l'une ou l'autre communauté religieuse, la pratique de la circoncision des enfants mâles est générale dans les couples dont l'époux est maghrébin. Dans ces familles, lorsque les parents arrivent à un compromis, la religion sacrifiée est dans tous les cas celle de la mère. Dans les familles américaines/français traitées par Varro (1993), c'est aussi le père qui donne la religion catholique aux enfants.

Dans plusieurs recherches, un nombre important de familles mixtes ont décidé de ne pas faire de leur différence religieuse un enjeu ou encore ne sont pas pratiquantes (Varro, 1995a; Streiff-Fenart, 1989b; Abdouh, 1989, Barbara, 1993a; Lee Sung, 1990a). Lorsque les mariages mixtes impliquent une différence de religion importante, les parents optent pour un choix différé (Barbara, 1993a). Varro (1995a) observe que la majorité des familles mixtes se donnent pour non pratiquantes. Dans l'étude de Streiff-Fenart (1990a), soit que les parents franco-maghrébins minimisent l'importance de leurs propres convictions ou qu'ils partagent une commune incroyance. Parmi toutes les catégories socioprofessionnelles, il semble que ce soient généralement les cadres supérieurs qui attachent beaucoup moins d'importance à ce que les enfants adoptent leur propre religion (Abdouh, 1989).

Si la religion de l'enfant pose rarement problème au sein du couple, elle fait parfois l'objet de très fortes pressions de la part de l'entourage familial (Abdouh, 1989; Streiff-Fenart, 1990a). En fait, deux situations se présentent. Ou bien l'environnement est très permissif, ou bien il est peu tolérant et très normatif (Barbara, 1993a).

Pratiques langagières

La ou les langues transmises à l'enfant, en tant que marqueur identitaire révélateur d'une continuité ou non de la culture, peuvent aussi constituer un enjeu entre les conjoints. La langue parlée dans le quotidien ne se présente jamais comme une pratique neutre. Elle structure la pensée de l'enfant et celui-ci appartient à la langue qu'il parle couramment (Barbara, 1993a). Une telle question a fait l'objet de quelques études. Par exemple, Varro (1993, 1995a) calcule la transmission de l'identité principalement à partir de la transmission de la langue.

Les situations les plus diverses peuvent se présenter selon les couples et les lieux de résidence (Barbara, 1993a). Toutes les études mentionnent la prédominance de la langue du pays de résidence dans l'existence de l'enfant. Celle-ci est toujours transmise, parfois avec une autre langue, mais souvent seule. Elle devient la langue dominante à l'école et avec les camarades. En France, la transmission d'une seule langue est encore, comme l'avait noté auparavant Baruch (1987), une pratique fréquente. Dans sa recherche, Streiff-Fenart (1989b) indique que la question linguistique ne constitue pas véritablement un enjeu dans les couples franco-maghrébins et que dans tous les cas, la langue familiale est le français. Le conjoint maghrébin ne transmet pas sa langue maternelle, qu'il s'agisse de l'arabe ou du berbère.

Les couples ne privilégient pas toujours qu'une seule langue et la socialisation dans les deux langues est aussi observée, principalement dans les études canadiennes. Par exemple, dans les couples maghrébins/qubécoises, les enfants s'exprimant uniquement en français sont rares (Abdoh, 1989). En général, les langues arabe et française sont apprises sauf dans les familles de position sociale peu élevée, où seul le français est généralement parlé. Si les familles francophones-anglophones de trois villes d'Ontario n'encouragent pas toujours le bilinguisme, quelques femmes apprennent le français à leurs enfants en plus de l'anglais (Heller et Levy, 1991). Pour leur part, les couples francophones-anglophones de la région de Hull/Ottawa étudiés par Marcoux valorisent le bilinguisme des enfants (1993). Ils le considèrent comme la marque la plus évidente de leur biculturalité qui y trouve une sorte de légitimation. Dans une étude sur les divers mécanismes impliqués dans la transmission de la langue par des femmes francophones mariées à des anglophones au Yukon, Comeau (1997) observe que ces femmes s'accordent sur l'importance de l'acquisition de l'anglais par leurs enfants tout en essayant de leur transmettre des notions de français. Les stratégies adoptées à cette fin passent ou non par le biais

d'institutions françaises, de liens sociaux ou de parenté et bénéficient ou non d'une coopération du conjoint anglophone. La volonté de tirer profit au maximum des ressources en place pour assurer le bilinguisme de leurs enfants apparaît ferme principalement chez les Franco-Yukonnais de classe moyenne. En France, le bilinguisme a été étudié principalement par Varro (1995a). Pour cet auteur, le choix d'une école bilingue signale la valorisation du bilinguisme par les parents.

Principes d'éducation

Beaucoup moins étudiés, les principes d'éducation et le contenu éducatif de l'apprentissage sont pourtant considérés comme un des problèmes principaux auxquels sont confrontés les couples mixtes (Barbara, 1993a; Delcroix, 1990; Passerieux, 1989, 1994; Muller, 1987; Assensoh et Assensoh, 1998). Les auteurs abordent très peu également la question de la transmission des valeurs et des pratiques culturelles dans le quotidien. Chaque culture comporte des notions implicites quant à la place de l'enfant dans la famille et dans la société (Delcroix, 1990). Pour élever les enfants, les partenaires ont souvent tendance à faire référence à leurs propres expériences et modèles éducatifs (Muller, 1987; Lee Sung, 1990a). Plusieurs sujets peuvent être source de divergences au sein des couples : la différence de traitement fait aux filles et aux garçons, la permissivité ou le respect de l'autorité, etc. Par exemple, dans les unions entre Québécoises et Haïtiens ou Africains, les confrontations, en ce qui a trait à l'éducation, proviennent surtout des débats autour du concept d'autorité (Passerieux, 1989). Dans ces situations, le rôle des femmes apparaît déterminant (Muller, 1987; Passerieux, 1989). En tant que mères, les femmes assument les premiers apprentissages de leurs enfants et passent avec eux des temps privilégiés : « Le pouvoir des mères est immense dans la mesure où les gestes éducatifs ou les soins répétés comptent beaucoup pour l'enfant, et cela en fonction de la multitude de connivences qui se nouent dans les échanges quotidiens » (Muller, 1987 : 164-65).

Nationalité

Élément de l'identité des individus, la nationalité transmise par les parents à leurs enfants est rarement prise en compte dans les études. Pourtant, le choix de la nationalité de l'enfant demeure une question importante pour le couple mixte (Barbara, 1993a). Dans son étude sur la construction de la parenté chez les couples mixtes, Combes (1998) se penche sur les nationalités données aux enfants et sur les liens possibles entre celles-ci et l'attachement au pays d'origine.

L'importance qu'accordent les parents à leur nationalité varie sensiblement, tout comme le désir de la transmettre à leurs descendants. Les enfants sont tous Français et ceux de deux des familles étudiées ont la double nationalité. Non seulement l'importance attachée à la nationalité par les adultes interviewés est des plus variables, mais qu'elle soit faible ou forte n'a guère d'incidence sur la nationalité des enfants. En outre, qu'ils se montrent ou non indifférents à cet égard ne change rien à l'attachement au pays et à la culture d'origine. Les pratiques varient également en fonction de la législation particulière de chaque pays (Barbara, 1993a). La quasi-totalité des familles maghrébo-qubécoises étudiées par Abdouh (1989) a donné une double nationalité à ses enfants.

2.3 Signification des marqueurs identitaires

Les éléments généralement considérés comme des traits distinctifs constitutifs de l'identité ne le sont pas forcément pour tous. Selon les groupes, la valeur symbolique des choix de socialisation opérés diffère. Certains constituent des signes ou des marqueurs d'appartenance et d'autres sont moins investis d'une signification identitaire. La différence de signification des langues, du prénom, de la religion, etc. pour le sujet fait qu'il n'est pas possible de poser ces marqueurs comme universels (Philippe et Varro, 1994). Par exemple, chez les Franco-Maghrébins, la circoncision est plus un enjeu que la langue (Streiff-Fenart, 1990a). Chez les Franco-Maghrébins (Streiff-Fenart, 1989a) tout comme chez les Franco-Américains (Varro, 1993), la religion et le prénom sont des enjeux plus importants que la langue. Pour les pères des couples franco-cambodgiens, ce n'est pas au niveau du prénom donné à l'enfant que se manifesterait l'identité cambodgienne, puisqu'ils ne veulent pas lui causer de préjudice social; cela sera plutôt au travers du système relationnel qu'il apprendra dans la famille : respect des anciens, fréquentations du côté paternel et apprentissage de la langue khmère (Varro et Lesbet, 1986).

De plus, les grands marqueurs que sont la langue, la religion, la nationalité, etc. ne sont pas toujours ce qui compte le plus dans la vie quotidienne d'un individu ou d'un couple (Philippe et Varro, 1994). Parce que la notion de culture et celle d'identité ne détiennent pas toujours le même poids pour tous, il est nécessaire de nuancer le concept de négociation (Philippe et Varro, 1994). En fait, il existe une grande différence, rarement prise en compte dans les travaux, dans la conception de la culture selon les appartenances tant socioéconomiques que nationales. D'autre part, les hommes et les femmes revendiquent de façon distincte leur appartenance culturelle, alors

qu'on postule qu'ils partagent les mêmes intérêts face à la culture et lui attribuent les mêmes contenus identitaires. Dans la comparaison qu'elles font de deux corpus, Philippe et Varro (1994) observent que les points de crispation pour les couples ne sont pas toujours les mêmes. Dans un cas, il s'agit du choix des langues ou des religions et dans l'autre de la gestion du temps, de l'argent et de l'espace propre du couple par rapport aux prérogatives de la famille élargie ou des groupes d'appartenance de l'un et de l'autre.

En plus des différences entre les groupes, une diversité de stratégies peut aussi coexister au sein d'un même type de couples mixtes. Des différences existent entre les individus au niveau des éléments déterminants de l'éducation d'un enfant de couple mixte, différences accentuées par plusieurs facteurs. Ces remarques font ressortir l'importance de se pencher sur plusieurs marqueurs identitaires, de comparer plusieurs groupes entre eux et d'examiner plus à fond les variables influençant les décisions parentales.

2.4 Facteurs déterminants dans les choix des parents

Si les pratiques parentales concernant les enfants reflètent la volonté de leur transmettre une identité, celles-ci sont influencées par de nombreux facteurs. Il n'existe pas de consensus sur leur importance, laquelle varie d'une situation à l'autre. Pour expliquer les choix, les auteurs se tournent principalement vers les facteurs qui interviennent dans les rapports conjugaux, notamment les rapports de sexe, la lutte entre deux lignées et entre deux groupes. Ils insistent également sur le statut socioéconomique des conjoints, le racisme, les rapports inégalitaires entre les pays d'origine des parents et leur passé colonialiste, le statut des langues et le pays de résidence.

Rapport de force et sexe du conjoint

Pour de nombreux auteurs, l'analyse privilégiée pour étudier les pratiques parentales est celle du rapport homme-femme (Philippe et Varro, 1994; Varro, 1993; Streiff-Fenart, 1989a). Selon eux, les choix opérés par les parents sont révélateurs du rapport de force existant entre les conjoints, qu'ils soient égalitaires ou inégalitaires, et témoignent concrètement des répartitions de pouvoirs entre les conjoints (Barbara, 1993a). Un rapport dominant-dominé existerait au sein du couple et la rivalité pour le partage d'un pouvoir conjugal, dont l'enfant est le principal enjeu, en

est la manifestation par excellence (Varro, 1993). L'importance des rapports de sexe détermine donc lequel des deux parents dans le couple prend les décisions. Les positions respectives des parents dans la hiérarchie des sexes déterminent le rapport de force entre les parents. Des termes tels que «monnaie d'échange symbolique», «victoire», «échange» sont mis de l'avant pour décrire les choix des parents à l'endroit de la socialisation de l'enfant (Varro, 1993).

Les couples mixtes servent de laboratoire pour observer les rapports conjugaux et les rapports de force à l'œuvre dans tout couple (Barbara, 1993a; Varro, 1995a, 1998; Philippe, 1994). Ainsi, le mariage mixte procure une réflexion sur le mariage en général et le couple en particulier : «Il s'agit d'un effet de grossissement des enjeux habituels entre hommes et femmes, ici révélés de manière plus manifeste à travers les crises conjugales. Dans ce type d'approche, les éléments de l'identité de chaque conjoint, qui sont repérables, sont envisagés du point de vue de la concurrence entre les deux protagonistes» (Philippe, 1994 : 222).

Est-ce la mère ou le père qui l'emporte? Dans les situations de choix univoques en faveur d'un groupe, c'est généralement le père qui décide, peu importe son origine (Streiff-Fenart, 1990b). Par exemple, chez les couples franco-américains, les pères français transmettent la religion. Toutefois, si les conjoints ont connu des mixités dans leurs familles d'origine, la religion demeure effacée (Varro, 1993). Le plus souvent, le choix des prénoms des enfants revient aux pères (Passerieux, 1989; Streiff-Fenart, 1989a; Varro et Lesbet, 1986). Toutefois, le rôle des femmes ne s'avère pas négligeable, comme des auteurs l'ont souligné à propos des principes éducatifs. Souvent, ce sont elles qui tiennent, plus que leur mari, à ce que leurs enfants apprennent des éléments de la culture d'origine de leur père (Passerieux, 1989). Dans son étude sur la transmission de la judéité dans des couples mixtes, Judd (1990) note l'influence prépondérante de la mère sur l'éducation des enfants. Lorsque le parent juif est la mère, l'enfant court plus de chance de se voir inculquer les principes juifs. Cette situation s'explique par le rôle principal que joue la mère chez les Juifs dans la transmission de la religion.

Dans les situations où le problème des choix autour de la transmission des facteurs identitaires s'est résolu par effacement ou compromis, ne marquant pas un enfant comme appartenant à une culture plutôt qu'à l'autre, on considère qu'il y a égalitarisme entre les conjoints (Varro, 1993). Mais certains compromis ne le sont qu'en apparence seulement. Comme le montre Varro (1993), dans les familles français/américaines, les prénoms et la religion

semblent avoir servi de monnaie d'échange symbolique entre les parents. La mère transmet la langue anglaise à ses enfants et, en retour, le père donne la religion et/ou le prénom. Mais dans les faits, l'avantage revient au père français, car les enfants parleront de toute manière le français, qui est la langue du pays de résidence : «Leur bilinguisme est certes une victoire pour la femme transplantée, il signifie qu'elle a réussi à transmettre une partie importante de son identité, mais il est difficile d'évaluer le prix subjectif de ce qu'elle a donné pour l'obtenir (le prénom et, le plus souvent, la religion). L'homme a obtenu que les enfants soient élevés dans sa religion (catholique, le plus souvent), mais lui, par contre, n'a pas dû donner sa langue, puisque les enfants sont, non pas anglophones, mais bilingues avec le français dominant» (Varro, 1993 : 23).

Mais ces couples se trouvent rarement seuls face à de telles décisions, l'enfant étant considéré par quelques auteurs non seulement comme un enjeu entre les conjoints mais aussi entre les groupes (Barbara, 1993a; Streiff-Fenart, 1990b; Lagaune, 1995). Les conjoints subissent les pressions extérieures de leurs familles et de leurs sociétés. Les groupes d'appartenance, le statut du pays d'origine des conjoints, l'appartenance sociale, le statut des langues, etc. influencent à leur tour les rapports de sexe.

Les lignées familiales

Les choix des parents témoignent, outre des rapports de force entre les conjoints, de la lutte que se livrent les deux lignées familiales et des pressions exercées sur eux (Guyaux *et al.*, 1992; Delcroix, 1990; Lagaune, 1995; Streiff-Fenart, 1990a; Barbara, 1993a). L'enfant apparaît comme un enjeu symbolique : c'est à travers lui que se perpétuera la lignée et les deux familles s'opposent dans ce combat pour la transmission de leur héritage culturel (Lagaune, 1995). Pour les familles des conjoints, le mariage mixte représente un défi parce qu'il engendre un risque de déséquilibre et de rupture par rapport aux transmissions religieuses, culturelles et sociales (Delcroix, 1990).

C'est d'ailleurs dans le domaine de la socialisation de l'enfant que les conjoints subissent le plus fortement les pressions contraires de leurs lignées familiales respectives (Streiff-Fenart, 1990a). Ce point explique pourquoi l'arrivée de l'enfant renoue, dans bien des cas, les contacts avec la famille, souvent interrompus lors du mariage (Abdouh, 1989) et réintroduit le couple mixte dans un réseau élargi d'influences sociales (Streiff-Fenart, 1990a). L'opposition ou la

réticence du milieu familial se trouvent alors réactivées par la naissance de l'enfant (Barbara, 1993a). Les groupes familiaux, avec l'arrivée de l'enfant, luttent pour imposer leurs propres modèles culturels (Streiff-Fenart, 1990a). Moins prêts à des compromis, les grands-parents exercent des pressions pour que les petits-enfants soient élevés selon leurs normes culturelles. C'est le cas des couples franco-allemands pour qui la religion des enfants ne représente pas un enjeu important, mais qui dans ce domaine subissent les pressions de leurs parents. Ceux-ci ne se privent pas pour essayer de tirer les enfants de leur côté sur le plan de la pratique religieuse (Varro, 1995a). Pour les femmes anglaises et américaines mariées à des Indiens, parce que la belle-famille tente d'imposer ses propres modèles de socialisation, l'éducation des enfants devient une source de difficultés (Joshi et Krishna, 1998). L'attribution des prénoms dans les familles franco-maghrébines constitue également un indicateur du rapport de force entre deux lignées familiales visant à reproduire à travers une même descendance deux identités nationales, culturelles et religieuses (Streiff-Fenart, 1990a).

L'arrivée du premier enfant peut, au contraire, dissiper l'opposition des familles. Dans le cas des Sino-Américains, par exemple, les grands-parents participent activement à l'éducation des enfants, principalement à travers le gardiennage (Lee Sung, 1990a). Peu d'études examinent l'influence du réseau familial sur l'identité des jeunes et la prédominance du réseau de l'un ou l'autre des conjoints dans la vie familiale. Dans une recherche sur les couples mixtes entre Franco-Québécois et Québécois d'autres origines, Fournier (2001) constate une légère prédominance du réseau familial de ces derniers sur la vie de ces couples. Pour sa part, Leblanc (2001), dans une recherche sur l'identité ethnique d'enfants issus de mariages mixtes entre Arméniens et non-Arméniens à Montréal, montre comment la famille élargie joue un rôle primordial au niveau de la transmission de l'arménité.

Le groupe d'origine

Pour quelques auteurs, le rapport entre les cultures fait du mariage mixte un laboratoire des relations interculturelles, à l'intérieur duquel prend place une confrontation (Barbara, 1993a; Streiff-Fenart, 1989a; Martin, 1995; Delcroix, 1990). À propos des couples mixtes, Delcroix écrit : «Ils sont autant de laboratoires permanents de recherche, de réflexion et d'expérimentation de la société culturelle et de ses problèmes» (1990 : 29). Vu sous cet angle, le mariage mixte implique, à travers la relation entre deux individus, le rapport des deux groupes auxquels ils

appartiennent. L'enfant devient alors un enjeu entre les sociétés. Les rapports conjugaux seraient fonction des positions respectives des époux dans la hiérarchie des cultures, des statuts de dominant ou de dominé de leur pays d'origine. D'où l'importance, dans les recherches, de tenir compte des représentations sociales. L'environnement social, politique et culturel dans lequel les conjoints évoluent, tout comme les rapports politiques entre États, affectent leur vie (Cottrell, 1990; Guyaux *et al.*, 1992). De plus, en affectant les attitudes vis-à-vis différentes nationalités, la configuration du monde actuel se répercute sur la vie des couples mixtes, en favorisant ou non leur niveau d'acceptation par la société (Cottrell, 1990).

Pour comprendre le rapport entre les cultures, on doit, selon Barbara (1993a), tenter de répondre à certaines questions : En quoi l'histoire des rapports entre un pays dominateur et un pays dominé pendant plusieurs décennies de colonisation influence-t-elle la vie d'un couple mixte et de ses enfants? Quels étaient dans le passé les rapports entre les pays de chaque conjoint? Étaient-ils cordiaux ou conflictuels? Y a-t-il eu des guerres qui les ont affrontés pendant des années?

Est-ce le groupe majoritaire ou minoritaire qui l'emporte? Généralement, selon les observations, plus les relations entre groupes sont inégalitaires et tendues, plus les unions mixtes des membres de ces groupes sont fragiles et les choix affectés. Ce rapport de force n'intervient guère dans les couples franco-américains (Varro, 1993), mais est très perceptible dans le cas des couples franco-maghrébins (Streiff-Fenart, 1989a) où existe une relation asymétrique entre les conjoints. Dans ce dernier cas, la négociation s'exerce toujours au profit de l'homme, et presque toujours au profit de l'homme français. Il y aurait donc domination de l'univers culturel de ce dernier.

Une question peu adressée dans ces recherches est celle du degré d'attachement des conjoints à leur groupe respectif. Dans plusieurs études, les conjoints deviennent les ambassadeurs de leurs pays respectifs (Varro, 1995a) et porteurs d'une culture particulière : «Vivre à deux cultures (ou même à trois), c'est accepter d'abord de se reconnaître porteur, au plus profond de soi, d'une histoire et d'une éducation dans sa propre société et sa famille, sa religion telle qu'elle a été vécue» (Guyaux *et al.*, 1992 : 17). Dans cette optique, la rencontre entre les conjoints équivaut à une confrontation de cultures, chacun cherchant à imposer ses codes culturels. Les auteurs qui analysent les conflits conjugaux les attribuent souvent à la

différence culturelle censée exister entre les époux (Joshi et Krishna, 1998; Assensoh et Assensoh, 1998). Ce faisant, non seulement le groupe apparaît comme un tout homogène, mais il est sous-entendu que chacun a intériorisé des identités prescrites et est porteur des traits de ces identités : «La plupart des études des couples mixtes ont jusqu'ici occulté les difficultés sociales derrière les différences culturelles. Ils ont fait disparaître les couples réels derrière des communautés postulées comme étant leurs lieux d'appartenance «naturels». Envisager les couples comme des sociétés multiculturelles «en miniature», par exemple, c'est postuler qu'une société est composée de communautés antagoniques» (Philippe et Varro, 1998 : xxx). C'est aussi insister sur les différences aux dépens des similitudes (Breger et Hill, 1998).

On doit donc se demander si les conjoints se détachent de leurs groupes ou s'ils gardent des liens puissants avec leur communauté. Il est essentiel de savoir comment chaque acteur social se situe par rapport à son groupe d'origine (Collet, 1994, 1998). Quelles sont les valeurs intériorisées et/ou remises en cause et quel est le comportement spécifique de l'individu? Quelle relation doit-on établir entre l'individu et le groupe? La contraction du mariage en lui-même fournit un indice d'une certaine distance : «Si la mixité présuppose et manifeste donc bel et bien un degré avancé d'indifférence à l'égard de ce qui est censé les distinguer, en tout cas au départ, ou qu'une distance a été prise vis-à-vis des communautés ou des appartenances d'origine, n'est-ce pas abusif de continuer à étudier ces couples comme s'ils se réfèrent toujours aux groupes dont ils sont issus?» (Varro et Philippe, 1994 : 219).

Pour Varro et Philippe (1994), les contacts culturels au sein du couple ne produisent pas toujours les mêmes effets. Parmi les couples qu'elles ont étudiés, ces auteures observent soit un raidissement de l'identité individuelle qui se polarise sur une identité collective (religieuse, nationale, ethnique, etc.) en renvoyant chacun à son appartenance d'origine; soit une domination de l'un par l'autre; soit au contraire l'élaboration d'une identité nouvelle. Dans ce dernier cas, il ne s'agit plus «d'une perte ou d'une assimilation mais de la production de «nouvelle culture», de biculturalisme, d'un métissage positivement connoté» (Varro et Philippe, 1994 : 218). Ces trois types de comportements apparaissent tour à tour dans les diverses études sur le sujet.

La naissance de l'enfant marque parfois le retour des conjoints à l'identité de leur groupe respectif (Abdouh, 1989). Pour cette raison, l'éducation des enfants est souvent un des principaux points de confrontation des unions mixtes (Passerieux, 1994; Marcoux, 1993). Il s'agirait d'un

secteur où les hommes expriment la volonté de maintenir leurs valeurs (Passerieux, 1994). Toutefois, non seulement l'éducation ne se révèle pas toujours un sujet important de disputes (Lee Sung, 1990a), mais lorsqu'il y a confrontation, elle ne conduit pas nécessairement au conflit. Les conjoints peuvent faire preuve d'ouverture à l'autre. Les couples étudiés par Passerieux, tout en se montrant très vigilants, sont très portés à réaliser des efforts : «Leurs deux mots d'ordre sont tolérance et compréhension. Tolérance et compréhension conduisent à s'intéresser à la culture de l'autre, à l'accepter dans ses différences. Il semble d'ailleurs que l'union soit basée sur le principe de la différence qui unit face à l'environnement plutôt qu'elle ne sépare. Dans l'ensemble, les conjoints sont ouverts à la culture de l'autre et prêts à remettre en question leurs propres valeurs» (1989 : 123).

Les conjoints recherchent souvent le compromis. Dans la majorité des cas, la socialisation de l'enfant dans les familles mixtes semble avant tout orientée par le désir des parents de lui éviter le conflit d'identité et de neutraliser les influences contradictoires des deux groupes familiaux et culturels (Streiff-Fenart, 1990a; Marcoux, 1993). Dans une étude sur les couples francophones/anglophones de la région Hull/Ottawa, Marcoux (1993) note que les principaux problèmes rencontrés par les conjoints concernent l'éducation des enfants. Les couples visent toujours le compromis et c'est dans ce domaine qu'ils déploient le plus d'efforts pour parvenir à une solution. Par rapport à certains aspects de la socialisation de l'enfant, des compromis et des stratégies de neutralisation sont mis à l'oeuvre. Quant à Combes (1998), elle note que l'idée selon laquelle il est de l'intérêt de l'enfant d'être dans la norme est très largement partagée par les parents de couples mixtes et non mixtes. Ce souci de conformité se trouve parfois amplifié par la mixité.

Quelques rares recherches portent directement sur la question de l'identité des conjoints en situation de couple mixte (Marcoux, 1993; Luke, 1994; Martin, 1995; Heller et Levy, 1991, 1993). Par exemple, dans son étude sur les Francophones et Anglophones au Canada, Marcoux (1993) a pour objectif de voir ce qu'il advient de l'identité socioculturelle en situation de rencontre interculturelle.

Dans les études sur le sujet, les auteurs notent l'influence du mariage mixte sur l'identité des conjoints. La mixité ne provoque pas toujours le rejet de la culture par le conjoint appartenant au groupe minoritaire (Cottrell, 1990). Celui-ci peut conserver et transmettre ses propres normes

et pratiques culturelles. C'est le cas de certaines femmes francophones vivant en Ontario, mariées à des hommes anglophones, qui revendiquent l'usage du français (Heller et Levy, 1993). Le mariage mixte entraîne parfois l'adoption de nouvelles références identitaires chez un ou les partenaires (Luke, 1994; Martin, 1995). Luke (1994) parle des transformations de l'identité chez des femmes australiennes mariées à des hommes de couleur. Dans une étude sur des femmes d'origine québécoise dont le conjoint est Algérien, Martin (1995) examine la conversion religieuse à l'islam des femmes, plus spécifiquement son impact sur l'identité des converties. Ces femmes se montrent très critiques de la société québécoise. Toutefois, aller au-delà de sa culture ne s'accompagne pas nécessairement du rejet de celle-ci (Cottrell, 1990). De tels résultats contredisent les études américaines qui considèrent les mariages mixtes comme indicateurs de l'assimilation des groupes immigrés. Ces recherches considéraient l'union mixte comme significative du détachement opéré par le conjoint appartenant au groupe minoritaire face aux valeurs et normes de son groupe d'origine.

Certains parents créent un univers proprement biculturel, c'est-à-dire un espace où la marque des deux cultures se fait sentir. Cottrell (1990) note que toutes les études réalisées avant 1990 sur le mariage international mentionnent le désir chez les conjoints de conserver une identité biculturelle. Toutefois, le degré d'incorporation de chaque culture dans la vie familiale semble varier fortement d'un couple à l'autre. Dans l'étude de Marcoux (1993), les conjoints se montrent souvent très fiers de ne pas être tout à fait comme tout le monde, sont très conscients des différences qui les distinguent et apprennent à tenir compte des spécificités socioculturelles de leur partenaire. Chez les Chinois-Américains, deux possibilités sont envisageables, soit une relation asymétrique, dans laquelle un des conjoints adopte la culture de l'autre, soit une relation symétrique dans laquelle chacun des partenaires abandonne une partie de sa culture et adopte des éléments de l'autre (Lee Sung, 1990a). Les unions mixtes se révèlent de la sorte être aussi une source d'enrichissement où des coutumes, normes, idéologies et rôles différents peuvent donner place à un choix et à une incorporation créative (Breger et Hill, 1998). Toutes les femmes rencontrées par Imamura (1988) ont exprimé le désir d'élever leurs enfants de façon biculturelle. Si les stratégies favorisées par des femmes francophones de l'Ontario, mariées à des Anglophones, pour encourager le bilinguisme chez leurs enfants varient, pour toutes, la compétence de leurs enfants dans les deux langues est essentielle (Heller et Lévy, 1991).

Si l'intensité de l'affrontement est proportionnelle au degré d'attachement de chacun des conjoints à sa culture, dans la mesure où cet attachement accentue ou minimise les écarts culturels au sein du couple, celui-ci dépend de plusieurs facteurs. Il varie en fonction du statut socioéconomique, de l'éducation, de la pratique religieuse, de l'âge, du sexe, des personnalités en présence et de l'état des relations entre les groupes d'origine et de la législation (Passerieux, 1989; Breger et Hill, 1998). Toutefois, l'accent placé sur les différences ethniques et raciales dans les recherches a pour conséquence d'atténuer la portée de l'effet de ces facteurs sur l'identité tout comme sur les rapports entre conjoints, entre lignées familiales et entre sociétés.

Autres facteurs

L'appartenance sociale

À propos de l'éducation de l'enfant, les situations varient considérablement selon la position sociale du couple (Varro, 1993; Streiff-Fenart, 1990a; Barbara, 1993a). À statuts socioprofessionnels comparables, Varro observe qu'il y a plus de points communs que de différences entre un couple franco-maghrébin et un couple franco-américain vivant en France et qu'il y a probablement aussi plus de points communs entre eux qu'entre deux couples de la même définition juridique vivant dans des pays différents (Varro, 1993).

Certains traits caractérisent les couples appartenant à une classe élevée. Les unions mixtes entre personnes de milieux aisés et scolarisés semblent plus fréquentes et plus faciles du fait d'une insertion sans heurts (Passerieux, 1989). Dans les milieux intellectuels par exemple, la mixité est privilégiée et les pratiques de socialisation sont souvent délibérément pluriculturelles : «Elles sont sous-tendues par une vision positive de la dualité culturelle faisant du «métissage» une valeur en soi qu'il ne s'agit pas de réduire mais de promouvoir comme un style de vie distinctif » (Streiff-Fenart, 1990a). Plus le statut socioéconomique et le niveau d'éducation des conjoints sont élevés, plus la mixité semble vécue comme un enrichissement (Streiff-Fenart, 1989b). Les couples intellectuels adoptent fréquemment une stratégie communicationnelle qui leur permet d'élaborer un mode de vie commun et de se forger une identité familiale distinctive (Streiff-Fenart, 1989a). Chez les Franco-Américains (Philippe et Varro, 1994), comme chez les Franco-Algériens (Streiff-Fenart, 1989a), le bilinguisme est privilégié dans les milieux intellectuels et les classes moyennes.

De leur côté, les couples du milieu populaire semblent plus hostiles au mélange dont ils craignent les effets néfastes sur la formation de l'identité de l'enfant. La dualité culturelle apparaît comme une source de confusion ou un handicap social (Streiff-Fenart, 1990a, 1990b). En France, chez les Franco-Maghrébins, alors qu'on retrouve une vision positive du bilinguisme en milieu intellectuel, une vision négative est véhiculée en milieu populaire (Streiff-Fenart, 1989b). C'est donc surtout dans les milieux populaires qu'apparaissent des choix univoques privilégiant la transmission de la culture d'un des conjoints aux dépens de l'autre (Streiff-Fenart, 1990a).

Le statut socioprofessionnel peut s'avérer un facteur déterminant dans la transmission des langues. Abdouh (1989) a observé que, dans les familles maghrébo-québécoises, l'handicap financier fait pencher la balance linguistique vers la langue du lieu de résidence, le français, car il ne permet pas aux familles d'enseigner l'arabe aux enfants.

Statut des cultures et des langues

L'effet des représentations de la culture est parfois mentionné dans la littérature. Par exemple, dans son étude, Guerlet (1994) observe l'influence possible de la représentation de la culture antillaise par le couple sur la transmission du créole. De la même façon, la représentation du statut social d'une langue ne manque pas de produire des effets concrets au sein de la famille (Philippe et Varro, 1994; Varro, 1995; Heller et Lévy, 1991). Parmi les familles étudiées par Varro (1995a), les pratiques langagières semblent largement conditionnées par les statuts relatifs des langues dans ces pays. Elle parle de l'inégalité des familles devant le bilinguisme, selon le statut de la deuxième langue. En Ontario, la valeur sociale et économique du français apparaît comme l'élément explicatif le plus puissant pour rendre compte de la transmission du français aux enfants par les femmes francophones mariées à des Anglophones (Heller et Lévy, 1991). L'importance du français devient plus concrète depuis quelques années, car la maîtrise de cette langue offre maintenant de meilleures chances de succès dans la vie.

Pays de résidence

Selon quelques auteurs, l'influence du contexte social de vie quotidienne se manifeste de diverses façons. Un déséquilibre semble intervenir entre les conjoints d'un couple mixte à l'avantage du partenaire originaire de la société où le couple vit. Ce déséquilibre en faveur d'un des conjoints s'explique à la fois parce que ce dernier se trouve dans son pays, d'où une parfaite connaissance des rouages de sa culture (Passerieux, 1989) et parce que les enfants grandissent dans un lieu donné (Barbara, 1993a). Les pratiques culturelles sont plus généralement celles de la culture dominante (Cottrell, 1990). Ainsi, toutes les études montrent que c'est la langue du pays de résidence qui devient la langue principale des enfants. Mais cette situation n'empêche pas un grand nombre d'enfants d'être bilingues (Philippe et Varro, 1994; Abdouh, 1989).

Lieu d'origine

Dans leur étude sur les mariages linguistiquement mixtes menée auprès de femmes francophones dans différentes villes d'Ontario, Heller et Levy (1991) constatent que l'origine géographique des femmes détermine en bonne partie leur assurance ou leur ambivalence par rapport à leurs pratiques linguistiques et à la transmission de cette langue aux enfants. Plus la femme a vécu longtemps dans un milieu linguistiquement majoritaire, plus elle semble en mesure de s'affirmer comme francophone et de transmettre cette langue à ses enfants. À cette variable s'ajoute le fait de travailler actuellement en français et d'avoir eu accès à une formation post-secondaire.

2.5 Enchevêtrement des facteurs

Est-ce que tous ces facteurs sont exclusifs? Lesquels sont les plus importants? Si, selon les contextes, certaines variables peuvent être plus déterminantes, un grand nombre de facteurs interviennent, souvent imbriqués les uns aux autres. Dans le cas de l'éducation par exemple, celle-ci est très fortement liée au lieu de résidence de la famille, aux différents âges des enfants, à la qualité de la relation au sein du couple, à la relation qu'entretient l'individu-parent avec la société où il vit, à l'histoire des rapports entre les pays de chaque conjoint, à l'importance et la nature des infrastructures éducatives du pays de résidence (Barbara, 1993a). Pour l'analyse, il s'avère difficile de séparer ce qui constitue un révélateur de l'identité personnelle pour chaque

parent et ce qui revient à une concurrence entre deux cultures distinctes par le biais des parents, vecteurs de traits distinctifs (Philippe, 1994). Pourtant, quelques auteurs envisagent le mariage mixte uniquement comme une rencontre interculturelle, sans tenir compte également du rôle du rapport de domination entre les époux dans les prises de décisions (Marcoux, 1993; Martin, 1995). La recherche de Passerieux (1989) est une des rares à examiner simultanément le rôle de plusieurs facteurs : socioéconomiques, ethnoculturels (origine ethnique, nationale, raciale et religion) et ceux reliés aux rapports hommes-femmes.

3 IDENTITÉ DES JEUNES ISSUS DES MARIAGES MIXTES

3.1 État de la recherche sur le sujet

Une autre façon d'examiner la question de la transmission identitaire au sein des familles mixtes consiste à se pencher sur l'identité des jeunes eux-mêmes. Si les choix des parents déterminent en grande partie l'identité de leurs enfants, ces derniers participent aussi largement à ce processus. Au sein de la recherche sur les mariages mixtes, le sort des individus mixtes est un thème peu développé. Leur point de vue est rarement examiné et un nombre limité d'enquêtes est réalisé à partir d'entretiens menés auprès d'eux. Dans sa revue de littérature sur les mariages internationaux, Cottrell (1990) indique que les études sur ce type de mariage incluent rarement l'expérience et l'identité des jeunes. Quant à Luke (1994), il observe également le nombre réduit de recherches sur les enfants biraciaux. De son côté, Varro (1995a) écrit qu'on a peu exploré le sentiment identitaire des personnes qui synthétisent des traits des deux cultures.

Dans le cas de la France et du Canada, ce type d'études est quasi inexistant. Aucune étude n'a été retracée dans le cas du Canada, à l'exception d'une recherche de maîtrise sur les jeunes issus de mariage mixte impliquant des Arméniens et des Québécois (Lebrun, 2001). En France, les auteurs abordent généralement la question des enfants à travers l'examen des choix des parents à leur égard. Les études de Barbara (1993a), Philip-Asdih (1993) et de Varro (1995a) constituent les principales exceptions. Barbara (1993a), un des premiers auteurs en France à avoir étudié la question des enfants issus de couples mixtes, examine les principaux choix de l'enfant liés à son identité : le nom, l'éducation, le lieu de résidence, la religion, la nationalité. L'étude de Philip-Asdih (1993, 1994) porte sur la réaction de jeunes Franco-Maghrébins aux choix culturels

des parents à leur endroit, tout comme leur sentiment d'identité et leur image de soi. Quant à elle, Varro (1995a) se penche sur le point de vue des jeunes issus de mariages mixtes franco-allemands sur leur vie quotidienne et leurs propres expériences du bilinguisme et du biculturalisme.

Les recherches en langue anglaise abordent plus fréquemment le sujet. Cet intérêt découle de la naissance, depuis une quinzaine d'années, de toute une littérature sur la multiethnicité, la mixité et la biracialité (Root, 1992, 1996; Spickard, 1989, 2000; Maxwell, 1998; Li Po Price, 2000; Luke, 1994; Zack, 1993, 1996; Hall, 1992; Thornton, 1992; Williams, 1992; Stephan et Stephan, 1991, 2000; Sunderland, 1997). Ce développement récent a été précédé de la publication par des individus mixtes eux-mêmes de comptes rendus de leurs expériences.

Un des premiers ouvrages collectifs importants portant uniquement sur ce thème a été édité par Root (1992), *Racially Mixed People in America*. Depuis, plusieurs publications explorant l'expérience des individus d'héritage mixte ont vu le jour. L'intérêt croissant pour cette catégorie d'individus s'explique par leur nombre de plus en plus grand aux États-Unis. Il est également dû à quelques transformations ayant affecté la société américaine (tolérance accrue et mouvement d'affirmation ethnique) et ayant favorisé l'affirmation de la mixité. Ces études se penchaient à l'origine principalement sur les individus issus de mariages entre Euro-Américains et Noirs-Américains (Spickard, 1989; Root, 1992). Si ces types de mariages occupent encore le devant de la scène, un nombre grandissant de recherches s'intéressent aux jeunes issus de mariages entre Euro-Américains et Américains-Asiatiques (Spickard, 1989; Mass, 1992; Williams, 1992) et, dans une moindre mesure entre Noirs-Américains et Asiatiques-Américains (Williams, 1992; Hall, 1992). Les Japonais et les Coréens figurent au nombre des groupes asiatiques les plus fréquemment étudiés. On se penche également sur le sort des enfants issus de mariages juifs-chrétiens (Spickard, 1989). Ce thème a donné lieu surtout à la publication de monographies et de livres destinés aux parents.

Les choix, les préférences et les pratiques des jeunes figurent parmi les principaux aspects étudiés. Les choix examinés portent principalement sur les appartenances et sur les expériences et, dans une moindre mesure, sur la langue, la religion et la nationalité. Les facteurs impliqués dans ces choix constituent également une source d'interrogation, tout comme les conséquences de la mixité.

3.2 Choix des jeunes

Les études abordant le point de vue des jeunes mixtes insistent sur l'aspect volontariste de l'identité. Les choix faits par les parents influencent l'identité de leurs enfants, mais ils ne sont pas les seuls, puisque les jeunes eux-mêmes participent largement à ce processus (Philip-Asdih, 1994, 1993; Barbara, 1993a; Varro, 1995a, 1998; Maxwell, 1998). Barbara parle à ce propos de la liberté relative des enfants issus de mariages mixtes : «Au fur et à mesure qu'il devient préadolescent et adolescent, cet enfant acquiert une liberté relative pour faire ses propres choix, qui expriment alors le rejet, l'abandon ou l'adhésion à un groupe social, à une culture.» (1993a : 243).

Le degré de connaissance et de participation à chaque culture n'est pas un thème très développé dans la littérature. On connaît peu de choses sur les composantes de la mixité personnelle des enfants issus de tels mariages. Parmi les études sur le sujet, on retrouve celle de Williams (1992) portant en grande partie sur les expériences des individus américains-asiatiques au Japon. Quant à elle, Philip-Asdih (1993) s'interroge à propos des conséquences des choix éducatifs des parents sur l'image de soi des enfants de couples françaises-maghrébins. Comment l'enfant réagit-il aux choix culturels parentaux? Les acceptent-ils, les intègrent-ils, les transforment-ils? Cette enquête, menée en France auprès de familles et d'adolescents de père maghrébin et de mère française, permet d'appréhender, à partir de l'analyse de quelques cas précis, comment les adolescents se définissent à travers certains critères d'appartenance (nom et prénom, langue, religion, rapport aux deux pays).

Les jeunes mixtes sont souvent mis dans des situations de choix que ne connaissent pas de la même façon les autres enfants (Barbara, 1993a). Leurs décisions concernent l'identité et des facteurs identitaires comme les noms et prénoms, la langue, la religion et le rapport aux deux pays.

Dans les quelques recherches sur le sujet, la langue parlée retient davantage l'attention. Williams (1992) a montré que la plupart des jeunes Américains-Asiatiques rencontrés sont bilingues et qu'ils ont développé leur propre langage, un mélange de japonais et d'anglais. De son côté, Varro (1993) a examiné la langue parlée par des enfants de couples mixtes à leurs propres enfants. De nombreuses variations sont apparues au sein de son échantillon. Pour cet auteur, parmi les éléments propices au développement du bilinguisme dans la vie quotidienne des enfants

mixtes, on retrouve la pratique de la seconde langue par les parents entre eux et avec l'enfant à la maison, la fréquentation d'une école bilingue et les séjours prolongés dans leur autre pays. De nombreux facteurs (langue du pays de résidence, du père, de la mère, statut de la langue, etc.) déterminent ainsi la ou les langues parlées par les individus mixtes.

Au niveau des amitiés et des fréquentations, Williams (1992) a observé l'influence de l'origine et de la langue sur les choix des individus. Les contacts des jeunes asiatiques-américains se déroulent de façon prioritaire avec des jeunes mixtes et bilingues comme eux. Maxwell (1998) observe un phénomène similaire chez plusieurs jeunes disant rechercher et apprécier l'ouverture des personnes mixtes.

Les rares auteurs qui mentionnent la religion insistent sur son rôle minime. Maxwell (1998) fait ressortir le rapport positif qu'entretiennent les jeunes à la religion. De la même façon, le rapport aux pays des parents retient peu l'attention des chercheurs, tout comme la question de la nationalité. Certains constatent que beaucoup de jeunes maintiennent des contacts, le plus souvent positifs, avec le pays d'origine dans lequel ils ne résident pas, surtout à l'occasion des vacances. La plupart des Américains-Asiatiques rencontrés au Japon par Williams (1992) ont exprimé un sentiment positif à l'endroit de la société américaine, celle-ci apparaissant à la fois étrangère et familière.

3.3 Identité des jeunes issus des mariages mixtes

Une des questions explorées dans la littérature, principalement aux États-Unis, touche l'identité et la gestion de l'hétérogénéité des systèmes culturels (Williams, 1992; Diouf-Kamara, 1993; Stephan et Stephan, 2000; Mass, 1992; Hall, 1992; Judd, 1990). En France, ce thème fait l'objet d'un nombre restreint d'études (Philip-Asdih, 1993; Varro, 1995a; Barbara, 1993a). Il s'agit alors d'examiner comment chaque individu met en place son rapport aux deux cultures et comment s'élabore cet espace. L'enfant doit se situer par rapport à lui-même, à ses parents, à ses camarades (Barbara, 1993a). Est-ce que la confrontation à deux cultures entraîne la disparition de l'une d'entre elles ou leur cohabitation? Induit-elle un simple contact biculturel ou engendre-t-elle un biculturalisme? Ou donne-t-elle naissance à une troisième culture?

Les jeunes peuvent soit choisir entre l'une ou l'autre (identité ethnique simple), combiner les deux (identité ethnique multiple) ou créer une nouvelle identité. Alors que la disparition de l'une des deux cultures et l'identification à un seul des deux groupes d'appartenance ont été longtemps soutenues, une telle possibilité n'est plus présentée comme le résultat inéluctable de la mixité. L'identification à un seul groupe découle du contexte, lequel limite les choix offerts. Elle serait présente chez la majorité des Noirs-Blancs aux États-Unis qui s'identifieraient au groupe Noir (Diouf-Kamara, 1993).

Depuis le début des années 1980, on admet de plus en plus la possibilité pour des identités raciales ou culturelles mixtes. Les auteurs insistent sur la nécessité de reconnaître l'héritage multiple des enfants de couples mixtes et sur le fait qu'ils sont issus de deux cultures distinctes (Philip-Asdih, 1994). Les jeunes eux-mêmes revendiquent souvent ce double héritage, appelé «troisième voie» par Diouf-Kamara (1993), et expriment ainsi la volonté de ne pas choisir. Un tiers des enfants Noirs-Blancs aux États-Unis se réclament des deux parties de leur héritage (Diouf-Kamara, 1993). De la même façon, plusieurs enfants de couples mixtes turcs/américaines interviewés par Bilgé (1996) revendiquent à la fois leurs identités turque et américaine. À différents moments de leur vie, les individus mixtes peuvent manifester un désir de connaître l'autre moitié de leur héritage. Cette curiosité pour leurs racines amène souvent les enfants issus de couples mixtes à apprendre la seconde langue à l'école ou à voyager dans le pays d'origine pour un séjour linguistique. C'est ce qui est observé par Lagaune (1995) dans le cas des jeunes issus d'un mariage franco-chinois. Dans une recherche sur l'identité ethnique de jeunes d'héritage mixte japonais/américains et hispaniques, Stephan et Stephan (1989) font ressortir le caractère multiple de leur sentiment d'appartenance.

Une fois la mixité reconnue, les auteurs s'interrogent ensuite sur l'émergence d'une identité particulière, celle des enfants nés dans une zone où le biculturalisme devient en quelque sorte la culture d'origine (Varro, 1995a). Toutefois, le sentiment identitaire des personnes qui synthétisent des traits des deux cultures demeure toujours peu étudié.

Lorsqu'une appropriation par les individus de leur héritage culturel mixte se produit, les auteurs parlent parfois en termes de biculturalité ou de biracialisme. Pour Varro, la biculturalité n'existe pas, on ne naît pas biculturel, on le devient : «Certaines personnes que rien ne destinait à la biculturalité le sont devenues. D'autres avaient tout pour être biculturelles mais sont restées

profondément mono» (Varro, 1995a : 168). La biculturalité résulterait d'une volonté personnelle de la part des jeunes. En fait, si la mixité est largement déterminée par les parents, les enfants reproduisent ou produisent une autre biculturalité que celle de départ (Varro, 1995a). Pour Varro, le sentiment identitaire des jeunes se présente dans un continuum. Il est déterminé par la transmission par les parents aux enfants de deux langues et cultures et par l'appropriation par les enfants de leur double héritage. Barbara (1993a) parle à ce sujet de l'existence d'un sentiment de biappartenance ou encore d'identité ambivalente.

Le mixte peut se revendiquer comme un nouvel alliage, une nouvelle unité : «une synthèse qui combine les traits des cultures paternelles et maternelles au contact desquelles toute personne se forme, comprenant les diverses influences et compétences, langage et sensibilités, expériences et apprentissages qui jalonnent l'existence» (Varro, 1995a : 181). «L'enfant du couple mixte ne deviendrait-il pas la synthèse dynamique d'une double appartenance culturelle constituée d'éléments qui, se combinant, valoriseraient les deux cultures en les confrontant positivement?» s'interroge pour sa part Barbara (1993a : 245). Les jeunes diffèrent à la fois des autres et de leurs parents. Selon Varro : «En s'appropriant soi-même les éléments de leur double héritage en tant que marqueurs distinctifs et singularisants, l'adolescent pourra développer le sentiment de posséder une culture différente de celle de ses amis mononationaux, tout en distinguant clairement ses propres expériences de celles de ses parents» (1995 : 175).

Selon quelques auteurs, la mixité, plus qu'une synthèse de deux ou plusieurs cultures, donnerait naissance à une culture entièrement nouvelle (Williams, 1992; Delcroix *et al.*, 1989; Leonard, 2000). Une telle synthèse entraîne alors une identification plus large, soit aux individus dont les parents appartiennent à des groupes similaires (Asiatique-Américain par exemple) ou encore à l'ensemble des individus mixtes, regroupés sous l'appellation multiethnique. Ces deux types d'identifications sont tour à tour observés dans les travaux.

Pour Williams, il s'agit clairement d'une troisième culture, c'est-à-dire «the intercultural meeting of the first and second cultures or the creation of a new culture through the synthesis of the two parent cultures» (1992 : 299). Les jeunes Américains-Asiatiques qu'elle a observés mettent le plus souvent de l'avant l'aspect multiculturel et multiracial. Ils ont à la fois le sentiment d'avoir beaucoup en commun avec les autres Américains mixtes et de former un groupe ethnique

à part, «Haafu». Selon Williams, ces jeunes développeraient même leur propre langage, un mélange de japonais et d'anglais.

Pour désigner l'ensemble des jeunes de mariages mixtes, Delcroix *et al.* (1989) parlent de l'identification possible au groupe des «*mixed blood*». De son côté, Leonard (2000) suggère que les deuxièmes générations et les générations subséquentes issues de couples punjabi et mexicain vont au-delà de leur héritage biethnique et revendiquent une identité multiethnique plus large.

Selon les observations, les divers types de réponses coexistent souvent au sein d'un même groupe d'individus (Stephan et Stephan, 2000; Mass, 1992; Barbara, 1993a; Philip-Asdih, 1994; Hall, 1992; Varro, 1995a) et même à l'intérieur d'une famille. Le fait d'être un enfant biculturel ne préjuge pas de sa propre perception de son identité, qu'il peut désigner comme biculturelle, ou comme mixte, soit comme n'étant ni l'un ni l'autre (Varro, 1995a). Root mentionne la possibilité pour les individus mixtes de revendiquer deux ou plusieurs appartenances, ou encore celle de se déclarer multiracial (2000). Dans leur étude, Stephan et Stephan (2000) observent deux types de situations. Une partie des individus d'héritage mixte possède une identité ethnique unique et l'autre, des identités ethniques multiples. Hall (1992) obtient des résultats similaires dans ses travaux sur de jeunes Noirs-Japonais. Par ailleurs, dans le cas des Sino-Américains, les variations apparaissent si grandes qu'il est difficile de parler d'un groupe de référence biracial (Lee Sung, 1990a). Leur identité prend la forme d'une combinaison de plusieurs groupes ethniques.

De plus, même si les enfants de couples mixtes peuvent être regroupés sous des étiquettes communes, ils ne formeraient pas une catégorie sociale ou ethnique, parce que des différences entre eux existent (Philip-Asdih, 1994). Des variations sont possibles non seulement d'un individu à l'autre, mais également chez un même individu. Un même individu peut au cours de son existence se sentir près du groupe de son père, de celui de sa mère ou encore de l'ensemble des autres individus mixtes. Mais dans tous les cas, l'existence de la biculturalité ou de la multiculturalité suppose une définition non essentialiste de l'identité. En effet, l'identité y apparaît non seulement comme un processus dynamique mais comme un produit multiple.

3.4 Variables qui influencent la vie et l'identité des jeunes

La diversité des choix faits par les jeunes au regard de leur identité ethnique dépend d'un grand nombre de facteurs en jeu, lesquels découlent d'itinéraires différents pour chaque enfant (Barbara, 1993a). Dans les recherches, les auteurs cernent d'innombrables influences formatrices des identités. Elles forment autant de contraintes «qui guident et limitent les possibilités d'identification des individus» (Delcroix *et al.*, 1989 : 59). Ces variables interviennent en déterminant l'identité des individus, en créant un sentiment positif ou négatif ou, en favorisant certains traits aux dépens d'autres. Les quelques auteurs qui se sont penchés sur le point de vue des jeunes eux-mêmes, énumèrent divers aspects, mais sans les analyser en profondeur. D'autre part, de façon générale, les auteurs traitent d'une ou de quelques variables, mais rarement de l'ensemble des facteurs impliqués dans l'identité des individus issus de mariages mixtes.

Parmi les études les plus élaborées sur le sujet, mentionnons les travaux de Root (2000), de Hall (1992), de Mass (1992) et de Stephan et Stephan (2000). Root tente de développer un modèle incluant l'influence de plusieurs variables. Mais, si elle tient compte du contexte social, son modèle demeure principalement psychologique, puisqu'elle est concernée en grande partie par les effets sur le développement psychologique des individus. Comme Hall (1992) et Mass (1992), Stephan et Stephan (2000) examinent plus spécifiquement les facteurs qui influencent la revendication de l'identité ethnique.

Le choix d'une identité et d'une affiliation de groupe dépendrait d'une variété d'expériences et de circonstances, ainsi que de la trajectoire de vie de l'individu. À part les choix éducatifs parentaux, on doit considérer d'autres aspects à partir desquels s'élabore l'image de soi. Toutefois, les facteurs mentionnés et leur importance varient d'un auteur à l'autre.

À la lumière des quelques recherches sur le sujet, il ne semble pas être possible de déterminer les facteurs qui jouent un rôle plus marqué sur l'identité, même si certains facteurs sont cités plus fréquemment, comme l'apparence physique et la discrimination. Hall (1992) et Stephan et Stephan (2000) sont parmi les seuls auteurs à tenter de répondre à cette question. Toutefois, ils considèrent impossible de généraliser, car la situation se présente différemment d'un groupe à l'autre. Une telle diversité s'explique par le rôle du contexte et des facteurs structurels. De plus, selon Stephan et Stephan (2000), de nombreuses différences existent à

l'intérieur d'un groupe ethnique. Hall (1992) recommande également une certaine prudence. En fait, plusieurs variables interviennent en même temps, selon des configurations et une importance diverses. La multitude de facteurs en jeu dans la formation de l'identité rend compte de la diversité des situations observées chez les jeunes. De plus, le nombre de ces facteurs empêche d'apporter des réponses catégoriques sur l'identité des jeunes issus de mariages mixtes (Barbara, 1993a).

Les facteurs mentionnés relèvent des caractéristiques individuelles, des rapports sociaux et du contexte social. Parmi ceux-ci, on retrouve les caractéristiques physiques - la couleur de la peau (Delcroix *et al.*, 1989; Philip-Asdih, 1993; Maxwell, 1998; Spickard, 1989); le nom (Barbara, 1993a); le genre (Hall, 1992; Maxwell, 1998); l'âge (Barbara, 1993a; Maxwell, 1998; Delcroix *et al.*, 1989); l'environnement socioculturel (Barbara, 1993a) et les contacts avec la culture (Hall, 1992; Stephan et Stephan, 2000), les rapports avec la famille nucléaire et élargie (Delcroix *et al.*, 1989; Philip-Asdih, 1993; Hall, 1992; Williams, 1992; Leblanc, 2001); les amitiés (Barbara, 1993a; Williams, 1992; Philip-Asdih, 1993); le rapport aux deux pays (Philip-Asdih, 1993); le lieu de résidence (Hall, 1992; Barbara, 1993a); le statut professionnel des parents (Barbara, 1993a); la participation politique (Hall, 1992) et les événements politiques (Maxwell, 1998).

Apparence physique

L'apparence physique est souvent vue comme une source de difficultés pour les individus mixtes et comme ayant des répercussions sur leur vie et sur leur identité. Son impact est lié directement au rôle joué par la société sur l'identité des jeunes. L'apparence physique constitue un discriminant efficace (Barbara, 1993a; Mass, 1992; Stephan et Stephan, 2000; Spickard, 1989; Williams, 1989; Maxwell, 1998). Une hiérarchie des discriminants existe : la couleur, les cheveux, la voix, etc. (Barbara, 1993a). Les caractéristiques physiques qui marquent une différence évidente avec la majorité influencent fortement l'identité des individus. Les jeunes perçoivent rapidement leurs différences, le «principe de réalité» selon les termes de Muller (1987), et sont amenés à prendre des décisions, à se positionner. Pour Barbara (1993a), un des faits caractéristiques de la vie d'un enfant né d'un mariage mixte et d'être, à certains moments, confronté à des situations particulières dans un environnement plus ou moins normalisé.

Parce que l'apparence physique des jeunes ne coïncide par toujours à celle du groupe, cette divergence risque d'entraîner des conflits chez eux (Mass, 1992). Les différences avec les autres individus pouvant atteindre la personnalité profonde des individus mixtes (Barbara, 1993a). Les jeunes rencontrés par Williams (1992) reconnaissent l'effet important, mais non définitif, de leur différence et de leur apparence dans le développement de leur identité ethnique. Toutefois, pour cet auteur, il s'avère difficile de prédire le résultat en raison des nombreuses variations observables parmi ces jeunes, même au sein d'une même famille. Il peut être difficile pour des frères et des soeurs qui ne se ressemblent pas de s'identifier les uns aux autres (Lee Sung, 1990a). Ne pas partager les mêmes traits fait qu'ils ne s'identifient pas nécessairement de la même façon (Maxwell, 1998). Lorsqu'elle devient un motif de rejet et provoque du racisme, l'apparence physique joue un rôle profond sur l'identité.

Prénom et nom de famille

Le nom, objet d'un débat intérieur chez l'enfant lui-même, peut également se répercuter sur son identité (Barbara, 1993a; Stephan et Stephan, 2000). En raison de sa valeur sociale, le nom, au côté d'autres éléments, permet à l'enfant de se situer dans la société. Toutefois, «il est l'élément premier et concret pendant sa petite enfance pour prendre conscience de son identité, de sa personnalité» (Barbara, 1993a : 195). À ce propos, Barbara introduit l'idée d'itinéraire nominal.

Comme dans le cas de l'apparence physique, les conséquences du nom de famille dépendent largement du contexte social dans lequel l'individu mixte évolue. En plus du rapport qu'entretiennent les parents avec leur patronyme, la perception du nom et du prénom par l'enfant dépend de l'accueil fait par le milieu environnant (Barbara, 1993a). Est-ce un nom unique ou répandu? Le nom choisi par les parents affecte l'identité de l'enfant. Par exemple, l'attribution d'un prénom passe-partout a pour résultat de permettre aux enfants de se sentir chez eux dans les deux pays et d'assumer plus facilement leur double identité (Varro et Lesbet, 1986). Au contraire, un nom trop marqué risque d'être difficile à porter : «Quand le prénom devient signifiant, désignant ce qu'on est censé représenter, il est ressenti comme une attache trop serrée à un lieu qu'on ne reconnaît pas particulièrement comme sien» (Varro, 1995a : 165).

Genre

Quelques auteurs font ressortir le rôle du genre sur l'identité des jeunes issus de mariages mixtes, mais aucun consensus n'existe quant à ses effets. Pour plusieurs auteurs, cette variable serait plus déterminante dans le cas des femmes (Maxwell, 1998; Root, 2000). Root (2000) indique que l'apparence physique peut entraîner des expériences différentes pour les femmes, parce qu'elle est davantage un marqueur de race et de valeur pour ces dernières. Selon Maxwell (1998), les individus mixtes, en particulier les femmes, accordent une importance aux attitudes envers les relations de genre et celles-ci affectent leur identité et leurs relations familiales.

D'autres auteurs n'observent aucune corrélation entre le genre et le choix de l'identité (Hall, 1992). Cette situation s'explique, selon Hall (1992), par le poids moindre des rôles de genre par rapport aux rôles ethniques ou raciaux, aux yeux des individus minoritaires.

Age et cycle de vie

Quelques auteurs notent la fluctuation des choix identitaires des individus au cours d'une vie (Barbara, 1993a; Mass, 1992; Lee Sung, 1990a; Diouf-Kamara, 1993; Maxwell, 1998; Hall, 1992). Il n'y a pas d'identification totale, pour la vie, à la culture et au pays de l'un ou l'autre des parents (Delcroix *et al.*, 1989; Varro, 1995a). L'identité n'est pas donnée une fois pour toutes (Philip-Asdih, 1994). Elle constitue un processus dynamique qui évolue au cours de la vie d'un individu (Mass, 1992). Ces variations découlent de l'âge et des différentes phases de la trajectoire de vie.

On observe plusieurs phases dans la prise de conscience de l'identité ethnique. Selon les étapes de leur cycle de vie, les Japonais-Américains rencontrés par Mass (1992) se sentaient plus proches d'un groupe ou de l'autre. Pour cet auteur, le rejet de la part des groupes et les préjugés jouent dans ces changements. Également, en fonction de l'âge, différentes situations se présentent aux individus d'héritage mixte (Barbara, 1993a). Avec le temps, l'enfant mixte accepte son héritage double et reconnaît l'importance de s'identifier aux deux groupes de référence. Dans l'étude de Hall (1992) sur les Noirs-Japonais à Los Angeles, les plus jeunes répondants s'identifiaient principalement au groupe noir et les plus âgés revendiquaient plus facilement une appartenance multiculturelle et multiraciale. Toujours aux États-Unis, les Noirs-Blancs

s'identifient d'abord à leur parent blanc, puis à partir de l'adolescence, à leur parent minoritaire (Diouf-Kamara, 1993). Un phénomène similaire caractérise les Chinois-Américains (Lee Sung, 1990a). Quelques individus traverseraient également une période de leur vie dans laquelle il est nécessaire pour eux de choisir leur identité ethnique. Pour Hall (1992), cette période débute autour de l'âge de 14-15 ans et dure 3-4 ans.

Les facteurs qui exercent une influence sur l'identité changent au cours de la vie d'un individu (Mass, 1993; Delcroix *et al.*, 1989; Maxwell, 1998). Ces transformations et les expériences de vie permettent également de comprendre la possibilité d'identifications diverses : «Changes occurred for some as they matured, as perceptions and experiences varied significantly, or their place of residence or other circumstances changed» (Maxwell, 1998 : 210). À un moment donné de sa vie, plusieurs variables, pas toujours identiques, interviennent dans l'adhésion de l'adolescent(e) au pays et à la culture de son père ou de sa mère (Delcroix *et al.*, 1989). À quelques reprises, des auteurs parlent de retour identitaire, c'est-à-dire l'identification symbolique avec le deuxième pays, mais ce phénomène reste relativement inconnu (Varro, 1995a).

L'identité d'un individu est non seulement affectée par plusieurs facteurs, elle est aussi situationnelle. Le contexte ou le groupe dans lequel l'individu se trouve, tout comme le moment où il se situe dans le cycle de vie interviennent (Maxwell, 1998). En principe, un individu issu d'un couple mixte relève de plusieurs groupes d'appartenance. Son identité est multiple et il en vit l'une ou l'autre des facettes selon le groupe où il est (Delcroix *et al.*, 1989; Spickard, 1989).

Contacts avec la culture

Si les chercheurs reconnaissent l'influence de la culture, ils lui attribuent souvent un aspect moins déterminant. Pour Stephan et Stephan (2000), l'exposition à la culture touche l'identité ethnique des individus, mais elle ne constitue pas une condition nécessaire ou elle ne conduit pas inévitablement à l'identification à un groupe. De la même façon, Hall (1992) observe une corrélation entre le choix d'une identité ethnique et la connaissance de la culture, mais indique l'impossibilité d'établir une causalité. En effet, une meilleure connaissance de la culture peut simplement être le résultat d'une identification à un groupe. De plus, la culture est le facteur le moins significatif parmi tous ceux examinés par Hall.

Williams (1992) considère le bilinguisme des jeunes américains-asiatiques comme le facteur capital dans le choix de leur identité. Si tous maîtrisent l'anglais et le japonais, la plupart ont développé un langage distinct, un mélange de ces deux langues, qui leur permet de s'identifier à un groupe plus large : «As a system of symbols with socially governed guidelines, bilingual code switching allowed Amerasians to relate to their parent groups, to express their sense of self, and to formulate a group solidarity and belongingness to their very own multiethnic group. Through their languages, they thought, spoke, and lived in multiple consciousness» (1992 : 295).

Pour les enfants dont un des parents est étranger, les liens avec le second pays demeurent importants. Varro (1995a) insiste sur le rôle des séjours prolongés dans leur autre pays dans le développement du bilinguisme des enfants issus de couples mixtes. Pour Bilgé (1996), la transmission de l'héritage et de l'identité du pays d'origine du parent étranger aux enfants est accrue dans les familles qui bénéficient d'une position socioéconomique privilégiée, parce qu'ils sont en mesure de visiter plus souvent le pays de ce parent et d'être exposés à ses côtés les plus plaisants. Les jeunes peuvent éprouver une proximité et une complicité avec le deuxième pays, même quand ils disent ne pas posséder les critères conventionnels discriminants de l'appartenance tels la langue ou le passeport (Varro, 1995a).

Les contacts avec une culture dépendent d'autres facteurs, lesquels exercent également une influence sur les expériences des individus. Parmi ceux-ci, on retrouve les contacts avec les familles élargies ou les groupes.

Famille nucléaire et famille élargie

Si les choix faits par les parents orientent l'identité des enfants, il est également nécessaire de s'interroger sur le rôle plus général des parents et de la famille élargie. On connaît peu de choses sur les apports matériels et symboliques de chaque parent, sur les attitudes, valeurs, croyances et habitudes des milieux où grandissent les enfants (Varro, 1998).

Les attitudes des parents à l'égard des enfants, tout comme les relations entretenues avec chacun, s'avèrent déterminantes sur leur identité et leur conception de soi (Mass, 1992;

Motoyoshi, 1995; William, 1992; Barbara, 1993a). Williams (1992) insiste sur le rôle critique joué par les relations primaires dans le développement de l'identité des Américains-Asiatiques qu'elle a étudié. Cette dernière se penche sur les relations avec la mère, le père et la famille et observe l'influence de celles-ci sur les décisions prises au cours de la vie des individus et leur perception du monde extérieur. Pour les enfants mixtes, la famille immédiate fournit une base positive ou négative pour le développement de l'identité ethnique. Le support, les encouragements des parents, leur acceptation des enfants jouent un rôle essentiel dans la production d'une identité positive (Motoyoshi, 1995; William, 1992; Mass, 1992).

Au contraire, des relations tendues avec l'un ou l'autre des parents peuvent affecter négativement les jeunes. Dans une étude sur les couples turcs/américaines, Bilgé (1996) remarque que plus le père est permissif à l'endroit des enfants, plus ces derniers expriment une attitude positive à l'égard de leur héritage turc, incluant la religion islamique. Au contraire, les comportements plus sévères du père à l'endroit des filles se traduisent par un plus grand rejet de la culture turque.

Les attitudes d'un parent envers la culture de son conjoint exercent également une influence sur l'identité de l'enfant. L'attitude positive des mères américaines à l'endroit de la culture turque de leur mari facilite l'acceptation par les enfants de leur héritage turc (Bilgé, 1996). De la même façon, l'apprentissage par un des conjoints de la langue de son partenaire favorise le bilinguisme des enfants. Par exemple, dans les couples français/américaines, le rôle du père dans le devenir bilingue des enfants est capital (Varro, 1995a).

Ce dernier point va dans le sens d'une autre observation émise à propos de l'héritage multiple des enfants mixtes. Permettre à l'enfant d'articuler son double héritage culturel (Lee Sung, 1990a; Williams, 1992; Motoyoshi, 1995) et lui apporter du support lorsqu'il fait face à des préjugés de la part de la société (Motoyoshi, 1995; Williams, 1992) favorise le développement d'une identité positive chez lui. Par exemple, l'accent mis par les parents sur la pratique des deux langues à la maison permet, chez l'enfant, le développement d'un sentiment positif à l'égard de son héritage mixte (Williams, 1992). Au contraire, les choix différés faits par les parents risquent de nuire aux enfants (Barbara, 1993a).

Si la littérature reconnaît les pressions exercées par les familles, elle s'interroge moins sur la place occupée par les grands-parents et d'autres membres de la famille élargie. Pourtant, des auteurs montrent que les liens avec ces derniers existent, même lorsqu'ils vivent dans un autre pays. Par exemple, les jeunes interviewés par Williams (1992) partagent tous de bonnes relations avec leur parenté au Japon. En raison de la distance, les contacts avec les membres de la famille aux États-Unis sont pour leur part beaucoup moins fréquents. Les rares auteurs qui s'interrogent sur le rôle des membres de la famille élargie sur l'identité de l'enfant montrent que ses membres visent, en donnant certaines habitudes à l'enfant, à se l'approprier. Lagaune (1995) constate l'intervention de la famille chinoise dans l'éducation des petits-enfants de couples française-chinois. Les attitudes des familles à l'endroit de l'enfant peuvent aussi s'avérer cruciales. Se sentir accepté par les familles des parents permet à l'enfant de choisir de s'identifier aux deux groupes (Maxwell, 1998). Dans tous les cas, des contacts répétés avec les familles élargies offrent une meilleure connaissance de la culture des parents (Maxwell, 1998). Dans sa recherche sur les jeunes adultes nés de mariages mixtes arméniens/qubécois, Leblanc (2001) note que l'importance du réseau familial du partenaire arménien s'explique peut-être par le fait que, souvent, chez les Québécois, les liens familiaux sont atténués, notamment par le divorce des grands-parents. D'autre part, lorsque les grands-parents immigrants voient régulièrement l'enfant, en particulier à travers le gardiennage, ce dernier court des chances d'apprendre leur langue maternelle.

Question politique

Les événements qui se produisent autour de la planète risquent également de se répercuter sur l'identité des jeunes issus de mariages mixtes. C'est le constat auquel en arrive Maxwell (1998). Elle donne l'exemple d'un jeune irakien-irlandais pour qui la première guerre du Golfe a déclenché un intérêt pour la culture de son père. De son côté, Hall (1992) a étudié l'impact de la participation politique sur l'identité des individus noirs-japonais. Selon elle, la participation à des associations noires ou japonaises n'influence pas l'identité. Par contre, les individus qui adhèrent à des groupes à vocation multiethnique revendiquent une double appartenance. Leblanc (2001), quant à elle, met en évidence l'influence des institutions ethniques sur la transmission de l'arménité chez des jeunes adultes issus de mariage mixte entre Arméniens et non-Arméniens au Québec.

Pays de résidence

Selon les études, l'enracinement culturel principal a lieu dans le pays de résidence ou dans le lieu où l'individu grandit (Barbara, 1993a; Mass, 1992; Hall, 1992; Varro, 1995a; Muller, 1987). Pour Barbara (1993a), le lieu de résidence joue un rôle déterminant, notamment pour la formation des choix de l'enfant en ce qui concerne la religion, la langue, la nationalité, les études, les loisirs, etc. L'enfant ne vit pas complètement entre deux mondes, entre deux pays, entre deux cultures : «Concrètement, il vivra, dans un pays ou dans l'autre, des tranches de vie à des âges précis, dans un contexte familial intime et des institutions sociales qui exerceront sur lui de multiples influences formatrices dont il sera le produit» (Barbara, 1993a : 200).

Le rôle crucial du pays de résidence s'explique également par l'environnement socioculturel qu'il impose. Le contexte journalier, la fréquentation de l'école et de camarades, la composition ethnique du voisinage sont autant de facteurs, de circonstances, qui vont diriger l'enfant dans ses préférences, ses décisions et affecter son identité (Philip-Asdih, 1993, 1994; Barbara, 1993a; Hall, 1992). À cet effet, Barbara (1993a) souligne l'importance et la nature des infrastructures éducatives du pays de résidence sur l'éducation des enfants et constate qu'elles sont plus ou moins déterminantes pour l'apprentissage d'une langue et qu'elles varient selon les milieux sociaux.

Dans ses recherches, Hall (1992) a établi un lien entre, d'une part, le choix de l'identité ethnique et, d'autre part, la fréquentation des amis ou la connaissance de la culture. Elle a constaté un plus haut taux d'identification au groupe noir chez des individus noirs-japonais, lorsque ceux-ci ont davantage d'amis noirs. Selon elle, il n'est toutefois pas possible de dégager une causalité, l'identité d'une personne risquant d'être déterminante dans la sélection des amis. C'est ce qu'observe Williams (1992) dans le cas d'individus américains-asiatiques qui revendiquent une identité multiethnique. Concernant leurs amitiés, fréquentations et conjoints, ces derniers expriment une préférence pour des individus mixtes comme eux.

Les amis fréquentés et le voisinage dépendent en grande partie de la classe et du statut socioéconomique de la famille. Les individus qui bénéficient d'un statut plus élevé semblent généralement fréquenter de meilleures écoles et rencontrent moins de difficultés que ceux qui étudient dans des écoles publiques (Maxwell, 1998).

En étant directement lié au rejet et à la discrimination subis par les individus, le pays de résidence détermine l'acceptation ou non des jeunes issus de mariages mixtes par la population en général, tout comme leur propre perception d'eux-mêmes. Dans une recension des écrits, Cottrell (1990) mentionne le peu de considération accordée dans les travaux aux effets de l'environnement social sur la vie des couples mixtes et de leurs descendants. Suite à la reconnaissance au cours des dernières années de difficultés importantes vécues par les individus, cette observation ne s'applique pas tout à fait.

Les concepts de race et d'ethnicité, tout comme les catégorisations dominantes, affectent l'identité des individus. Aux États-Unis, marquée par une stratification raciale très stricte, la mixité est difficilement envisageable. L'individu doit se situer à l'intérieur d'un cadre racial binaire où il n'est pas possible d'être à la fois Blanc et Noir (Li Po Price, 2000). Devoir correspondre à une catégorie spécifique génère parfois une ambiguïté raciale ou de la confusion chez les individus mixtes (Root, 2000; Mass, 1992). Ce contexte contraint ces derniers à choisir une appartenance parmi toutes leurs appartenances. À propos des Noirs-Japonais, Hall (1992) indique que plusieurs croient que la société les oblige à faire un tel choix et cela conduit la majorité à s'identifier à un seul groupe. Par contre, lorsqu'on leur offre la possibilité d'exprimer plusieurs aspects de leur identité, les individus s'identifient volontiers aux deux côtés de leur héritage racial et culturel (Hall, 1992). Par ailleurs, l'identité ethnique à laquelle souscrit un individu ne correspond pas toujours à l'identité prescrite, c'est-à-dire à celle assignée par les autres. Cette situation peut amener des sentiments contradictoires chez les jeunes et entraîner des difficultés (Mass, 1992; Motoyoshi, 1995).

Le rejet de la part d'un groupe ou l'autre peut aussi provoquer un sentiment d'exclusion. De façon générale, les individus s'identifient plus facilement à un groupe lorsque celui-ci les accepte. À ce propos, Hall (1992) a constaté le rôle joué par le rejet de la part des Japonais-Américains sur l'expérience des Noirs-Japonais. De façon similaire, dans le cas de Japonais-Américains, Mass (1992) a noté que le lieu où ils ont été élevés et les attitudes d'autrui à leur égard jouent un des plus importants rôles sur leur conception de soi.

Quelques auteurs mentionnent la difficulté des jeunes d'être acceptés par l'un ou l'autre des groupes d'appartenance en raison de leurs pratiques ou leurs attitudes culturelles (Barbara, 1993a;

Maxwell, 1998) et/ou de leur apparence physique (Mass, 1992). Lorsqu'ils revendiquent leur mixité, plusieurs individus se trouvent rejetés pour trahison ou stigmatisés. C'est la situation vécue par les Noirs-Américains (Maxwell, 1998). Ils sont considérés comme des traîtres par le groupe noir et stigmatisés par les Blancs.

Racisme et discrimination

La discrimination et le racisme figurent parmi les épreuves les plus difficiles (Maxwell, 1998; Motoyoshi, 1995; Lee Sung, 1990a; Philip-Asdih, 1993, 1994). L'individu mixte se heurte à des pressions sociales, des préjugés fortement enracinés, il est rejeté ou toléré. Les réactions à son endroit proviennent de la société majoritaire ou des groupes d'appartenance. Parce qu'ils sont perçus comme différents, souvent en raison de leur apparence physique, les autres les rejettent. Par exemple, lorsqu'il s'agit de se faire des amis, la couleur d'un individu génère des difficultés (Maxwell, 1998). Toutefois, le rejet ne s'avère pas toujours un facteur décisif ou définitif dans le choix d'une identité (Williams, 1992).

L'influence de tous les facteurs précédents sur l'expérience des individus accroît le rôle déterminant du contexte social, puisque les stéréotypes envers un groupe et les définitions culturelles varient d'un lieu à l'autre. Maxwell (1998) donne l'exemple d'une femme asiatique-anglaise victime de différents types d'exclusion selon le lieu où elle résidait : en Angleterre, elle était rejetée en raison de son origine tandis qu'en Inde, son exclusion reposait sur son sexe. Selon les observations, le statut inférieur accordé au groupe minoritaire selon la couleur et la race constitue le problème fondamental. Pour cette raison, la dualité engendre moins de difficultés pour les Chinois-Américains et les Japonais-Américains qui possèdent un statut supérieur dans la société américaine par rapport aux Noirs-Américains et aux Hispanophones-Américains.

À l'heure actuelle, en raison de modifications au sein des sociétés, particulièrement aux États-Unis, des transformations prennent place. La diminution de l'intolérance envers les jeunes mixtes leur permet de revendiquer leur héritage multiple (Spickard, 1989; Diouf-Kamara, 1993; Li Po Price, 2000). Ce contexte plus favorable découlerait non seulement des luttes des droits dans les années 1950 à 1970, mais aussi de l'augmentation du nombre de mariages mixtes. Il est donc possible, une fois de plus, de percevoir l'influence du contexte social sur l'identité des individus issus des mariages mixtes. Les événements historiques et les changements sociaux

doivent donc être pris en compte pour rendre compte de l'identité des individus mixtes (Root, 2000).

L'absence de problèmes considérables notée chez les individus issus de mariages mixtes et la revendication d'une mixité observée par plusieurs correspondraient ainsi, selon certains auteurs, à la diminution des préjugés et de la discrimination à leur endroit. Cette diminution génère une baisse des tensions et de la marginalité chez ces individus (Stephan et Stephan, 2000).

3.5 Problèmes ou enrichissement?

Dans les recherches sur l'identité des jeunes, le débat tourne principalement autour des coûts et des avantages de la mixité. Comme il a été noté, les jeunes issus de mariages mixtes se trouvent confrontés, tout au long de leur vie, à des loyautés ambiguës et à des choix difficiles. Mais si pendant longtemps, dans les recherches, la position dominante a été de mettre l'accent sur leurs problèmes, on parle de plus en plus en termes d'avantages associés à cette situation.

Cottrell (1990) indique que lorsque les études mentionnent les jeunes, les coûts psychologiques sont examinés au détriment des aspects positifs d'un tel héritage biculturel. Encore aujourd'hui, les auteurs expriment des craintes à l'endroit des comportements, de la personnalité et de l'identité des jeunes issus de mariages mixtes. Ils font alors ressortir l'aspect problématique de l'identité et de la socialisation des enfants issus des mariages mixtes. Ces individus feraient face à des problèmes psychologiques et sociaux, tels que l'anxiété, l'insécurité, la dépression, le remords, les conflits d'identité et la haine (Luke, 1994; Root, 1992).

Chez ces jeunes, les conflits culturels et psychologiques proviendraient de leurs allégeances conflictuelles à deux cultures (Root, 1992). Pour ces auteurs, les différences sont source de conflit, en raison de l'incompatibilité supposée entre les cultures. Les relations complexes entretenues avec différentes cultures, souvent contradictoires, provoquent des effets négatifs sur l'identité, l'estime de soi et la conception de soi.

Encore aujourd'hui, les études explorent les conséquences d'une double appartenance raciale ou ethnique. Les auteurs parlent toujours des ajustements dans la personnalité expérimentés par les jeunes de «race mixte». Une grande partie des études sur l'identité des

jeunes issus de couples mixtes relève d'ailleurs du domaine de la psychologie et du travail social. Toutefois, depuis les années 1980, les positions apparaissent moins tranchées.

On reconnaît plus volontiers que les problèmes ne découlent pas de la mixité en tant que telle, mais de sa réception dans une société donnée. L'attitude de l'environnement social à l'égard des jeunes et le rejet qu'ils subissent de la part de leurs groupes d'appartenance constituent le problème (Lee Sung, 1990a). Pour une personne mixte, la difficulté à s'identifier provient surtout de la non-acceptation de la mixité par la société. Ainsi, tout en reconnaissant les aspects positifs de la mixité, Luke (1994) insiste sur la prépondérance de la discrimination et du racisme. Selon cet auteur, les problèmes produits par la biracialité résulteraient d'une base socioculturelle et dériveraient de différents niveaux de rejet et de racisme.

Parce qu'il s'agit d'un discriminant efficace, on souligne les conséquences négatives de l'apparence physique (Barbara, 1993a). Les enfants biraciaux, socialement classés et traités, selon leurs traits physiques par exemple, connaissent de l'ambivalence et des problèmes d'identité, des conflits avec les parents et avec le groupe d'appartenance de chacun des parents (Root, 1992). Pour Luke (1994), les marqueurs de différences peuvent avoir un impact énorme sur l'identité des jeunes, sur leurs relations avec les parents, sur le comportement des autres jeunes et des professeurs à leur égard. Les jeunes sont victimes de racisme et d'exclusion de la part des deux groupes (Root, 1990).

Toutefois, on reconnaît aussi que même si la mixité peut être vécue douloureusement par certains individus, elle ne génère pas nécessairement des conflits. On souligne la possibilité qu'une telle situation soit source d'enrichissement (Mass, 1992; Breger, 1998; Maxwell, 1998; Stephan et Stephan, 1991). En fait, l'accent est à présent davantage mis sur les aspects positifs d'une telle expérience. Ce changement de perception de la part des chercheurs provient de la croyance à l'heure actuelle de la possibilité pour ces individus de posséder un héritage mixte. Il est aussi attribuable à une plus grande tolérance de la part de la société en général, ce qui facilite l'acceptation par les individus mixtes de leur propre mixité.

Les auteurs se penchent de plus en plus sur les avantages de l'héritage biracial des enfants de mariages mixtes (Hall, 1992; Stephan et Stephan, 2000; Maxwell, 1998; Varro, 1995a). Dans sa recherche, Hall (1992) a trouvé que les jeunes expriment beaucoup plus souvent des

sentiments positifs à l'égard de leur situation. Parmi les effets positifs les plus souvent mentionnés, on retrouve une estime de soi positive (Stephan et Stephan, 2000) et une vision optimiste de la vie (Hall, 1992). Parce que les jeunes sont dotés d'un héritage culturel enrichi, ils possèdent donc, par le fait même, de plus d'options et des meilleures qualités des deux cultures (Stephan et Stephan, 2000; Hall, 1992). En ce sens, ils sont doublement riches. Ils bénéficient également de l'aptitude à se faire comprendre dans tous les milieux (Varro, 1995a), sont plus créateurs et novateurs (Lee Sung, 1990a).

Les avantages se font sentir aussi sur le plan social. Ces individus disposent d'une approche critique et comparative : ils seraient plus sociables et extravertis, ils posséderaient l'habileté d'accepter les autres, d'être ouverts et curieux et comprendraient plus facilement les personnes d'autres cultures (Hall, 1992; Maxwell, 1998). Ils développeraient une plus grande sensibilité à la diversité des valeurs, pratiques et attitudes culturelles (Stephan et Stephan, 2000).

En dépit des difficultés rencontrées (choix et préjugés), tous les jeunes que Maxwell (1998) a rencontrés évaluent positivement leur héritage mixte. Pour plusieurs, il n'est pas uniquement double, mais multiple. Ils considèrent qu'être une personne d'une culture mixte est plus avantageux, donne plus de flexibilité et d'ouverture. Leurs attitudes leur permettraient de combattre plus efficacement le racisme. Les jeunes insistent sur leur potentielle contribution au monde : «Offspring of mixed marriages whose experiences have already necessitated having to come to grips with questions of citizenship, belonging and identity, have much to contribute» (Maxwell, 1998 : 227).

Quant à Stephan et Stephan (2000), ils n'observent aucune difficulté chez des individus d'héritage mixte (Japonais ou Hispaniques) à Hawaii. Au contraire, ils notent que la mixité se traduit par des relations intergroupe favorables, c'est-à-dire un nombre important de contacts. Selon ces auteurs, les problèmes peuvent être attribuables aux attitudes face aux individus d'origine mixte, à la discrimination et aux préjugés à leur égard.

Même si les auteurs insistent de plus en plus sur les aspects positifs de la mixité, les opinions demeurent encore partagées à ce sujet. C'est le constat auquel en arrivent Varro et Philippe : «Les sentiments se manifestent avec le plus de vigueur, ou en tout cas s'extériorisent le plus, au sujet des enfants, tantôt présentés (par les parents et par les chercheurs) comme déchirés,

tantôt comme possédant de nouveaux capitaux culturels» (1994 : 218). Mais, contrairement à la vision bipolaire dominante pendant de nombreuses années, on reconnaît aujourd'hui plus facilement la dimension dynamique de l'identité et l'on tient compte à la fois des aspects positifs et des aspects négatifs de l'héritage multiple.

CONCLUSION

L'examen de la littérature sur les mariages mixtes nous apprend que la transmission de l'identité a, jusqu'à présent, fait l'objet d'un nombre limité de recherches. En fait, cette question se trouve généralement englobée sous la rubrique des rapports conjugaux et de la vie conjugale, thèmes largement explorés dans la littérature sur les unions mixtes. Lorsque les auteurs se penchent sur l'identité transmise aux enfants, celle-ci est examinée soit à travers les choix des parents concernant les enfants ou, plus rarement, à travers les expériences des enfants eux-mêmes.

L'arrivée d'un nouvel enfant pose une série d'interrogations nouvelles aux couples mixtes. Ces derniers doivent prendre des décisions qui, de façon concrète, vont façonner l'identité de leurs enfants. Quelques travaux, principalement en langue française, ont examiné les traditions familiales transmises par les parents à leurs descendants. Parmi les choix les plus souvent analysés, on retrouve le prénom, la langue et la religion, incluant la question du baptême et de la circoncision. De leur côté, les principes d'éducation et la nationalité retiennent beaucoup moins fréquemment l'attention. Dans chacun des cas, les auteurs explorent la signification des choix et les diverses stratégies parentales mises de l'avant. Ils constatent que les choix, loin d'être toujours marqués par de la compétition entre conjoints, donnent également lieu à des modèles plus coopératifs, se traduisant notamment par des compromis.

Si les stratégies mises de l'avant reflètent la volonté des parents de transmettre à leurs enfants une identité spécifique, celles-ci subissent l'influence de nombreux facteurs. C'est ainsi que les auteurs considèrent les choix des parents comme le résultat de rapports de force entre les conjoints, d'une lutte entre deux lignées familiales ou encore entre deux collectivités. Le statut socioéconomique des conjoints, le racisme, le passé colonialiste des pays d'origine, le statut des langues et le pays de résidence modifieraient également les choix des parents.

Une autre façon d'examiner la question de la transmission identitaire au sein des familles mixtes consiste à se pencher sur l'identité des jeunes eux-mêmes. Toutefois, la plupart des études ne tiennent pas compte du point de vue des jeunes. Dans le cas de la France et du Canada, ce type d'études est quasi inexistant. Aux États-Unis, suite à certaines transformations ayant affecté la société américaine au cours des dernières décennies, la question du sentiment identitaire des jeunes issus de mariages mixtes est abordée par un nombre grandissant d'auteurs. Ces derniers mettent l'accent sur les choix et les pratiques des jeunes. Les expériences et, dans une moindre mesure, la langue, la religion et la nationalité, figurent parmi les principaux aspects étudiés.

Les facteurs impliqués dans ces choix constituent également une source d'interrogation, tout comme les conséquences de la mixité. Selon les principaux résultats obtenus dans les enquêtes, le choix d'une identité et d'une affiliation de groupe dépendrait d'une variété d'expériences, de circonstances ainsi que de la trajectoire de vie de l'individu. Les facteurs examinés par les chercheurs relèvent des caractéristiques individuelles, des rapports sociaux et du contexte social. Parmi ceux-ci, on retrouve les caractéristiques physiques, le nom, le genre, l'âge, l'environnement socioculturel et les contacts avec la culture, les rapports avec la famille nucléaire et élargie, les amitiés, le rapport aux deux pays d'origine, le lieu de résidence, le statut socioprofessionnel des parents, la participation politique et les événements politiques.

Dans les recherches sur l'identité des jeunes issus de mariages mixtes, le débat tourne également autour des coûts et des avantages de la mixité. Pour plusieurs auteurs, les problèmes ne découlent pas de la mixité en tant que telle, mais plutôt de sa réception dans une société donnée. Alors que pendant longtemps le double héritage a été considéré comme source de conflits culturels et psychologiques, les recherches actuelles reconnaissent de plus en plus ses aspects positifs.

BIBLIOGRAPHIE ANNOTÉE

MARIAGES MIXTES AU QUÉBEC ET AU CANADA

ABDOUH, FATIHA, 1989, Mariages mixtes : cas particulier maghrébo-qubécois, Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec.

Résumé : Cette recherche est une tentative de discerner les facteurs favorisant ou défavorisant le mariage mixte, c'est-à-dire contracté entre gens de culture et de religion différentes. Pour ce faire, l'auteur a procédé par entrevues et questionnaires auprès de Québécois et de Maghrébins vivant dans la ville de Québec. Il s'en est dégagé que les couples maghrébo-qubécois rencontrés ont connu de l'hostilité et des appuis à l'égard de leur choix de conjoint. Généralement, les enquêtés n'ont pas rencontré de grands problèmes à cause de la mixité de leur couple, contrairement à ce qui a été rapporté dans d'autres cas, au niveau religieux, culturel ou autres. **Mots-clés** : Mariages mixtes, vie conjugale, religion, culture, Maghrébins, Québécois.

BARBARA, AUGUSTIN, 1991, Immigration et mariages mixtes au Canada. (Orientation et recherche), Études canadiennes, 30 : 31-51.

Résumé : Les mariages mixtes sont étroitement liés aux différentes immigrations dans l'histoire du Canada. L'auteur tente de dresser un bilan des recherches existantes. Il y relève diverses orientations de recherche qui se distinguent notamment de celles effectuées aux USA et en Europe. Après avoir passé en revue les études statistiques, l'auteur se penche sur les recherches portant sur les mariages entre Amérindiens et Blancs, sur les mariages interreligieux. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariages mixtes, mariage interculturel, Canada, recherche.

COMEAU, M. H., 1997, Mariages linguistiquement mixtes au Yukon. Les conditions sociales du transfert de la langue française, Mémoire de maîtrise, département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Résumé : Étude des divers mécanismes impliqués dans la transmission de la langue du parent à l'enfant, dans le cadre de mariages linguistiquement mixtes. L'enquête a été menée dans une petite communauté francophone située dans le territoire du Yukon, au Canada. L'auteur examine les stratégies du parent francophone appartenant au groupe linguistique dominé (le français) et dont le/la conjoint(e) appartient au groupe linguistique dominant (l'anglais). En particulier, elle cherche à vérifier l'influence de divers facteurs sur le transfert du français aux enfants. Ces facteurs sont : l'origine ethnique, le niveau de scolarité, le nombre d'enfants, l'emploi actuel, la durée de résidence en milieu anglophone, l'utilisation des institutions en place, l'utilisation du réseau d'amis et le lieu de résidence. **Mots-clés** : Mariages mixtes, Yukon, Canada, langue, stratégies parentales.

DAVIS, NANCIELLEN, 1995, French-British Marriages, Gender and Cultural Orientation : an Example From Nineteenth Century New Brunswick, Canadian Ethnic Studies, 1 (27) : 123-141.

Résumé : Analyse du rapport qui existait entre le sexe des conjoints et l'orientation culturelle dans les mariages mixtes franco-britanniques au XIXe siècle au Nouveau-Brunswick. Les indicateurs suggèrent qu'au début du mariage, c'est l'origine culturelle des hommes qui était prépondérante, alors qu'après un certain nombre d'années de mariage, c'est celle des femmes qui dominait. Les indicateurs sont peut-être le reflet des stratégies employées par les femmes tant pour répondre aux besoins domestiques immédiats que pour résister à l'assimilation. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariages mixtes, valeurs culturelles, XIXème siècle, femmes, cultures d'origines, stratégie migratoire, Canada, Nouveau-Brunswick.

DESRUISSEAU, JEAN CLAUDE, 1990, Mariages interculturels: piège social ou défi pluriculturel, Revue de l'Université de Moncton, 23 (1-2) : 189-209.

Résumé : Aborde la question des mariages interculturels sous divers aspects. L'ampleur du phénomène dans différents pays et un rapport synoptique du mariage homogène et du mariage mixte permettent de dégager une certaine compréhension de cette réalité. Le consentement social à l'égard des mariages mixtes sert de baromètre pour apprécier le climat dans lequel vivent ces couples. Une synthèse des approches théoriques de ce phénomène permettra de déboucher sur deux hypothèses en opposition apparente. Tente de démêler les deux conceptions du phénomène : piège social ou défi pluriculturel. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariages mixtes, mariage interculturel, consentement social, synthèse, rapports conjugaux.

FOURNIER, BARBARA, 2000, L'agencement des pratiques événementielles, quotidiennes et cérémonielles des couples mixtes montréalais, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

HELLER, MONICA ET LEVY, LAURETTE, 1992, Mixed Marriages: Life on the Linguistic Frontier, *Multilingua*, 11 (1): 11-43.

Résumé : L'article présente les résultats d'entrevues réalisées en 1989 auprès de 28 femmes francophones vivant dans trois villes de l'Ontario (Ottawa, Sudbury et Toronto), mariées à des hommes anglophones. Un des buts de l'étude consistait à voir comment, à travers leurs pratiques culturelles et linguistiques, les femmes contribuent à la construction d'une frontière linguistique entre l'anglais et le français. Les auteurs révèlent, à travers l'analyse des histoires de vie et des pratiques discursives, les réponses créatives et stratégiques des femmes face à leurs conditions de vie, souvent contradictoires. Elles examinent en particulier l'histoire de deux de ces femmes, et montrent comment l'anglais et le français, dont le poids a augmenté au cours des dernières années, permettent d'accéder à des ressources matérielles et symboliques. **Mots-clés** : Mariages mixtes, langue, histoire de vie, Ontario, Canada.

HELLER, MONICA ET LEVY, LAURETTE, 1991, Les mariages linguistiquement mixtes : créativité et contradictions, Rapport final, Préparé pour le Conseil de Recherche en Sciences Humaines, Ottawa.

Résumé : Recherche sur les mariages linguistiquement mixtes en Ontario. Tentent de mieux comprendre les relations entre individus, dans le cas de femmes francophones, et les frontières linguistiques, en examinant les façons dont l'expérience d'une femme en situation de mariage mixte s'articule avec l'expérience des conditions sociales où elle se trouve et qu'elle aide à créer. Cherchent à découvrir comment les diverses dimensions des relations sociales (avec son mari, ses enfants, ses amies, sa famille, ses voisins et collègues) sont vécues et représentées par les femmes concernées. **Mots-clés** : Femmes francophones, Ontario, mariages mixtes, langue, relations sociales, frontière linguistique.

HELLER, MONICA ET LEVY, LAURETTE, 1993, Des femmes franco-ontariennes en situation de mariage mixte : vivre sur une frontière linguistique, in Le CREFO : la recherche en milieu francophone minoritaire, une pierre angulaire, Ottawa, Presse de l'Université d'Ottawa: 11-27.

Résumé : Les auteurs analysent certaines pratiques de choix de langue effectuées par des femmes franco-ontariennes mariées à des hommes anglophones, lors de situation de contact linguistique, ainsi que leurs opinions qui s'y rapportent. Elles analysent également comment certaines caractéristiques de la vie de ces femmes ont pu influencer leurs usages linguistiques et leurs attitudes par rapport aux deux mondes qu'elles côtoient. Les femmes qui ont grandi dans des communautés homogènes francophones, qui ont eu accès à une formation post-secondaire en français et qui travaillent actuellement dans des postes où le français est valorisé (voire essentiel) ont des pratiques et des attitudes bien spécifiques. Elles négocient leur contact quotidien avec l'anglais en séparant les deux mondes et les deux langues, en revendiquant et en militant parfois pour l'emploi du français. **Mots-clés** : Langues, attitudes, franco-ontarienne, mariages linguistiquement mixtes.

LAMOTTE, ALEYDA ET DESROSIERS, DENISE, 1997, Parents et conjoints d'ici et d'ailleurs : une étude comparée des familles québécoises natives, immigrées et mixtes, Montréal, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, Direction des communications, Collection Études et Recherches no. 18.

Résumé : Il s'agit d'un traitement des données du recensement de 1991 dans le but de mieux saisir les situations familiales différenciées vécues par la population immigrée, à partir d'une typologie selon la structure familiale (biparentale et monoparentale) et selon le lieu de naissance des conjoints ou du parent seul. L'étude a pour but de déterminer l'ampleur numérique des ménages qui évoluent dans un contexte familial de double influence culturelle (culture d'origine et d'accueil) et de saisir comment ces familles se différencient des autres ménages québécois sur les plans démographique et socioéconomique. **Mots-clés** : Maris, femmes, statistiques, familles monoparentales, mariages mixtes, immigrant, Québec.

LAPIERRE, N. ET BENJAMIN, C. ET CARPENTIER, A., 1997, Situation de l'immigration au Québec : Analyses statistiques du recensement de 1991, Document de travail, Direction de la planification, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration.

Résumé : Le volet social thème famille de ce document de travail traite de l'importance des unions exogames au Canada. Que les couples soient mariés ou conjoints de fait, on recensait en 1991, 81 345 unions entre personnes natives et immigrées, soit 5 % de l'ensemble des couples recensés au Québec. Ce chiffre ne couvre pas tous les cas d'exogamie selon le lieu de naissance. Il n'inclut pas l'exogamie des couples dont les conjoints sont immigrés et ne possèdent pas la même origine nationale. Des données sont disponibles selon le type d'union, le genre, la période d'immigration, le lieu de naissance et le niveau de scolarité. **Mots-clés :** Exogamie, statistiques, Canada, Québec, recensement, couples mixtes.

LARSON, L. ET MUNRO, B., 1990, Religious Intermarriage in Canada in the 1980s, Journal of Comparative Family Studies, 21 (2) : 239-250.

Résumé : Cet article examine des données récentes sur les mariages entre personnes de même religion au Canada. Ce genre de mariage continue à être le plus fréquent (60 %) chez les Juifs, suivis, par ordre d'importance des non-Chrétiens, des Pentecôtistes et des Mennonites. Parmi ces groupes plus «résistants», l'exogamie a considérablement augmenté chez les Juifs au cours de la dernière décennie, alors que l'endogamie religieuse a considérablement augmenté chez les Pentecôtistes. Les Luthériens, les Presbytériens et les Anglicans continuent à être les plus séculiers dans leurs types de choix d'un conjoint. **Mots-clés :** Mariages mixtes, Canada, religion, statistiques.

LEBLANC, ANNIE, 2001, L'identité ethnique des enfants issus de mariage mixte entre Arménien et non-Arménien à Montréal, Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Résumé : La recherche se penche sur la question de l'identité ethnique chez les enfants issus de mariage mixte entre Arméniens et non-Arméniens dans le contexte montréalais. Son objectif est avant tout de fournir une illustration du caractère dynamique, volontaire et plastique de l'identité ethnique. Les résultats révèlent une grande diversité de pratiques et de référents identitaires. Le sentiment d'appartenance des répondants semblent s'articuler, pour la plupart, de manière dualiste, - entre un pôle Québécois et un autre Arménien. Les mécanismes de maintien identitaire que sont la famille et les institutions ethniques jouent par ailleurs un rôle primordial au niveau de la transmission de l'arménité. **Mots-clés :** Mariages mixtes, Montréal, Arménien, identité ethnique, enfants.

LeBLANC, MARIE-NATHALIE, 1991, La construction du sujet ethnique. Le cas des familles bi-ethniques canadiennes françaises et sépharades, Mémoire de Maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Résumé : Le thème de l'étude se rapporte à la problématique de la subjectivité, à savoir comment elle est définie par l'individu et quel est le rôle de la volonté humaine dans l'élaboration de l'identité. Dans cette perspective, le mémoire est centré sur la question de la formation des identités ethnoreligieuses dans les familles biethniques de Montréal, plus précisément les familles dans lesquelles un des conjoints est d'origine sépharade et l'autre d'origine canadienne française. L'analyse porte sur le contenu du discours identitaire des parents, comme couple et comme individu. Les conjointes et les conjoints de dix couples ont été rencontrés. Ces couples sont en majorité composés de Juifs d'origine sépharade et de Canadiennes Françaises. Les discours identitaires portent sur la transmission et la genèse subséquente d'identités ethnoreligieuses dans le cadre familial. Ce processus d'identification se réfère à l'élaboration de compromis entre les conjoints et les conjointes au sujet de leurs affiliations ethniques et de leurs pratiques religieuses telles qu'elles s'actualisent à travers la socialisation de leurs enfants. Ainsi, l'objectif n'est pas de décrire le contenu des identités ethnoreligieuses qui émergent de ce processus, mais il vise plutôt à identifier les modes d'identification privilégiés par les conjointes et les conjoints rencontrés, ainsi que les définitions de soi évoquées dans la description et l'explication de ces pratiques identitaires. **Mots-clés :** Anthropologie, ethnicité, Séphardim, mariages mixtes.

MARCOUX, CHRISTINE, 1993, Les couples biculturels anglophones et francophones de la région de Hull/Ottawa: la rencontre des identités socio-culturelles, Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université Laval, Québec.

Résumé : Le couple mixte permet d'observer d'une manière privilégiée la dynamique de la rencontre interculturelle. D'une part, il met en interrelation deux individus porteurs d'identités socioculturelles différentes et, d'autre part, il les place dans une situation où la recherche du consensus devient un enjeu vital pour la continuité de la relation. L'auteur a voulu connaître comment s'effectue cette rencontre des identités socioculturelles à travers des lieux de décisions particulièrement sensibles. C'est à travers le cas particulier de couples biculturels anglophones et

francophones habitant la région de Hull/Ottawa, qu'ont été illustrés comment les identités socioculturelles se rencontrent et se transforment. **Mots-clés** : Interculturel, anglophone, biculturel, francophone, identités socioculturelles,

MARTIN, ANNE, 1995, Stratégies identitaires du couple mixte et changement de l'ordre social : Les Québécoises d'origine canadienne-française converties à l'Islam, Mémoire de maîtrise, Université Laval, Département d'histoire, Québec.

Résumé : Épouser quelqu'un d'une autre culture que la sienne, c'est épouser quelqu'un qui a d'autres référents culturels, d'autres systèmes de signification. De cette union mixte, naissent des changements de comportements et de valeurs qui modifient l'identification de l'individu au groupe primaire et façonnent son insertion dans le groupe d'origine. L'étude analyse le phénomène de l'union mixte où a lieu la conversion à l'islam de la femme québécoise d'origine canadienne-française, mariée à un Québécois d'origine algérienne. La réflexion porte sur les motifs de la conversion à l'islam, et sur les conséquences de cette conversion sur la convertie, sur son entourage, compte tenu de l'application des préceptes religieux qui en est un fondamentaliste. **Mots-clés** : Union mixte, conversion, Islam, stratégies identitaires, négociation, accommodement raisonnable.

MEINTEL, DEIRDRE, 2002, Transmitting pluralism : Mixed Unions in Montreal, Canadian Ethnic Studies/Études ethniques canadiennes, Special Issue: The New French Fact on Montreal: Francization, Diversity, Globalization, XXXIV (3) (paru en 2003): 99-120.

Résumé : Concerne les unions mixtes en milieu Montréalais, et plus particulièrement la transmission intergénérationnelle des identités et des formes d'appartenance. L'enquête est centrée sur les jeunes parents (trente-cinq ans ou moins). La mixité est abordée en tant que construction sociale, variable selon le contexte social et historique. Tout en questionnant les approches classiques qui font des unions mixtes l'ultime étape d'un processus d'assimilation, nous les présentons comme un point de contact interethnique important. Elles constituent aussi un phénomène clef dans la compréhension des enjeux identitaires au niveau sociétal. Une étude pilote fait état de ce que nous nommes des « projets identitaires », soit les aspirations qu'ont les parents à l'égard de l'éventuel identité ethnique (et religieuse) de leurs enfants et les stratégies qu'ils déploient à cet effet (par exemple, noms, prénoms, initiation religieuse, voyage, cours de langue, contacts avec les réseaux de parenté, etc.). Ces projets et stratégies sont encadrés dans une idéologie pluraliste très affirmée chez les partenaires québécois de ces unions. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Union mixte, projets identitaires, Montréal, enfants.

PASSERIEUX, CATHERINE, 1994, Couples mixtes au Québec, Hommes et Migrations, 1174 : 18-21.

Résumé : Étude du couple mixte entre Québécois et Haïtiens, en nette augmentation depuis deux décennies. Les Haïtiens représentent une des communautés ethniques les plus importantes à Montréal. Cette enquête, menée auprès de couples d'immigrants haïtiens ou africains et de Québécoises, explore les relations entre une société majoritaire, la société québécoise (elle-même minoritaire au Canada) et des groupes minoritaires. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Couples mixtes, communauté ethnique, Québécois, Haïtiens, Africains.

PASSERIEUX, CATHERINE, 1989, Couples mixtes Africains/Haïtiens et Québécoises : une étude exploratoire, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal.

Résumé : Étude du couple mixte (relations conjugales) entre Québécois et Haïtiens ou Africains. Analyse les rapports du couple à son environnement social. La confrontation des identités culturelles, les relations hommes-femmes, la question des enfants et de leur éducation sont les principaux points traités. Trois séries de facteurs entrent en ligne de compte dans l'établissement et la vie des couples mixtes : les facteurs d'ordre socioéconomique (statut socioéconomique et niveau de scolarisation); les facteurs d'ordre ethnoculturels (origine ethnique, nationale ou raciale et religion) et les facteurs reliés aux rapports hommes-femmes. Explore une série d'hypothèses : le couple mixte de statut socioéconomique moyen ou aisé s'insère assez facilement dans la société d'accueil, mais connaît des difficultés liées à son statut interracial. Plusieurs hypothèses s'intéressent aux questions d'identité culturelle et aux rapports hommes-femmes dans ce type de couple. Il est aussi suggéré que les enfants et leur éducation posent à ces couples des questions importantes car les décisions les concernant sont le reflet des enjeux culturels entre les parents et leurs sociétés. **Mots-clés** : Identité culturelle, opinion publique, relations interculturelles, famille, mariages mixtes, mariages interraciaux, Québec, relations conjugales, Haïtiens, Africains.

MARIAGES MIXTES AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS ANGLOPHONES

AGUIRRE, B. E. ET SAENZ, ROGELIO ET HWANG, SEAN-SHONG, 1995, Remarriage and intermarriage of Asians in the United States of America, Journal of Comparative Family Studies, 26 (2) : 207-215.

Résumé : Étude statistique sur des couples mariés aux États-Unis dont au moins un des époux est d'origine asiatique à partir des données du recensement américain «Public Use Microdata Samples» de 1980. Les résultats indiquent que la probabilité de mariages endogames augmente lorsque les Asiatiques nés à l'étranger en sont à leur premier mariage et lorsque les maris sont plus âgés et plus éduqués que leurs femmes. Les Asiatiques qui se remarient à des époux qui ne se sont jamais mariés sont significativement plus exogames, du point de vue de la race, que les autres Asiatiques. Chez eux, les possibilités de l'exogamie raciale augmentent quand ils sont plus éduqués que leurs époux. Le fait de naître à l'étranger n'est pas nécessairement associé à l'endogamie chez les Asiatiques, mais ses effets varient selon le passé conjugal des époux et selon le caractère de l'exogamie. **Mots-clés :** États-Unis, Asiatiques, statistiques, exogamies, causes, conditions sociales.

ALEX-ASSENSOH, YVETTE ET ASSENSOH, A.B., 1998, The Politics of Cross-cultural Marriage: An Examination of a Ghanaian/African-American Case, in Breger, Rosemary et Rosanna Hill (ed.), Cross-cultural Marriage: Identity and Choice, Oxford, New York, Berg: 101-112.

Résumé : Examen divers facteurs micro et macro qui interviennent dans les mariages, notamment au niveau des relations conjugales, entre des Africains, ici des Ghanéens, et des Noirs-Américains aux États-Unis. Parmi ceux-ci, ils notent l'effet de la politique raciale, des relations internationales et de la culture. **Mots-clés :** Mariages mixtes, Africains, Africains-Américains, États-Unis, Race, Culture, Ghana.

ANDERSON, ROBERT N. ET SAENZ, ROGELIO, 1994, Structural Determinants of Mexican American Intermarriage, 1975-1980, Social Science Quarterly, 75: 414-30.

BIBAS, DAVID, 1998, The Social Dimension. Intermarriage Patterns, in Bibas, David, A Case Study of Moroccan Jewish Immigration to America, New York, AMS Press: 149-152.

Résumé : Court chapitre d'un livre sur les Juifs Marocains aux États-Unis. L'auteur examine principalement les variables influençant les mariages avec des individus appartenant à d'autres religions ou de la même religion, mais d'un groupe ethnique différent. L'âge, la taille du groupe, la durée du séjour et l'éducation figurent parmi les plus importantes. **Mots-clés :** Mariages mixtes, Juifs Marocains, religion, ethnicité.

BILGÉ, BARBARA, 1996, Turkish-American Patterns of Intermarriage, in Aswad, B. C. et Bilgé, B. (ed.), Family and Gender Among American Muslim. Issues Facing Middle Eastern Immigrants and their Descendants, Philadelphia, Temple University Press: 59-106.

Résumé : Description et analyse de la qualité des mariages entre des Américaines et des hommes turcs. À partir de l'appartenance sociale des individus, trois types de couples sont identifiés, chacun avec leur propre dynamique familiale: classe ouvrière, classe moyenne (ex-militaires turcs) et élite (docteurs et ingénieurs). Des conflits sont perceptibles surtout au sein du deuxième type de familles. Ces derniers sont causés par des divergences dans les attentes des conjoints face à leurs rôles respectifs. Ces attentes sont influencées à leur tour par le milieu dans lequel les conjoints ont grandi. **Mots-clés :** Mariage mixte, Turcs, États-Unis, couple, conflit.

BREGER, ROSEMARY ET HILL, ROSANNA, 1998, Introducing Mixed Marriages, in Breger, Rosemary et Rosanna Hill (ed.), Cross-cultural Marriage : Identity and Choice, Oxford, New York, Berg, Series: Cross-cultural perspectives on women [v. 20] : 1-32.

Résumé : Chapitre introductif d'un ouvrage collectif regroupant des études anthropologiques sur les mariages mixtes dans différentes sociétés. Les auteurs discutent de plusieurs questions qui émergent dans l'étude de ce type de mariage. L'accent est placé sur l'expérience des individus, en particulier des femmes, et sur l'influence des facteurs socioéconomiques sur ce type de mariage. Les chapitres sont construits autour des thèmes qui, en dépit de contextes culturels différents, apparaissent communs à ces mariages. Ces points centraux concernent principalement trois champs d'actions : la signification d'un mariage hors du groupe; les raisons et les personnes impliquées dans un tel mariage; ce qu'il advient dans ce type de mariages. La question des identités et de la perception des différences est un des fils conducteurs du livre. **Mots-clés :** Mariages mixtes, identité, choix, femmes, contexte socioéconomique.

COTTRELL, ANN BAKER, 1990, Cross-National Marriages: A Review of the Literature, Journal of Comparative Family Studies, 21 (2) : 151-169.

Résumé : Cette revue d'articles (publiés en anglais) concernant les mariages entre personnes de nationalités différentes est divisée en trois sections : 1) les 33 articles examinés sont classés en trois catégories, chacune ayant un thème principal : mariages de mariés de guerre - isolement et aliénation, mariages entre personnes d'éducation occidentale et non occidentale - adaptation culturelle ou faible acculturation et mariages entre personnes d'éducation occidentale- désir des femmes d'avoir des enfants bilingues et une vie professionnelle satisfaisante. 2) Raisons pour lesquelles ce corpus de recherche n'est pas représentatif du phénomène des mariages internationaux, et suggestions de direction pour de futures recherches. Les limites de la recherche actuelle sont considérées : échantillonnage limité en nombre et non aléatoire; importance trop grande donnée aux expériences des femmes étrangères, aux couples et aux Américains dans les mariages internationaux. 3) Des tentatives de généralisation basées sur ces études sont proposées : participants libérés, de façons diverses, de fortes contraintes culturelles; désir de conserver une identité biculturelle; conformité aux standards culturels du pays de résidence; l'adoption se fait d'autant plus facilement quand le couple réside dans le pays de la femme; les attitudes sociales concernant les différences raciales et culturelles sont plus une source de conflits que ne le sont les différences elles-mêmes. (résumé de l'auteur) **Mots-clés**: Recherche, Mariages mixtes, États-Unis.

DIOUF-KAMARA, SYLVIANE, 1993, USA : à la recherche d'une troisième voie, Hommes et Migrations, 1161 : 29-33.

Résumé : Historique des migrations aux États-Unis où le métissage a été nié pendant des siècles et le mariage mixte qui entraînait prison ou bannissement n'est légalement accepté que depuis 1967. Aujourd'hui, les problèmes raciaux touchent l'adoption d'enfants noirs ou métis, la garde d'enfants blancs en cas de divorce et de re-mariage mixte, le choix de sa propre race pour un recensement. Mais une troisième voie s'ouvre depuis les années 80, vers le «biracialisme, volonté de ne pas choisir sa race mais d'assumer sa double appartenance. Biculturalisme, multiracialisme, des notions toutes récentes aux États-Unis puisqu'elles ne sont apparues que depuis les années 80. Un historique qui, en décrivant la négation du métissage, l'interdiction pendant des siècles des mariages mixtes, la vision tant des Blancs que des Noirs, permet de comprendre pourquoi les États-Unis sont toujours à la recherche d'une troisième voie. «Sang mêlé», «demi-caste», «demi-sang», le vocabulaire américain pour désigner les métis n'est guère flatteur. Il est aussi révélateur de la façon dont l'Amérique appréhende le métissage : on mélange son sang et rien d'autre. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Historique des migrations, métissage, mariages mixtes, adoption, garde d'enfants, race, États-Unis, représentations.

ESCHBACH, KARL, 1995, The Enduring and Vanishing American Indian: American Indian Population Growth and Inter-marriage, Ethnic Racial Studies, 18: 89-108.

Résumé : Les populations d'Amérindiens en Alaska ont considérablement augmenté depuis les années 1950 suite à des modifications dans la classification raciale des personnes d'héritage mixte. Ces changements sont venus contredire la prédiction selon laquelle l'assimilation devait entraîner une baisse de la population amérindienne. Toutefois, dans les régions des États-Unis qui ont connu une augmentation importante de cette population, la plupart des Amérindiens qui sont mariés, le sont à des non-Amérindiens. Les enfants issus de ces mariages s'identifient davantage avec le groupe du parent non-Amérindien. Le mariage mixte risque donc éventuellement de réduire l'impact des changements observés. **Mots-clés** : Mariages mixtes, endogamie, États-Unis, fertilité, assimilation, Amérindiens.

GILBERTSON, G. A. ET FITZPATRICK, J. ET YANG, L., 1996, Hispanic Inter-marriage in New York City: New Evidence from 1991, International Migration Review, 30 (2): 445-459.

Résumé : Cet article reprend et modifie les résultats de deux précédentes recherches menées en 1966 et 1982 à New York sur les mariages interhispaniques en s'appuyant sur les statistiques de 1991. Il examine les comportements de six minorités hispaniques et les compare aux données relatives aux Portoricains traités par les deux travaux antérieurs. L'accent est mis sur la récente diversité de la communauté hispanique et sur la possibilité de considérer le mariage mixte à la fois comme une cause et un indicateur de l'assimilation des nouveaux migrants dans la société d'accueil. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariage mixte, assimilation, relations intra-communautaires, ethnicité, générations issues de l'immigration, États-Unis.

HALL, CHRISTINE C. IJIMA, 1992, Please Choose One: Ethnic Identity Choices for Biracial Individuals, *in* Root, Maria. P.P. (ed.), Racially Mixed People in America, Newbury Park, Sage: 250-264.

Résumé : Étude portant sur les choix concernant l'identité ethnique et les facteurs influençant cette décision chez des jeunes noirs-japonais dans la région de Los Angeles. Si plusieurs individus s'identifient à la catégorie noire, d'autres revendiquent un double héritage. Plusieurs croient que la société les oblige à faire un choix (en terme de race) et cela explique leur identification. Lorsqu'on leur donne la possibilité d'exprimer plusieurs aspects de leur identité, les individus s'identifient volontiers aux deux côtés de leur héritage racial et culturel. Par ailleurs, contrairement à la croyance populaire, selon le discours des jeunes, les aspects positifs reliés à cette expérience sont beaucoup plus nombreux. **Mots-clés** : Identité ethnique, mariages mixtes, États-Unis, Noirs, Blancs, Los Angeles, double héritage, identification.

HWANG, SEAN-SHONG ET SAENZ, ROGELIO ET AGUIRRE, BENIGNO E., 1997, Structural and Assimilationist Explanations of Asian American Intermarriage, Journal of Marriage and the Family, 59: 758-72.

Résumé : Cette étude, une des premières à fournir des données sur les déterminants des mariages mixtes chez six groupes asiatiques résidant aux États-Unis, représente un effort de synthèse pour comparer les deux perspectives existantes pour expliquer les unions mixtes. Les données soutiennent l'hypothèse de l'assimilation culturelle mais contredisent celle de l'assimilation structurelle. L'étude souligne également l'importance de facteurs tels la taille du groupe et le ratio entre les hommes et les femmes sur le choix des partenaires. **Mots-clés** : Statistiques, mariage mixte, États-Unis, Asiatiques.

IMAMURA, ANNE E., 1988, The Loss That Has No Name: Social Womanhood of Foreign Wives in International Marriages, Gender and Society, 2 (3): 291-307.

Résumé : Les données recueillies auprès de femmes vivant dans un autre pays que le leur remettent en question l'argument selon lequel la féminité est un statut prescrit. Cet article montre comment les femmes tentent de faire le lien entre les définitions de la femme dans leur pays et dans celui de leur mari. L'article examine la façon dont les femmes américaines apprennent à vivre dans une société traditionnelle patriarcale, le Nigeria. Il montre comment elles doivent s'adapter également à une nouvelle relation avec leur mari en raison d'un degré de ségrégation des sexes plus élevé. **Mots-clés** : Féminité; Nigeria, Américaines, épouses étrangères.

IMAMURA, ANNE E., 1990, Strangers in a Strange Land: Coping With Marginality in International Marriage, Journal of Comparative Family Studies, 21 (2) : 171-191.

Résumé : Tandis que les contacts internationaux se font plus nombreux, davantage de gens se voient obligés de vivre de façon temporaire, voire permanente, en dehors de leur propre société. Se servant de l'exemple de deux femmes étrangères qui, mariées respectivement à un Nigérien et un Japonais, ont dû retourner vivre au pays de leur mari, ce texte explore les propositions de Hugues concernant la marginalité et sa réduction. Les expériences de ces épouses étrangères suggèrent que les mêmes individus emploient des mécanismes différents dans des situations différentes, et que différentes formes de marginalité exigent différents mécanismes de réduction. **Mots-clés** : Mariages mixtes, marginalité, femmes, Nigeria, Japon, études comparatives.

JONES, F. L., 1996, Convergence and Divergence in Ethnic Divorce Patterns: A Research Note, Journal of Marriage and the Family, 58 : 213-218.

Résumé : Différentes cultures et particulièrement différentes religions inculquent des attitudes diverses vis-à-vis du mariage, de la famille et du divorce. On peut donc s'attendre à ce que les comportements en ce qui a trait aux divorces dans des mariages mixtes reflètent des normes culturelles divergentes. Toutefois, la théorie de l'assimilation ne permet pas de prédire si les normes d'un groupe en particulier vont être dominantes ou si les normes des deux groupes vont exercer un effet sur les comportements. **Mots-clés** : Mariages mixtes, assimilation, États-Unis, divorce.

JOSHI, MARY SISSONS ET KRISHMA, MEENA, 1998, English and North American Daughters-in-law in the Hindu Joint Family, *in* Breger, Rosemary et Rosanna Hill (ed.), Cross-cultural Marriage: Identity and Choice, Oxford, New York, Berg: 171-192.

Résumé : Tient compte des expériences de femmes américaines et anglaises élevées dans des familles nucléaires, mais ayant connu une expérience dans une famille élargie à travers leur mariage à des hommes hindous. Met l'accent sur les difficultés vécues par ces femmes, en raison de différences culturelles dans différentes sphères de la vie quotidienne (rituels quotidiens, intimité, éducation des enfants). **Mots-clés**: Mariages mixtes, Hindous, vie quotidienne, couple, culture.

JUDD, ELEONORE PARELMAN, 1990, Intermarriage and the Maintenance of Religious-Ethnic Identity: A Case Study: The Denver Jewish Community, Journal of Comparative Family Study, 21(2): 251-268.

Résumé : Cet article tente d'améliorer notre compréhension du rapport entre mariage mixte et identité religieuse et ethnique, en étudiant les différences entre les diverses théories sociologiques du mariage mixte. Un ensemble de théories assimile le mariage mixte à une intégration, un cas d'homogénéisation opposé au pluralisme. Le second ensemble de théories considère le mariage mixte comme une fonction du pluralisme et de l'hétérogénéité. Pour les sociologues et la communauté juive, le mariage mixte est le dilemme des Juifs Américains. À terme, c'est la disparition potentielle de la plus grande communauté juive mondiale qui est en jeu. La question est de savoir si les enfants issus de mariages mixtes ont des chances d'être élevés comme des Juifs Américains ou simplement comme des Américains. Des couples mixtes dont les enfants avaient été seulement inscrits dans une école religieuse juive, ont fait l'objet d'une enquête à la lumière des théories en présence. Compte tenu du fait que le véritable test d'assimilation est l'enfant, nous examinons le rapport entre l'éducation de l'enfant juif et plusieurs variables sociales et démographiques. Bien que les résultats de cette étude ne vérifient pas l'une ou l'autre des deux théories. Ils ne sont pas non plus en faveur d'un rejet total de la plus optimiste d'entre elle. Le pluralisme peut-il coexister avec une ethnicité persistante appréciable? Cela dépendra en partie des communautés elles-mêmes. La communauté étudiée est à la frontière du changement social et de la réponse au mariage mixte. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariages mixtes, identité religieuse, religion, Juifs, assimilation.

KALMIJN, MATTHIJS, 1998, Intermarriage and Homogamy: Causes, Patterns, Trends, Annual Review of Sociology, 24: 395-421.

Résumé : L'article examine les diverses explications avancées pour rendre compte de l'endogamie et de l'exogamie. Il identifie différents facteurs dans la littérature sur le sujet : la préférence pour certaines caractéristiques chez le conjoint; l'intervention d'une troisième personne dans le choix du conjoint; les choix disponibles. L'auteur se penche également sur les forces et faiblesses des recherches sur le mariage mixte. **Mots-clés**: Mariage mixte, causes, recherche, théorie, homogamie.

KHATIB-CHAHIDI, JANE; HILL, ROSANNA AND PATON, RENÉE; 1998, Chance, Choice and Circumstance : A Study of Women in Cross-Cultural Marriages, in Breger, Rosemary et Rosanna Hill (ed.), Cross-cultural marriage : Identity and Choice, Oxford, New York, Berg : 33-48.

Résumé : Ce chapitre présente les résultats préliminaires d'une étude pilote portant sur le choix des conjoints dans un mariage international. Il cherche à savoir quel type d'individus se retrouve en situation de mariage mixte. S'agit-il du hasard? Les individus choisissent-ils leur conjoint sur la base de certains critères? Ces individus partagent-ils certaines caractéristiques (expérience de vie, personnalité, contexte familial)? **Mots-clés** : Mariage mixte, choix du conjoint, expérience de vie.

KIBRIA, NAZLI, 1997, The Construction of 'Asian American': Reflections on Intermarriage and Ethnic Identity among Second-Generation Chinese and Korean Americans, Ethnic and Racial Studies, 20 (3): 523-544.

Résumé : L'étude est basée sur une série de soixante entretiens menés avec des Chinois-Américains et Coréens-Américains de la seconde génération appartenant à la classe moyenne. L'objectif visé consistait à examiner le développement d'une identité pan-asiatique chez ces individus. Selon les résultats obtenus, le développement d'une telle identité est un processus qui implique la reconnaissance d'expériences partagées qui reposent sur le fait d'être catégorisé en tant qu'Asiatique par la société dominante, de grandir dans une famille asiatique et l'adhésion aux valeurs asiatiques. **Mots-clés** : États-Unis, Asiatiques, seconde génération, mariage mixte, ethnogénèse.

KITANO, HARRY H. ET KAWANISHI, YUKO, 1994, Peripheral Effects : Intermarriage, in Totten, George O. et Schockman, H. Eric (ed.), The Korean American community after the Los Angeles civil unrest of April 1992, Los Angeles, California, Center for Multiethnic and Transnational Studies, University of Southern California : 109-114.

Résumé : Examine l'impact des émeutes de Los Angeles sur les pratiques matrimoniales des Coréens-Américains. Selon l'auteur, on devrait assister à l'augmentation du nombre de mariages mixtes suite à la réduction de la taille de la communauté coréenne de Los-Angeles. **Mots-clés** : Los Angeles, Coréens, conjoint, choix, mariage mixte.

KOURI, KRISTYAN M. ET LASSWELL, MARCIA, 1993, Black-White Marriages : Social Change and Intergenerational Mobility, Marriage and Family Review, 19 (3) : 241-55.

Résumé : La majorité des conjoints aux États-Unis partagent la même race, mais on observe un nombre croissant de mariages mixtes. L'auteur examine les raisons pour lesquelles des individus noirs et blancs vivant dans la région de Los Angeles choisissent de s'épouser. Des facteurs tels la classe sociale, le contexte familial sont analysés. **Mots-clés** : Mariages mixtes, États-Unis, conjoint, choix, Noirs, Blancs.

LEE, SHARON ET FERNANDEZ, MARILYN, 1998, Trends in Asian American Racial/Ethnic Intermarriage: A comparison of 1980 and 1990 Census Data, Sociological Perspectives, 41 (2): 323-42.

LEE, SHARON M. ET YAMANAKA, KEIKO, 1990, Patterns of Asian American Intermarriage and Marital Assimilation, Journal of Comparative Family Studies, 21 (2): 287-305.

Résumé : Utilisant les données venant du recensement de 1980, l'article analyse l'importance de l'exogamie dans l'assimilation des Asiatiques aux États-Unis. L'auteur examine l'impact de l'identité ethnique en comparant les taux d'exogamie chez plusieurs groupes : Chinois, Philippin, Indien, Coréen et Vietnamien. L'étude montre un niveau assez élevé de mariages exogames chez les Américains d'origine asiatique (25 % de tous les mariages pour ce groupe), aussi bien que des variations significatives dans les taux de mariages exogames selon l'ethnie, le lieu de naissance, l'âge et le sexe. **Mots-clés** : Mariages mixtes, relations ethniques, États-Unis, Asiatiques.

LEE SUNG, BETTY, 1990a, Chinese American Intermarriage, New York. Center for Migration Studies.

Résumé : Étude sociologique du mariage mixte basée sur l'expérience de Chinois-Américains installés dans la ville de New York. Examine la fréquence de telles unions, ainsi que leurs causes et les caractéristiques des conjoints. Montre comment les relations conjugales sont affectées par les différences culturelles, quel traitement le couple reçoit à l'intérieur de la société et de quelle façon les individus issus de ces mariages vivent leur identité. **Mots-clés** : Mariages mixtes, Chinois, New York, enfants, mixité, identité.

LEE SUNG, BETTY, 1990b, Chinese American Intermarriage, Journal of Comparative Family Studies, 21 (3): 337-352.

Résumé : Pour diverses raisons, le mariage mixte est un phénomène en voie de croissance chez les Chinois aux États-Unis. Néanmoins, celui-ci provoque des tensions au sein du couple et suscite de l'opposition de la part de l'entourage. La présente étude, basée sur les données du recensement américain, porte sur les mariages entre Chinois et Américain à New York. Elle examine la proportion de ces mariages mixtes, en précisant l'âge, le sexe, la génération, l'éducation, l'occupation, le revenu et le groupe ethnique des époux. Sont également examinés le taux de divorce, l'attitude familiale et sociétale et le taux de fertilité. Quelques comparaisons sont faites avec d'autres groupes chinois et non chinois ailleurs aux États-Unis. **Mots-clés** : États-Unis, statistiques, mariage mixte, Chinois, couple, divorce.

LEONARD, KAREN, 2000, Punjabi-Mexican Experiences of Multiethnicity, in Spickard, P. et Burroughs, J. (ed.), We are a People : Narrative In the Construction and Deconstruction of Ethnic Identity, Philadelphia, Temple University Press : 192-202.

Résumé : Les expériences des premiers immigrants de l'Asie du Sud aux États Unis, les hommes punjabis établis en Californie au cours des années 1910 et 1920, sont examinées à la lumière du contexte de l'époque. La construction d'une identité multiethnique de leur part implique les concepts de race, de classe et d'ethnicité tels qu'utilisés par les autres et par ces individus eux-mêmes. Montre comment cette identité multiethnique s'est élargie au cours des générations suivantes. **Mots-clés** : Punjabi-Mexicain-Américain, Multiethnicité, Californie, Race, Classe, Ethnicité.

LING, HUPING, 1998, Interracial Marriage, in Ling, Huping, A history of Chinese American Women and their Lives, Albany, N.Y., State University of New York Press : 172-177.

Résumé : Une courte section d'un chapitre de ce livre est consacrée aux causes des mariages mixtes entre Chinois et Américains aux États Unis. **Mots-clés**: Chinois, Américains, États-Unis, mariage mixte.

LI PO PRICE, D., 2000, *Mixed Laughter*, in P. Spickard et J. Burroughs (ed.), *We are a People: Narrative In the Construction and Deconstruction of Ethnic Identity*, Philadelphia, Temple University Press: 179-191.

Résumé : Montre comment, pour des individus issus de mariages mixtes, une expérience à l'origine aliénante peut, à travers l'humour, devenir l'affirmation d'une identité multiethnique. Pour ces derniers, il s'agit d'aller au-delà des pressions liées au contexte social qui les poussent à choisir un groupe ou l'autre, mais pas les deux en même temps.

Mots-clés: multiethnique, multiracial, identité, humour, mixité (mixed race),

LUKE, CARMEN, 1994, *White Women in Interracial Families: Reflections on Hybridization, Feminine Identities and Racialized Othering*, *Feminist issues*, 14 (2): 49-72.

Résumé : Cet article porte sur les questions d'inégalité de race et de genre dans les couples mixtes, en particulier dans les familles avec enfants. Après avoir abordé le thème de l'identité, l'auteur examine la littérature sur les enfants mixtes ainsi que celle portant sur les femmes blanches ayant contracté un mariage mixte.

Mots-clés : Mariage mixte, femmes, identité, couple, race.

LUKE, CARMEN ET LUKE, ALLAN, 1998, *Interracial Families: Difference within Difference*, *Ethnic and Racial Studies*, 21 (4): 728-753.

MASS, AMY IWASAKI, 1992, *Interracial Japanese Americans: The Best of Both Worlds or the End of the Japanese American Community*, in Root, Maria. P.P. (ed.), *Racially Mixed People in America*, Newbury Park, Sage: 265-279.

Résumé : L'identité ethnique et la conception de soi d'individus de couples mixtes Japonais-Américains sont examinées dans ce chapitre. L'auteur n'observe pas l'absence du sentiment d'appartenance au groupe japonais mais souligne les variations d'un individu à l'autre. Des variations sont également observées au niveau des expériences vécues, lesquelles peuvent être très positives ou encore difficiles selon les individus. Parmi les facteurs qui influencent ces expériences, la location géographique et les attitudes des parents figurent parmi les plus déterminantes. **Mots-clés** : Mariages mixtes, identité ethnique, États-Unis, ajustement psychologique, Japonais.

MAXWELL, AUDREY, 1998, *Not all issues are Black and White : Some Voices from the Offspring of Cross-cultural Marriages*, in Breger, Rosemary et Rosanna Hill (ed.), *Cross-cultural Marriage : Identity and Choice*, Oxford, New York, Berg : 209-228.

Résumé : Le point de vue de quelques jeunes issus de couples mixtes sur leur expérience, notamment sur leur identité, est exposé à travers des extraits d'entretiens. En dépit des difficultés et des choix qu'ils sont amenés à faire au cours de leur vie, les jeunes insistent sur les avantages d'une telle situation. **Mots-clés**: États-Unis, Mariage mixte, mixité, choix, jeunes.

MOTOYOSHI, MICHELLE M., 1995, *The Experience of Mixed-race People: Some Thoughts and Theories*, *The Journal of Ethnic Studies*, 18 (2): 77-94.

Résumé : À travers l'analyse de l'expérience détaillée de trois femmes issues de mariage mixte, l'article remet en question l'image généralement véhiculée de ces individus. L'auteur examine trois domaines qui exercent une influence sur leurs expériences : la famille, la société et l'individu lui-même. **Mots-clés** : Mixité, expérience, société, famille, États-Unis.

PAGNINI, D.L. ET MORGAN, S.P., 1990, *Intermarriage and Social Distance Among U.S. Immigrants at the Turn of the Century*, *American Journal of Sociology*, 96 (2) : 405-432.

PANG, GIN YONG, 1998, *Intraethnic, Interracial, and Interethnic Marriages among Korean American Women*, in Song, Young I. et Moon, Ailee (ed.), *From tradition to Modern Feminism*, Westport, Conn, London, Praeger : 127-137.

Résumé : Cet article examine l'attitude des Coréens aux États-Unis face au mariage mixte et aux relations interethniques. L'accent est placé sur trois aspects particuliers : les attitudes des parents à l'égard du mariage mixte; l'existence d'un choix préférentiel; les attitudes à l'égard de la relation entre les femmes asiatiques et les hommes blancs. Met en évidence l'impact de deux facteurs sur l'image que se font les Coréens-Américains du mariage mixte. Tout d'abord, le statut socioéconomique inégal des groupes ethniques aux États-Unis affecte le choix fait par les Coréens. Un second facteur est la perception, fondée ou pas, des groupes qui détiennent le pouvoir au sein de la

société. L'auteur conclut que bien que les individus aient la possibilité de choisir librement leur conjoint, ce choix est également affecté par la culture. **Mots-clés** : États-Unis, Coréens, choix, conjoint.

PASCOE, PEGGY, 1991, Race, Gender and Intercultural Relations : The Case of Interracial Marriage, Frontiers, 12 (1) : 5-18.

Résumé : L'étude des mariages «interraciaux» nécessite une remise en question des concepts de race, de genre et de culture. Pour l'auteur, historienne, la race et le genre doivent être conçus comme des constructions sociales et non pas être vus comme des catégories biologiques. En ce qui a trait à la culture, elle en rejette une vision unifiée, mais montre qu'il n'est pas suffisant de faire du conflit et du pouvoir les principaux centres d'intérêt. Une attention doit être portée aux individus en tant qu'acteurs sociaux. Il est important également de voir l'entrelacement entre les relations de genre et la race. L'histoire du mariage interracial est riche d'exemples de la formulation et de la reformulation de la race et du genre, et du lien entre ces deux concepts. **Mots-clés** : mariage mixte, genre, culture, race.

ROBINSON, KATHRYN, 1997, Of Mail-Order Brides and «Boys' Own» Tales: Representations of Asian-Australian Marriages, Feminist-Review, 52: 53-68.

Résumé : L'article analyse deux images dominantes de l'Asie dans les récents débats sur le mariage et les relations de genre en Australie. Pour se faire, deux exemples tirés de l'actualité sont examinés en détails, l'un impliquant un homme australien et sa femme des Philippines, l'autre une femme australienne et son mari mélanésien. Ces deux cas illustrent la complexité de mariages et des relations de genre dans un contexte interculturel. **Mots-clés** : Mariage mixte, relations familiales, orientalisme, Australie.

ROCHERON, YVETTE, 1997, Regroupement familial, mariages mixtes et mariages internationaux en Grande-Bretagne, Migrations Société, 52 (9) : 5-14.

Résumé : Analyse des droits des couples mixtes en Grande-Bretagne (cadre législatif, droits d'entrée et de séjour, procédure d'exclusion, séparation et divorce, visites familiales, adoption, conjoint en situation irrégulière...) qui se heurtent à la fois à la complexité du regroupement familial britannique et à des représentations séculaires des mariages mixtes. Pour les couples qui comprennent des ressortissants du Nouveau Commonwealth, les politiques actuelles d'immigration restreignent leurs droits et leur vie familiale. Ambiguïtés et contradictions minent les mécanismes du regroupement familial britannique : ses procédures reposent sur une conception étroite de la famille définie par des normes dépassées par la diversité des relations familiales et la circulation du travail. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : mariage mixte, regroupement familial, couple mixte, entrée, séjour, Royaume-Uni, Britanniques.

ROOT, MARIA P.P., 2000, Rethinking Racial Identity Development, in Spickard, P. et Burroughs, J. (ed.), We are a People : Narrative in the Construction and Deconstruction of Ethnic Identity, Philadelphia, Temple University Press : 205-220.

Résumé : Discussion sur l'impact du dialogue engagé par les familles et les individus multiraciaux sur l'identité raciale et la race. Critique les théories contemporaines sur l'identité raciale qui se basent uniquement sur un cadre monoracial et propose un modèle plus complexe pour comprendre l'identité raciale des individus. **Mots-clés** : Mariage mixte, identité raciale, mixité, identité biraciale.

ROOT, MARIA P.P., 1990, Resolving «other» status. Identity development of biracial individuals, in Brown, L.S et Root, M. (ed.), Diversity and Complexity in Feminist Therapy, Harrington Parc, CA. Haworth Press: 185-205.

Résumé : Dans cet article, l'auteur se penche sur l'expérience des individus issus de mariages mixtes. Il montre les stratégies adoptées par ces personnes pour atteindre une image de soi satisfaisante. **Mots-clés** : Identité ethnique, statuts, mixité, image de soi.

ROY, PARIMAN ET HAMILTON, IAN, 1997, Interethnic Marriage: Identifying the Second Generation in Australia, International Migration Review, 31 (1): 128-142.

Résumé : Alors qu'un nombre croissant d'individus au sein de la population australienne ont des ancêtres de plusieurs pays, les chiffres concernant les mariages mixtes chez les immigrants de première et seconde générations sont limités, parce que seul le lieu de naissance des conjoints est inscrit dans les actes de mariages. Suite à des changements intervenus dans les recensements de 1986 et 1991, ce type de données est utilisé dans la présente recherche, plutôt que les actes de mariages, pour noter les modifications dans les taux de mariage mixtes et les différences entre les régions urbaines et rurales. Les résultats indiquent que, pour la plupart des groupes ethniques,

les mariages mixtes sont plus nombreux au sein des secondes générations. **Mots-clés:** Mariages mixtes, Australie, statistiques, immigrants, seconde génération.

SANJEK, ROGER, 1994, Intermarriage and the Future of Races in the United States, *in* Gregory, Steven et Sanjek, Roger (ed.), Race, New Brunswick, N.J. Rutgers University Press : 103-150.

Résumé : Une augmentation des mariages entre Blancs et Noirs aux États-Unis a été notée au cours des dernières années mais le taux reste peu élevé en comparaison aux autres groupes. Cette situation doit être expliquée à travers une analyse politique, historique et culturelle. Pour l'auteur, l'ordre social américain est divisé en deux races, les Blancs et les Noirs, alors que pour de nombreux groupes, la différence raciale est devenue principalement une différence ethnique à travers notamment l'augmentation des mariages mixtes. **Mots-clés** : Mariage mixte, Noirs, Blancs, histoire, parenté, ethnicité, race.

SCHOEN, ROBERT ET WOOLREDGE, JOHN D., 1989, Marriage Choices in North Carolina and Virginia, 1969-71 and 1979-81, Journal of Marriage and Family, 51 : 465-481.

Résumé : Cette étude examine l'effet de la race, de l'âge et du niveau d'éducation sur le choix d'un partenaire. Une corrélation existe entre un niveau élevé d'éducation chez les hommes et le jeune âge des femmes. De la même façon, plus les hommes noirs sont éduqués, plus la possibilité qu'ils soient mariés à une femme blanche augmente. La principale différence observée entre la période 1969-71 et celle de 1979-81 est un déclin dans le taux de mariage. Le rôle économique accru des femmes est expliqué par la réduction du nombre de femmes qui épousent des hommes plus éduqués qu'elles. **Mots-clés** : Mariage, statistiques, États-Unis, Noirs, Blancs, niveau d'éducation, âge.

SPICKARD, PAUL R., 1989, Mixed blood: Intermarriage and Ethnic Identity in Twentieth-Century America, Madison, University of Wisconsin Press.

Résumé : Examine et compare les expériences de mariages mixtes dans trois groupes ethniques (Juifs, Japonais, Noirs) aux États-Unis et retrace les changements à travers le temps. Adopte une perspective qui tient compte autant de la structure sociale que de la culture pour expliquer le mariage mixte. Évalue les diverses théories existantes sur les mariages mixtes. **Mots-clés** : mariage mixte, théorie, Japonais, Juifs, Noirs, États-Unis, ethnicité.

STAHL, ABRAHAM, 1992, The Offspring of Interethnic Marriage: Relations of Children with Paternal and Maternal Grandparents, Ethnic and Racial Studies, 15 (2): 266-283.

STEPHAN, WALTER G. ET STEPHAN, COOKIE WHITE, 1989, After Intermarriage: Ethnic Identity among Mixed-Heritage Japanese-Americans and Hispanics, Journal of Marriage and the Family, 51: 507-519.

Résumé : L'identité ethnique des individus d'héritage mixte peut avoir des implications importantes pour le futur des groupes minoritaires aux États-Unis. La plupart des auteurs supposent que les individus issus de mariages mixtes ont plus de chance d'adopter une identité ethnique unique. Afin d'aborder cette question, les auteurs examinent l'identité ethnique de deux échantillons d'étudiants : des étudiants d'origines japonaise et hawaïenne et des étudiants d'origines hispanique et américaine. 73 % des premiers et 44 % des seconds ont mentionné une identité multiple. **Mots-clés** : États-Unis, Japonais-Américains, Hispanique-Américains, identité ethnique, héritage multiple, jeunes.

STEPHAN, WALTER G. ET STEPHAN, COOKIE WHITE, 1991, Intermarriage: Effects on Personality, Adjustment, and Intergroup Relations in Two Samples of Students, Journal of Marriage and the Family, 53: 241-250.

Résumé : Des échantillons d'étudiants d'héritage mixte ont été comparés à des échantillons d'étudiants d'héritage unique à Hawaï et au Nouveau Mexique afin de déterminer l'effet de la mixité sur la socialisation, la personnalité et les relations de groupes. Aucune évidence d'effet négatif sur la socialisation des individus mixtes n'a été trouvée. De plus, les résultats obtenus suggèrent l'impact positif de la mixité sur les relations de groupes et les aptitudes langagières, en plus de contacts bénéfiques avec la culture du groupe minoritaire. Les étudiants d'origine mixte semblent entretenir de meilleures relations avec les individus d'héritage unique, que ces derniers entre eux. **Mots-clés** : Mixité, jeunes, relations de groupes, socialisation, personnalité, États-Unis.

STEPHAN, WALTER G. ET STEPHAN, COOKIE WHITE, 2000, What are the function of ethnic identity?, *in* Spickard, P. et Burroughs, J. (ed.), We are a People: Narrative in the Construction and Deconstruction of Ethnic Identity, Philadelphia, Temple University Press: 228-243.

Résumé : Dans cet article, les auteurs examinent de quelle façon l'identité ethnique est construite et suggèrent de nouvelles directions pour l'étudier. Après avoir examiné les caractéristiques de l'identité ethnique - subjective, instable et réciproque - l'expérience de multiples identités ethniques et leur importance sont analysées. Enfin, ils explorent les conditions nécessaires dans la production de l'identité ethnique et discutent des problèmes associés aux tentatives de prédiction en insistant sur l'importance de mettre l'emphase sur ses fonctions. **Mots-clés** : Identité ethnique; Héritage mixte; identités ethniques multiples.

STEPHAN, COOKIE WHITE, 1992, Mixed-Heritage Individuals : Ethnic Identity and Trait Characteristic, *in* Root, Maria. P.P. (ed.), Racially Mixed People in America, Newbury Park, Sage : 50-63.

Résumé : Le but de cet article est d'explorer trois aspects importants de l'identité ethnique des individus issus de mariages mixtes. Il se penche dans un premier temps sur le contenu de l'identité avant d'examiner les conséquences de la mixité. **Mots-clés**: Mixité, conséquences, identité ethnique.

SUNDERLAND, PATRICIA L., 1997, You May Not Know It, But I'm Black: White Women's Self-Identification as Black, Ethnos, 62 (1-2): 32-58.

Résumé : Cet article montre comment des femmes américaines d'origine européenne reprennent le discours américain sur la race et l'ethnicité pour s'identifier en tant que Noires. Leur identité noire va de pair avec leur attitude anti-raciste et s'inscrit parfaitement dans le contexte de leur vie quotidienne. En outre, les femmes ne nient pas le côté européen de leur héritage, mais revendiquent plutôt une identité multiple. Selon l'auteur, la mixité de ces femmes illustre parfaitement l'augmentation aux États-Unis de ce type de configuration de l'identité. **Mots-clés** : Identité, femmes, États-Unis, Européenne, Noire, mixité.

THORNTON, M., 1992, Is multiracial Status Unique? The personal and Social Experience, *in* Root, Maria. P.P. (ed.), Racially Mixed People in America, Newbury Park, Sage: 321-325.

TUCKER, M. BELINDA ET MITCHELL-KERNAN, CLAUDIA, 1990, New Trends in Black American Interracial Marriage: The Social Structural Context, Journal of Marriage and the Family, 52: 209-218.

Résumé : Les taux de mariages mixtes diffèrent fortement d'une région à l'autre (beaucoup plus élevés à l'Ouest des États-Unis) et varient selon le genre (substantiellement plus élevés chez les hommes). Cette étude se penche sur les corrélations démographiques des mariages mixtes chez les hommes noirs et blancs dans une région située à l'Ouest des États-Unis. **Mots-clés** : États-Unis, Blancs, Noirs, Mariages mixtes, contrôle social, genre.

VOSBURGH, M.G. ET JULIANI, R.N., 1990, Contrasts in Ethnic Family Patterns: The Irish and the Italian, Journal of Comparative Family Studies, 21 (2): 269-286.

Résumé : Le mariage entre groupes ethniques différents a d'abord été considéré comme indicateur d'assimilation de groupes ethniques puis comme impulsion d'une plus grande assimilation. Bien que les constatations préalables soutiennent la première proposition, il existe très peu d'évidence pour confirmer la seconde, et encore bien moins d'analyses pour expliquer ce qui se passe dans de tels mariages. Afin de comprendre les processus qui accompagnent ces mariages interethniques, il faut connaître avant tout les différences culturelles qui existent dans de tels mariages. En examinant de près le cas de mariages chez les Catholiques américains d'origine irlandaise et ceux d'origine italienne aux États-Unis, l'étude examine les similarités entre les deux groupes. **Mots-clés** : États-Unis, mariages mixtes, Italiens, Irlandais, ethnicité.

WILLIAMS, TERESA KAY, 1992, Prism Lives: Identity of Binational Amerasians, *in* Root, Maria. P.P. (ed.), Racially Mixed People in America, Newbury Park, Sage: 280-303.

Résumé : Recherche sur l'identité et les expériences des Américains-Asiatiques qui ont été élevés au Japon. Parle d'une troisième culture pour décrire leurs expériences, soit l'identification aux autres Américains-Asiatiques et individus mixtes. L'influence des relations primaires et secondaires et du bilinguisme sur l'identité est soulignée. L'apparence physique s'est avérée importante mais non déterminante. **Mots-clés** : Culture, identité, Américains-Asiatiques, Japon, bilinguisme.

MARIAGES MIXTES EN FRANCE ET AUTRES PAYS FRANCOPHONES

ACHARD, PIERRE, 1998, La norme par rapport à la notion de mariage mixte : tradition et modernité, *in* Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris : 251-276.

BARBARA, AUGUSTIN, 1988, Crise et culture dans le couple mixte, Le Journal des Psychologues, 58 : 50-52.

Résumé : Divers facteurs influencent la relation amoureuse dans les dimensions sociale et symbolique. Lorsque deux individus de cultures différentes forment un couple, le souhait de fuir ensemble deux réalités différentes pour construire un imaginaire bien à eux est présent. Ce mélange entre l'imaginaire et la réalité peut être source de difficultés psychologiques au sein du couple mixte. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Couple mixte, identité, relation amoureuse.

BARBARA, AUGUSTIN, 1993a, Les couples mixtes, Paris, Bayard.

Résumé : Étude sociologique sur le mariage mixte basée sur des témoignages de couples mixtes. L'analyse se fait en quatre temps: le temps de la rencontre et du choix du conjoint, la relation du couple mixte établi, la venue de l'enfant et enfin, les espérances et réalités. **Mots-clés** : Divorce, interculturel, famille, mariages mixtes, couples mixtes, France.

BARBARA, AUGUSTIN, 1993b, Devenir parents, Les couples mixtes, Paris, Bayard : 167-187.

Résumé : Chapitre sur les choix faits à propos de l'enfant (prénom, baptême, circoncision, etc.). Ces décisions sont perçues comme des révélateurs des projets parentaux. Derrière eux repose une préoccupation pour l'identité de l'enfant. Dans cette optique, l'enfant est conçu comme un double enjeu : au sein du couple et entre les sociétés. **Mots-clés** : Mariages mixtes, enfants, projets parentaux, identité.

BARBARA, AUGUSTIN, 1993c, Éducation et choix difficiles, Les couples mixtes, Paris, Bayard : 188-217.

Résumé : Dans ce chapitre, l'auteur examine les principaux choix de l'enfant qui sont liés à son identité : le nom, l'éducation, le lieu de résidence, la religion, la nationalité. Ceux-ci sont orientés par les décisions prises par les parents. Une série de questions est soulevée sans que ne soient apportées de réponses catégoriques en raison de la multitude des facteurs en jeu (lieu de résidence, statut professionnel des parents, etc.) et des circonstances qui dirigent l'enfant dans ses préférences (le lieu de résidence, le contexte journalier, la fréquentation de l'école et de camarades, etc.). **Mots-clés** : Mixité, identité, enfant, choix identitaire.

BARBARA, AUGUSTIN, 1993d, L'adolescent autonome, Les couples mixtes, Paris, Bayard : 218-245.

Résumé : À partir d'entretiens menés auprès de jeunes issus de couples mixtes, l'auteur fait ressortir les décisions particulières qui s'imposent à eux. Celles-ci sont influencées par le lieu de résidence, l'âge, l'attitude des parents. Les choix élaborés par les parents doivent être clairs pour faciliter les décisions prises éventuellement par l'enfant. Cette attitude permet à l'enfant de devenir une synthèse dynamique d'une double appartenance culturelle. **Mots-clés** : Mixité, identité, enfant, choix identitaire, double appartenance.

BARBARA, AUGUSTIN, 1994, Mixed Marriages : Some Key Questions, International Migration / Migrations internationales/ Migraciones-Internacionales, 32 (4) : 571-584.

Résumé : Les recherches menées sur les couples appartenant à deux cultures différentes nous permettent de comprendre le couple traditionnel, surtout lorsqu'on aborde des questions telles que la relation, la crise, le divorce, et le conflit faisant suite au divorce. Sur les 2,8 millions de mariages contractés en France entre 1968 et 1974, 4,8 % étaient des mariages mixtes et fréquemment entre partenaires vivant dans des centres industriels. Durant les premières années de leur séjour en France, les hommes immigrés épousent généralement des femmes françaises; plus tard, lorsque les proches sont autorisés à les rejoindre, la proportion des mariages entre hommes et femmes de même nationalité augmente. La mixité apparaît comme un phénomène complexe où chaque élément influe sur les autres en fonction d'un certain nombre de critères. Les mariages entre personnes de culture différente ont tendance à croître dans les sociétés à haut degré de mobilité géographique et sociale. Dans le cas où les conjoints ont fait ce choix par défi et contre la volonté de leur communauté, cela peut se traduire par un divorce qui dépasse largement leurs moyens. L'auteur suggère d'examiner les moyens d'éviter la violence dans un contexte interculturel aussi bien que

dans les conflits familiaux internes et, plus généralement, propose une réflexion plus approfondie sur la gestion des conflits familiaux. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariages mixtes, culture, couple, divorce, conflits.

BARUCH C. et AMAR, P., 1987, Couples mixtes et adoption étrangère. Inventaire et bilan critique Paris, M.I.R.E.

Résumé : Les auteurs de cet inventaire ont effectué un travail d'analyse bibliographique le plus exhaustif possible sur deux éléments nécessaires à la constitution d'une famille pluriethnique : le couple mixte et l'adoption étrangère. Cependant ces deux phénomènes étant fondamentalement différents l'un de l'autre, ils les ont traités successivement, dans deux parties d'importance inégale, compte tenu du volume différent de la littérature consacrée à l'un et à l'autre des deux sujets. Dans une troisième partie, ils ont tenté d'une part d'effectuer une synthèse des différentes approches, et d'autre part de mettre en évidence les lacunes et les ouvertures que l'étude de ces travaux a révélées. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Famille, couple mixte, adoption, recension, recherche.

BENSIMON, D. ET LAUTMAN, F., 1974, Bibliographie des mariages mixtes, Ethnies, 4: 149-178.

Résumé : Y a-t-il des critères qui permettent de classer de manière définitive un mariage comme étant mixte? Déterminer toutes les variables serait interminable et erroné et conduirait à décrire tous les mariages comme mixtes, confondant hétérogamie et mixité. Ce n'est pas l'existence d'une différence - peu importe cette différence - qui définit la mixité mais l'existence d'un groupe social endogame qui défend une vision de la différence et accepte l'interdit. Le couple mixte est formé de deux personnes qui n'auraient pas dû s'unir. Leur mariage transgresse des principes considérés importants pour la cohésion et la survie du groupe. Les auteurs examinent les problèmes qui émergent de l'étude des mariages mixtes à la lumière des questions suivantes : Sous quelles conditions un mariage mixte peut-il être considéré pathologique? Dans quelle mesure les effets de la variation de la définition sociale de la différence sont sujets à des variations selon les sentiments du groupe? À quel niveau intervient la notion de statut social? Quels sont les problèmes posés par la double culture à la socialisation du couple et de leurs enfants? (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Union mixte, définition, différence, catégorisation sociale, groupe social.

CHAÏB, YASSINE, 1994, Noces orientales. Les mariages mixtes et la mort, Migrants-formation. La vie au quotidien. Regards ethnologiques sur l'immigration et l'école, 96 : 175-188.

Résumé : Au décès du conjoint dans un couple franco-maghrébin, la lutte autour de la dépouille mortelle, qui pour les uns est vouée au retour à sa terre «procréatrice» et pour l'autre est la seule trace de l'union amoureuse, réactive les conflits latents entre la famille d'origine et la conjointe «étrangère». (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Représentations, coutumes, couple mixte, croyances, mariage mixte, relations familiales, islam, comportement, décès, mort, France.

COLLECTIF, 1998, Ces couples qu'on appelle «mixtes», Dialogue, 139.

Résumé : Un dossier qui essaie de faire un point complet sur le vécu, les itinéraires, les représentations, la construction conjugale, la citoyenneté chez le couple mixte. Comment ces couples se rencontrent-ils, les processus d'ajustement des conjoints, l'augmentation de ces unions et leurs aspects intégrateurs sont au centre de ces diverses interventions. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Couple mixte, intégration.

COLLET, BEATE, 1993, Couples mixtes en France, couples binationaux en Allemagne. Mariages mixtes, Hommes et Migrations, 1167 : 15-19.

Résumé : Une enquête sur 40 couples mixtes en France et en Allemagne dénote trois types d'intégration pour le conjoint étranger: intégration-acculturation, intégration interculturelle et intégration-participation. Les législations sur le mariage et l'acquisition de nationalité ont une influence sur le processus d'intégration des conjoints étrangers d'Allemands ou de Français. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariage mixte, couple mixte, enquête, intégration, acculturation, mariages, acquisition de nationalité, France, Allemagne, Allemands, Français.

COLLET, BEATE, 1994, «Interculturels» en France, «bi-nationaux» en Allemagne, in Labat, C. et Vermes, G. (ed.), Cultures ouvertes, sociétés interculturelles, Vol 2. Cultures croisées : du contact à l'interaction, Paris, l'Harmattan : 245-248.

Résumé : Malgré les limites, l'imprécision et l'effet stigmatisant du terme «couple mixte», celui-ci est considéré suffisamment neutre et général pour être retenu comme terme générique par l'auteur pour décrire objectivement une réalité sociale. Selon ce dernier, un élément discriminant qui le distingue des autres relations conjugales doit être introduit. L'union mixte devrait être envisagée dans son environnement quotidien (milieu ou pays de résidence) ou dans le contexte auquel les partenaires se réfèrent (milieu ou pays d'origine respectif) comme ne correspondant pas à la norme sociale. **Mots-clés** : Concept, couple mixte.

COLLET, BEATE, 1998, Intégration et mixogamie en France et en Allemagne, *in* Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos : 139-171.

COLLET, BEATE ET SANTELLI, EMMANUELLE, 2001, Conjugalités et mixités. Modes de formation des couples et dynamiques conjugales d'une population française d'origine maghrébine, Actes du VIII^e congrès de l'Association pour la Recherche InterCulturelle (ARIC), Université de Genève, 2-28 septembre 2001 : 1-14.

Résumé : L'article examine les modes de formations des couples et les dynamiques conjugales d'une population française d'origine maghrébine (c'est-à-dire née et/ou socialisée en France, issue d'une famille dont les deux parents ont immigré en France et sont originaires d'un des pays du Maghreb). Il interroge les conjugalités des personnes issues de l'immigration, notamment en considérant les différentes formes de mixité. Pour ce faire, trois types de couples sont retenus : les couples composés d'un conjoint descendant de parents immigrés maghrébins et d'un conjoint dont les parents sont français et non immigrés; les couples composés de deux conjoints descendant de parents immigrés maghrébins ; les couples composés d'un conjoint descendant de parents immigrés maghrébins et d'un conjoint dont les parents on émigré d'un autre pays. À travers la nomination des enfants et la culture au quotidien, les auteurs constatent que ce n'est pas la culture, dans le sens civilisation, qui fait la différence entre les conjoints, mais des désaccords sur des conceptions et des références aux pratiques et valeurs (religion, égalité des sexes, etc.) différentes, quelle que soit l'origine du conjoint. **Mots-clés** : Mixité, couple, choix conjugal, Maghrébin, France.

COMBES, DANIELE, 1998, «Couples mixtes» et la construction de la parenté, *in* Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos : 241-250.

COMMAILLE, JACQUES, 1998, Le «couple mixte» ou la tentative de construction d'une qualification sociale en objet exemplaire de recherche, *in* Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos : 277-284.

DEBROISE, ARMELLE, 1998, La construction conjugale dans les couples mixtes, Dialogue, 138 : 51-63.

Résumé : Les couples que l'on dit «mixtes» présentent en termes de choix du conjoint des spécificités qui les ont souvent fait considérer comme des cas de déviance par rapport aux règles homogamiques. Qu'en est-il de ces spécificités et de leur rôle dans le cadre de la construction conjugale? Tous les couples ne sont-ils pas mixtes? L'auteur analyse ici la construction conjugale à l'intérieur de couples franco-étrangers pour repérer les processus d'ajustement entre les conjoints et de redéfinition de leur identité tant individuelle que conjugale. Au-delà des spécificités que présentent les couples «mixtes», leur étude fait ressortir les processus mis en œuvre dans la construction de tous les couples, dont la mixité est trop souvent négligée, et permet de faire le lien entre intégration conjugale et intégration sociale. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Construction conjugale, couples mixtes, identité conjugale, intégration sociale.

DELCROIX, CATHERINE, 1993, Oppositions et complémentarités des stratégies familiales. Mariages mixtes, Hommes et Migrations, 1167 : 26-29.

Résumé : Enquête menée auprès de Belges mariés à des Marocains, Italiens et Zaïrois. Dans ces cas de mariage mixte, se retrouvent des problèmes d'identité tant au niveau de la communauté que de la nation et au niveau de la famille: l'éducation des enfants et la religion. Il ressort que ces couples mixtes apparaissent comme les pionniers du dialogue et de la confrontation des cultures. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariage mixte, identité, communauté, nation, famille, éducation, enfants, religion, Belgique, Belges, Marocains, Italiens, Zaïrois.

DELCROIX, CATHERINE et GUYAUX, ANNE et RODRIGUEZ, EVANGELINA, 1989, Le mariage mixte comme rencontre de deux cultures, Lifes Stories/Récits de Vie, 5 : 49-63.

Résumé : Se rencontrer, se marier, décider d'avoir un enfant, voir grandir ses enfants, puis les voir partir, et se retrouver à la retraite, face à face : ponctuée par les mêmes étapes, la trajectoire de vie d'un couple mixte ne semble pas bien différente de celle de n'importe quel couple. Mais pour dépasser les «crises» qui marquent chacune de ces étapes, l'effort de communication, d'imagination et de tolérance demandé aux couples mixtes est bien plus important.

Les probabilités de crise sont a priori beaucoup plus fortes car l'apparition de nouveaux enjeux est à chaque fois l'occasion pour les différences culturelles latentes de se manifester. Et le choc des cultures force chacun des conjoints à écouter l'autre, à apprendre de lui, à découvrir qui il est réellement. La résolution d'une crise implique la compréhension mutuelle et, pour y arriver, la souffrance éprouvée est le signe même que l'apprentissage interculturel est en train de s'opérer. Apprentissage qui, du niveau microsociologique du couple, peut être projeté avec pertinence au niveau macrosociologique de la vie sociale où se côtoient de plus en plus de cultures différentes. On ne fera pas la société multiculturelle par décret : elle sera aussi et d'abord l'oeuvre des citoyens eux-mêmes. Dans cette perspective, le mariage mixte apparaît comme l'un des lieux où les cultures s'affrontent, dialoguent et se fondent, et le lieu privilégié d'observation de cette confrontation. La société multiculturelle est, comme concept même, un défi : le couple mixte en est le laboratoire permanent d'échanges, d'analyses, de synthèses. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Culture, couple mixte, enfant, multiculturalisme.

DEPREZ, CHRISTINE ET DREYFUS, MARTINE, 1998, Transmission et usages des langues. Couples mixtes à Paris et à Dakar, *in* Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos: 201- 228.

Résumé : Texte sur la transmission des langues et les pratiques familiales bilingues chez des couples linguistiquement mixtes. La communication est utilisée comme indice de la régression ou de la transmission des langues. L'étude est basée sur une comparaison entre personnes d'origine étrangère vivant à Paris et des Dakarais venus de différentes régions du Sénégal ou appartenant à différentes ethnies. Établissent des distinctions importantes entre différents types de mixité et observent que si l'un des conjoints a pour langue première la langue du milieu, la rupture avec la langue d'origine de l'autre conjoint est extrêmement nette, plus nette que lorsque les deux conjoints ont des langues maternelles différentes l'une de l'autre et de celle du milieu. **Mots-clés** : Couples linguistiquement mixtes, communication familiale, France, Sénégal, transmission.

FONSECA, CLAUDIA, 1987, L'identité ethnique ambiguë des personnes d'origine mixte en milieu sous-prolétarien, *in* Vers des sociétés pluriculturelles, études comparatives et situation en France, Bondy, Ed. de l'ORSTOM: 309-313.

Résumé : L'auteur analyse ici la façon dont «le bas statut économique est médiateur du facteur ethnique, le magnifie et en fait la pierre angulaire de l'identité de ces individus doublement marginaux (personnes d'origine mixte) ». Il décrit la perception qu'ont ces gens des Français, examine les termes dans lesquels divers groupes ethniques se voient entre eux et montre comment une jeune femme française-kabyle manipule et est manipulée par les symboles ethniques de son identité. **Mots-clés** : Identité ethnique, sous-prolétariat, couple mixte, mixité.

GUERLET, D., 1994, Le couple antillais-métropolitain dans une perspective sociolinguistique, *in* Labat, C. et Vermes, G. (ed.), Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Vol 2., Cultures croisées : du contact à l'interaction, Paris, l'Harmattan : 258-261.

GUYAUX, ANNE et DELCROIX, CATHERINE et RODRIGUEZ, EVANGELINA et RAMDANE, A., 1992, Double mixte. La rencontre de deux cultures dans le mariage, Bruxelles, Ed. Contradictions, Coédition, L'Harmattan, ADRI.

Résumé : Si la société multiculturelle est comme concept même, un défi, le couple mixte n'en est-il pas le laboratoire permanent d'échanges, d'analyses, de synthèses? C'est l'hypothèse de cette étude basée sur les récits de vie de couples belgo-italiens, belgo-marocains et belgo-zaïrois. **Mots-clés** : Belgique, couple mixte, culture.

HAMMOUCHE, ABDELHAFID, 1998a, Les couples mixtes et la ville, Dialogue, 138 : 39-49.

Résumé : D'un point de vue sociologique, la ville semble l'espace le mieux indiqué pour repérer les conditions sociales de la rencontre des couples mixtes. Comment peut-on se rencontrer quand on appartient à des groupes socioculturels différents et qu'il y a des barrières sociales? Cet article analyse les usages de la ville par des migrants et leurs enfants, et prend l'exemple de la ville de Saint-Etienne depuis les années soixante. Il montre les diverses stratégies urbaines qui naissent en situation migratoire, en distinguant les attitudes des primo-migrants et celles de leurs enfants. Dans la ville interprétée comme un ensemble de signes se dessinent des «circuits» où se lisent les différentes étapes que connaissent les individus, mais aussi les dynamiques interculturelles. Au fil du temps, les distances culturelles se perçoivent différemment, les identités se recomposent, et les couples mixtes franco-maghrébins occupent une position de plus en plus banalisée dans leur environnement social. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Couples mixtes, ville, migration maghrébine, interculturalité.

HAMMOUCHE, ABDELHAFID, 1998b, Le couple mixte comme indicateur de l'interculturalité. L'inscription des couples franco-maghrébins dans leur environnement depuis les années cinquante, *in* Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos : 117-137.

Résumé : Analyse de l'évolution des modes d'émergence puis d'inscription sociale des couples mixtes au cours des quarante dernières années en France. Pour se situer la part du couple mixte dans une fonction d'intégration, c'est le processus de la construction de l'union qu'il faut considérer, soit tout le processus de la construction de l'union. Le couple mixte est un indicateur de l'évolution des rapports interculturels, au sens où plusieurs modèles sont, selon les périodes, plus ou moins accessibles. L'inscription sociale des couples, c'est-à-dire leur participation à la vie sociale du quartier, avec des positions en retrait ou plus exposées - indique le degré d'accessibilité mais aussi les défenses communautaires. Dans cette perspective, le choix du prénom de l'enfant ne signifie pas une continuité mais l'affirmation d'une fidélité. **Mots-clés** : France, couple mixte, Maghrébins, prénom, enfant.

LABAT, CLAUDINE et VERMES, GENEVIÈVE, 1994, Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Du contact à l'interaction, Paris, Ed. L'Harmattan.

Résumé : Cet ouvrage est le deuxième volume des actes du colloque de l'ARIC tenu à Paris en 1991 sur le thème «Qu'est-ce que la recherche interculturelle?». Les interventions sont structurées en 4 parties : du contact à l'interaction (cultures de contact, production de l'interaction); la construction socioculturelle des identités (l'enfant et l'adolescent; des mariages et des familles dits «mixtes»); exercices de l'interculturalité (pratiques de formation; pratiques thérapeutiques); terminologie et perspectives méthodologiques. **Mots-clés** : Relation interculturelle, interculturel, recherche, socialisation, communication interculturelle, identité, identité culturelle, concept, enfant, bilinguisme, ethnicité, média, stéréotype, psychosociologie, couple mixte, psychiatrie, ethnopsychiatrie, formation, pédagogie interculturelle.

LAGAUNE, ÉVELYNE, 1995, Les mariages franco-chinois d'hier à aujourd'hui, Migrants Formation, 101 : 86-101.

Résumé : La société chinoise est traditionnellement réticente à l'égard des mariages mixtes. Dans la communauté chinoise en France, les mariages mixtes sont mieux acceptés mais l'éducation des enfants peut être une source de conflits entre les deux familles. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Immigré, couple mixte, famille, relation parent-enfant, Chinois.

LESBET, DJAFFAR ET VARRO, GABRIELLE, 1995, Discours d'adolescents, Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne, Paris, Armand Collin : 155-182.

MULLER M., 1987, Couscous pommes frites. Le couple franco-maghrébin d'hier à aujourd'hui, Paris, Ed. Ramsay.

Résumé : Couscous pommes frites, c'est le nom donné en Afrique du Nord aux enfants nés de parents franco-maghrébins. Parce que les traditions religieuses, le système législatif, le passé colonial opposent leurs pays d'origine, ces familles connaissent le plus souvent un destin tragique : ruptures, enlèvements d'enfants. Issu d'un travail universitaire, ce livre explore avec rigueur l'histoire de ces couples qui existent depuis plus d'un siècle et demi. **Mots-clés** : Couple mixte, Maghrébin, Belges.

NEYRAND, GÉRARD, 1998a, Mariage, citoyenneté et intégration, Dialogue, 138 : 65-75.

Résumé : L'importante augmentation du nombre d'unions mixtes en un temps de durcissement des politiques d'immigration révèle les multiples aspects intégrateurs du mariage. L'intégration conjugale des deux membres du couple se double d'une intégration civique du conjoint étranger qui stabilise l'union, et réaffirme en même temps la fonction instituante du mariage. Mais l'existence résiduelle de mariages «blancs» monopolise l'attention, car cette pratique subvertit les deux principes fondateurs de notre organisation sociale que sont le mariage et la nationalité. Il s'agit néanmoins de sortir de cette problématique restrictive en montrant la complexité des processus d'intégration sociale pour tous les citoyens, et la fonction que peut y tenir le mariage. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Mariage, citoyenneté, intégration, couples mixtes.

NEYRAND, GÉRARD, 1998b, De l'usage du terme mixité dans le domaine de la conjugalité, Dialogue, 138 : 5-15.

Résumé : La notion de mixité conjugale déconcerte, car le mariage, union d'un homme et d'une femme, est par définition mixte. Le terme de couple mixte est en fait utilisé pour indiquer la présence dans le couple d'une différence supplémentaire : religieuse, culturelle, nationale, il faut alors déconstruire la notion pour montrer de quelle façon elle contribue au marquage de certaines situations conjugales, et en désamorcer les détournements racistes possibles. Ce qui permet d'éviter sa récupération en explicitant son contenu descriptif. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Sociologie, représentation, conjugalité, mixité, racisme.

MUNOZ-PEREZ, FRANCISCO et TRIBALAT, MICHÈLE, 1993, Observation statistique des mariages mixtes, Hommes et Migrations, 1167 : 6-9.

Résumé : Les mélanges de populations participent au processus d'assimilation des personnes immigrées et d'origine étrangère. Le mariage mixte occupe une place privilégiée. Mais la mesure de la mixité n'est pas simple et l'imperfection des informations recueillies, par statistiques ou enquêtes, restreint souvent la portée des conclusions. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Assimilation, mariage mixte, statistiques, enquête, France.

PHILIP-ASDIH, CAROLE, 1993, L'image de soi des enfants de couples franco-maghrébins, Hommes et migrations, 1167 : 44-48.

Résumé : Quelles sont les conséquences des choix éducatifs des parents sur l'image de soi des enfants de couples franco-maghrébins? L'enquête menée en France auprès de familles et d'adolescents de père maghrébin et de mère française permet d'appréhender, à partir de l'analyse de quelques cas précis, comment ces adolescents se définissent à travers certains critères d'appartenance (nom et prénom, langue, religion, rapport aux deux pays). (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Couple mixte, enfants, identité, France, Maghrébins.

PHILIP-ASDIH, CAROLE, 1994, Problématique culturelle concernant les enfants de couples franco-maghrébins, in Labat, C. et Vermes, G. (ed.), Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Vol 2. Cultures croisées : du contact à l'interaction, Paris, l'Harmattan : 262-266.

Résumé : Sur la construction des identités des enfants de couples mixtes. Après avoir montré que ces jeunes ne forment pas une catégorie sociale, l'auteur insiste sur la nécessité de reconnaître l'hétérogénéité des systèmes culturels et le rôle des jeunes eux-mêmes dans la construction de leur identité. L'identité de chacun est distincte, elle se compose de plusieurs facettes et les jeunes participent à son élaboration et peuvent la modifier. **Mots-clés** : Enfants, identité, catégorie, couples franco-maghrébins, choix.

PHILIPPE, CAROLE ET VARRO, GABRIELLE ET NEYRAND, GÉRARD (ed.), 1998, Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos.

Résumé : Cet ouvrage analyse les fondements de la notion de mixité dans le couple, les statistiques, les conditions juridiques, les représentations véhiculées par la presse, les problèmes de langue des familles, l'intégration des étrangers par le mariage. Il compare la situation des couples dits mixtes à ceux qui ne le sont pas. La situation dans d'autres pays d'Europe, celle des couples homosexuels, la question de la parenté, celle du divorce, sont aussi analysées. **Mots-clés** : Couple mixte, sociologie, intégration.

PHILIPPE, CLAUDINE ET VARRO, GABRIELLE, 1998, Réflexions préliminaires, in Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos : XIII-XXX

PHILIPPE, CAROLE ET VARRO, GABRIELLE, 1994, Négociation conjugale et contact des cultures, Bulletin de psychologie, XXXXVIII, 419 : 313-320.

Résumé : Comparaison de deux corpus sur les couples mixtes, afin de cerner les points de convergence et les points de divergence entre eux. Il s'agit d'examiner les facteurs identitaires faisant l'objet de négociations conjugales pour ce qui concerne le partage des enfants d'une part, et l'ajustement conjugal d'autre part. Ce qui différencie essentiellement ces couples semble être les enjeux distincts des couples selon leur position sociale et leurs conceptions de la culture. **Mots-clés** : Comparaison, couple mixte, négociations conjugales.

SCHNAPPER, DOMINIQUE, 1998, Introduction générale, in Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos : ix-xvi.

STREIFF-FENART, JOCELYNE, 1988, Les jeunes immigrées et le mariage mixte, Peuples Méditerranéens, juillet-décembre, 44-45 : 137-154.

Résumé : Il semble que se manifeste, au sein de la population des immigrés algériens, une tendance à l'harmonisation des comportements masculins et féminins vis-à-vis du mariage mixte. Ce rééquilibrage numérique signifie-t-il que la norme qui préside à l'interdiction du mariage mixte des femmes tend à se dissoudre chez les populations musulmanes stabilisées en France? Les observations présentées ici par l'auteur montrent qu'en dépit, et peut-être, du fait même de sa généralisation, le mariage mixte des femmes reste pour les familles maghrébines immigrées, le mariage hétérodoxe par excellence. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : France, mariage mixte, Islam, famille.

STREIFF-FENART, JOCELYNE, 1989a, Les couples franco-maghrébins en France, Paris, Ed. L'Harmattan.

Résumé : Chaque année en France, plusieurs milliers de mariages sont conclus entre les Français(e)s et des ressortissant(e)s des pays du Maghreb. Dans un contexte où la «question de l'immigration» est devenue un enjeu central des affrontements idéologiques et des batailles électorales de la société française, il était temps de porter l'attention sur ces couples qui font du défi de «vivre ensemble» une réalité quotidienne. Aux avant-postes de la rencontre interculturelle puisqu'ils ont donné le gage le plus important de l'acceptation de l'Autre que représente le mariage, les couples franco-maghrébins sont aussi les plus exposés aux difficultés de cette rencontre problématique. Comment les familles des conjoints réagissent-elles à ces unions? Comment les couples mixtes s'insèrent-ils dans l'environnement social? Comment transmettent-ils à leurs enfants la double référence culturelle? Véritable laboratoire de la communication entre les cultures, le foyer mixte peut tout aussi bien être le lieu privilégié où s'expérimente au quotidien la tolérance à la différence, que la caisse de résonance des malentendus et des conflits interethniques; il est dans tous les cas le meilleur analyseur des positions respectives des groupes auxquels appartiennent les conjoints, de la nature de leurs rapports et des enjeux qui les sous-tendent. **Mots-clés** : Couple mixte, relation interculturelle, Maghrébins, France, Français.

STREIFF-FENART, JOCELYNE, 1989b, Le choix du prénom de l'enfant : un indicateur des rapports de pouvoir dans les couples mixtes, in Les couples franco-maghrébins en France, Paris, Ed. L'Harmattan : 115-127.

STREIFF-FENART JOCELYNE, 1989c, L'interaction conjugale dans les couples mixtes, in Les couples franco-maghrébins en France, Paris, Ed. L'Harmattan : 99-111.

STREIFF-FENART, JOCELYNE, 1990a, Familles pluriculturelles. Le cas des couples franco-maghrébins, Migrants-Formation, 80 : 124-137.

Résumé : C'est au moment de la naissance des enfants que les couples mixtes franco-maghrébins sont amenés à opérer les choix identitaires les plus significatifs : l'attribution du prénom, le choix d'une socialisation religieuse, la valorisation ou non du bilinguisme. Mais ces couples sont rarement seuls face à de telles décisions, où entrent en jeu, outre le rapport de force entre les deux lignées, des éléments plus culturels (la prééminence du père maghrébin pour la circoncision des enfants mâles par exemple) et, surtout, l'appartenance sociale. **Mots-clés** : Couple mixte, identité culturelle, Maghrébin, Français.

STREIFF-FENART, JOCELYNE, 1990b, La nomination de l'enfant dans les familles franco-maghrébines, Sociétés Contemporaines, 4 : 5-18.

Résumé : L'attribution des prénoms aux enfants dans les familles franco-maghrébines est considérée dans cette recherche comme un indicateur de rapport de force entre deux lignées familiales visant à reproduire, à travers une même descendance, deux identités nationales, culturelles et religieuses. Les résultats de l'étude montrent que les chances de voir triompher l'une ou l'autre lignée dans la lutte pour la nomination dépendent du rapport de domination entre les époux, ce rapport pouvant se prédire d'après leurs positions respectives dans la hiérarchie des sexes et des cultures. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Couple mixte, enfant, identité culturelle, maghrébin.

STREIFF-FENART, JOCELYNE, 1994, Problèmes de terminologie et ambiguïté de la notion, *in* Labat, C. et Vermes, G. (ed.), Cultures ouvertes, sociétés interculturelles. Vol 2. Cultures croisées : du contact à l'interaction, Paris, l'Harmattan : 226-232.

VARRO, GABRIELLE et LESBET, DJAFFAR, 1986, Le prénom révélateur, *in* Abou-Sada, G. et Milet, H. (ed), Génération issues de l'immigration, Paris, Ed. Arcantère : 139-153.

Résumé : Selon les auteurs, l'enfant de couple mixte «appartient» davantage à l'un ou l'autre parent/état selon les choix effectués par la famille (prénom, religion, langue maternelle...) et orientent ainsi sa socialisation et donc son identité. Le choix du prénom, en particulier, en plus du rôle qu'il joue dans l'identité de l'individu, est révélateur des modes de fonctionnement du couple parental selon les modèles plutôt compétitifs ou coopératifs. En effet, un prénom n'est pas attribué au hasard, mais résulte d'une «négociation» tacite (et le plus souvent inconsciente) de trois types : le type franco-américain, le type franco-algérien, le type franco-khmer. **Mots-clés** : Couple mixte, identité, socialisation, génération issue de l'immigration.

VARRO, GABRIELLE, 1993, Couples franco-américains en France: genèse et devenir d'une «mixité», Hommes et Migrations, 1167 : 20-25.

Résumé : Une enquête a été menée en 1971 puis en 1992 (c'est-à-dire les générations issues de l'immigration) auprès des membres d'une association de femmes originaires des Etats-Unis, épouses d'Européens en France. Cette enquête révèle les problèmes du mariage mixte et la rivalité pour l'appropriation des enfants: transmission de la langue d'origine, de la religion, de la culture. (résumé de l'auteur) **Mots-clés** : Enquête, générations issues de l'immigration, femmes, mariage mixte, enfants, langue d'origine, religion, culture mixte, Franco-Américain, Etats-Unis, France, Européens.

VARRO, GABRIELLE, 1995a (sous la direction), Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne, Paris, Armand Collin.

Résumé : L'ouvrage traite des questions relatives à la notion de «mixité» dans le mariage. Il porte un regard particulier sur ces familles, sur la socialisation et l'identité «biculturelle» des enfants. Cette étude, menée avec le concours de couples franco-allemands, met en évidence les spécificités de certaines relations, surdéterminées par l'histoire récente ou par les représentations qui circulent sur telle ou telle population en France et en Allemagne. Elle souligne également que, comme dans n'importe quelle famille, les enfants doivent s'affranchir du vécu parental pour construire leur propre identité. **Mots-clés** : Couple mixte, biculturalisme, enfant, famille, identité culturelle, interculturel, pays d'accueil, France.

VARRO, GABRIELLE, 1995b, L'enfant «biculturel», *in* Varro, Gabrielle (sous la direction), Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne, Paris, Armand Collin : 143-154.

Résumé : Étude sur le bilinguisme et le biculturalisme des enfants au sein de familles mixtes. Tente d'approfondir la notion à partir de questionnaires recueillis auprès de familles dont un parent est étranger en France ou en Allemagne. Les parents exploitent différemment les liens à deux ensembles culturels et s'organisent le long d'un continuum biculturel. Pour saisir cette organisation, les pratiques langagières, les pratiques culinaires et les choix concernant les enfants (choix des prénoms, type de scolarisation, transmission d'une religion, etc.) sont observés. Constate que le bilinguisme et le biculturalisme vont souvent de pair, mais pas toujours. Pour certains couples, la langue n'est qu'un facteur identitaire parmi d'autres et elle n'est pas indispensable pour que l'enfant soit biculturel. Plusieurs familles cherchent à assurer la connaissance ou la continuité des familles, cherchent à assurer la connaissance ou la continuité de l'origine chez les enfants. **Mots-clés** : Enfants, mariage mixte, biculturel, continuum biculturel, bilinguisme.

VARRO, GABRIELLE, 1995c, La notion de «mariage mixte», *in* Varro, Gabrielle (sous la direction), Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne, Paris, Armand Collin : 29-52.

Résumé : L'auteur examine divers aspects relatifs à la notion de mariage mixte et les principales tendances de la recherche dans le domaine. Le terme pose problème à la fois par son imprécision et par le fait qu'il désigne un objet dont l'existence même peut être mise en doute. Il relève les deux orientations principales dans l'étude de ce type de mariage. D'une part, il est considéré comme un indice d'intégration, d'autre part, le mariage mixte est érigé en objet de recherche ayant ses critères propres. Après avoir souligné les critères externes et internes du mariage mixte, Varro indique que ce sont les aspects négatifs du couple mixte qui sont étudiés. Dans un dernier temps, elle se penche sur les sentiments identitaires perçus à travers les discours. **Mots-clés** : Mariage mixte, notion, recherche, intégration, critères.

VARRO, GABRIELLE, 1998, Critique raisonnée de la notion de mixité, *in* Philippe, C. et Varro, G. et Neyrand, G. (ed.), Liberté, égalité, mixité... conjugales, une sociologie du couple mixte, Paris, Anthropos : 1-31.

VARRO, GABRIELLE ET LESBET, DJAFFAR, 1995, Discours d'adolescents, *in* Varro, Gabrielle (sous la direction), Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne, Paris, Armand Collin : 135-181.

Résumé : Point de vue des jeunes issus de mariages mixtes sur leur vie quotidienne et leurs propres expériences du bilinguisme et du biculturalisme. La biculturalité résulte d'une volonté personnelle de la part des jeunes. Les parents leur donnent un potentiel qui reproduit ou produira une autre biculturalité que celle de départ. Le sentiment identitaire des jeunes se présente dans un continuum. Il est déterminé par la transmission par les parents aux enfants de deux langues et cultures et par l'appropriation par les enfants de leur double héritage. Ces éléments expliquent la diversité observée parmi les jeunes rencontrés. **Mots-clés** : Bilinguisme, biculturalisme, identité, jeunes, référence parentale.